



MINI-LOTO
TIRAGE DU 26 FÉV. 1971
98095
98095 gagne \$5,000
8095 gagne \$500
095 gagne \$100

la météo

Nuageux. Pluie ou neige fondante se changeant en pluie. Max. 45.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXII - NO 48

Montréal, samedi 27 février 1971

15 CENTS



Sourire aux lèvres et menottes aux poings. Chappin Scott Paterson, âgé de 19 ans, s'approprie à prendre place dans une voiture de la police de Richmond, dans la banlieue de Vancouver. Le jeune homme de Shingle Springs, en Californie, a détourné hier un avion de Western Airlines vers Vancouver. Nos informations, page 3. (Téléphoto CP)

Un document du CRTC

La TV par câble menace tout le système de télédiffusion

par Gilles Constantineau

OTTAWA — L'accroissement de la portée de la radiodiffusion, grâce à la télévision par câble, a exposé à une concurrence nouvelle ou plus vive des stations canadiennes de télévision dont la situation était déjà marginale, au point de vue économique, même en l'absence de concurrents. C'est un danger bien réel et immédiat qui menace le système canadien de radiodiffusion.

Telle est la préoccupation qui est au cœur d'un nouveau document que le Conseil de la radio-télévision canadienne a déposé hier, document préparatoire aux audiences que le CRTC consacrera à Montréal, à compter du 26 avril pro-

chain, à la préparation d'une politique officielle concernant l'industrie de la télédiffusion par câble.

Bien qu'il se défende de présenter "aucun projet de règle ou de règlement", l'exposé du Conseil n'en traduit pas moins, à l'endroit d'une industrie à propos de laquelle il ne semblait pas avoir dépassé l'étape des consultations, plusieurs attitudes très nettes qui s'apprécient de la déclaration de principe.

Ainsi, ayant défini pour la première fois, en termes catégoriques, le problème de la concurrence des réseaux de câble aux postes de télévision par antenne, le Conseil précise tout de suite

"qu'une solution doit être trouvée". Le président de l'organisme, M. Pierre Juneau, durant la conférence de presse qui a fait suite à la présentation du dossier, ajoutera: "Dans les plus brefs délais".

La définition est toute simple. "Si l'on peut conclure, après examen de la situation, que le développement de la télédiffusion par câble dévalorise les émissions présentées par les stations de télévision, il faudra admettre l'existence d'un problème" déclare M. Juneau. La dévalorisation s'effectue de deux façons différentes: par la fragmen-

Voir page 6: L'essor

Le conflit scolaire

Les négociations marquent le pas

par Gilles Lesage

QUEBEC — Ce n'est que demain soir que l'on saura si le conflit relatif au classement des enseignants est en voie de solution ou s'enlise dans l'impasse.

Le conseil provincial de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), qui regroupe les représentants de tous les syndicats affiliés, se réunit en effet, demain, en session extraordinaire pour faire le point de la situation.

Hier midi, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau avait accusé

la partie patronale de s'occuper plus de stratégie que de négociation et avait demandé une "réponse satisfaisante" sur les questions de fond pour l'après-midi même.

À la suite de cet ultimatum, il y eut une rencontre de deux heures entre les parties, au cours de l'après-midi et l'on s'est séparé sans établir de date pour une nouvelle rencontre.

La partie patronale avait fait savoir plus tôt qu'elle aurait besoin de toute la fin de semaine pour étudier la contreproposition syndicale.

La CEQ, de son côté, fera le tour de la question demain.

Entre-temps, la grève tournante a continué à Montréal, malgré les menaces de sanctions du gouvernement.

Il n'y a pas eu de débrayages hier matin, mais dans l'après-midi, environ 1.000 membres de l'Alliance ont tenu des journées d'études. Quelque 25 écoles de la CECM, réparties dans cinq régions administratives, ont été touchées par ces débrayages qui ont privé 20.000 élèves d'une autre demi-journée de cours.

Le conseil d'administration de la CEQ a fait savoir hier qu'à défaut de réponse satisfaisante, il recommandera au conseil provincial le retrait de la négociation et l'autorisation de recourir à la commission parlementaire.

M. Charbonneau a expliqué que les enseignants ne veulent pas "se laisser engager dans la stratégie patronale" et que des décisions importantes seront prises demain.

Il a dit ne pas comprendre que la

partie patronale ait "de grandes études à mener autour des demandes syndicales, et il se demande si la partie patronale ne retarde pas sciemment sa réponse de façon à miner l'action vigoureuse des syndicats d'enseignants".

Le président de la CEQ a dénoncé la publicité faite par le gouvernement et les menaces de sanctions contre certains groupes d'enseignants, dont l'Alliance des professeurs de Montréal, comme étant "des manœuvres évidentes de la part du gouvernement pour diviser les

Voir page 6: Les négociations

au gré du temps

Roc-Amadour (PQ)

Certains chroniqueurs politiques voient dans les débats du congrès d'orientation du Parti québécois un net durcissement de son aile gauche.

Ce qui postulerait que le mouvement fondé par M. René Lévesque comportait également une droite, voire une extrême-droite. Mais qui les représenterait?

Après "le mystérieux espion" voilà un beau sujet de recherches pour les journalistes friands de mystères.

Tout militant péquiste interrogé sur le fait de savoir s'il se situe dans l'une ou l'autre des tendances pourrait toujours fièrement répondre: "Je ne suis ni à droite, ni à gauche, je suis en avant."

Louis-Martin TARD

Nouvel engrenage en Indochine?

Des soldats américains iront récupérer l'équipage menacé de tout avion abattu

d'après l'Agence France-Presse

Les Etats-Unis n'hésiteront pas à envoyer au Sud-Laos des groupes de soldats armés toutes les fois que la récupération de l'équipage d'un avion ou d'un hélicoptère abattu par les Nord-Vietnamiens sera directement menacée, a précisé hier un porte-parole du Pentagone.

Ces groupes armés auront pour mission exclusive d'établir un périmètre de sécurité autour de chaque zone où un hélicoptère ou un avion américain aura été abattu et ils ne seront appelés à

combattre qu'au cas où les équipes de sauvetage seront attaquées, a-t-on précisé de même source. Ils seront amenés sur les lieux et ils en seront évacués en même temps que les équipes de sauvetage qu'ils accompagneront.

Jusqu'à présent, l'armée américaine avait admis seulement l'envoi de ces équipes de sauvetage dans le cadre de l'opération sud-vietnamienne "Lam Son 719" au Sud-Laos.

De source officielle à la Maison-Blanche, on souligne que l'adjonction even-

tuelle de groupes de protection à ces équipes de sauvetage ne constituerait nullement une violation de l'amendement Copper-Church qui interdit aux Etats-Unis l'envoi de troupes et de conseillers militaires américains au Laos et au Cambodge.

Bien que les nouvelles militaires d'Indochine, surtout du Bas-Laos, soient préoccupantes, on affiche dans les milieux proches de la Maison-Blanche une certaine sérénité et l'on se déclare convaincu que, sauf erreur majeure d'ap-

Jacques Parizeau:

Le PQ a réussi à faire échec à un complot d'agents provocateurs

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — Selon M. Jacques Parizeau, le Parti québécois a réussi à contrer les plans d'un agent provocateur, à la solde des gouvernements, et qui avait la tâche de relier le Parti aux procès feignistes.

Le président du conseil exécutif a précisé que c'est la découverte de documents explicites qui a permis la mise au jour du complot. Cette opération, a-t-il ajouté, si elle avait atteint son but, aurait causé des torts considérables au Parti québécois.

Présentant son rapport annuel, devant les 900 délégués péquistes réunis hier au Patro Roc-Amadour, M. Parizeau n'a cependant pas révélé le nom de l'agent provocateur, mais on sait déjà qu'il s'agit d'un ex-membre de la Compagnie des jeunes Canadiens, occupant actuellement un poste important au niveau du groupement régional de Montréal.

De plus, a-t-on appris, l'individu a été incarcéré à la suite de la promulgation des mesures de guerre et a fait à la police des aveux qui incriminaient des membres du Parti québécois.

Quant à son expulsion du Parti, les membres du Conseil national ont tenu au cours de la nuit dernière une réunion spéciale. Ce n'est qu'aujourd'hui, à la lumière de ses recommandations, que le congrès décidera des mesures à prendre. La constitution du Parti stipule qu'un membre ne peut être expulsé sans que son cas ne soit préalablement soumis au Conseil national. Ce qui a fait dire à M. Parizeau que le Parti était soudainement devenu conscient de la lourdeur de ses structures.

Il a également révélé que d'autres "personnages" occupent encore des postes "délicats" au sein du Parti et se préparent à remplir leur tâche d'agents provocateurs.

Selon M. Parizeau, les dirigeants du Parti ne sont pas étonnés outre mesure de la mise au jour de ce complot. Il est d'avis que tout mouvement contestataire doit s'attendre à l'infiltration par des agents représentant les gouvernements. Dans la plupart des cas, estime-t-il, il faut éviter de les mettre à la porte "car il vaut mieux savoir qui ils sont que de chercher leurs remplaçants".

De son côté, le chef parlementaire, M. Camille Laurin, abordant la crise d'octobre et la proclamation des mesures de guerre, a ironisé sur la bravoure de l'Union nationale qui "se permet bravement de voler au secours de la victoire et de critiquer à son tour le gouvernement".

"Ce qui veut le Parti québécois, a affirmé le député de Bourget, c'est la paix par la justice. Ce que nous voulons, c'est un nouvel ordre social, qui ne craint pas de transformer radicalement conceptions et institutions afin de procurer à l'homme québécois, à la collectivité québécoise, les moyens et instruments nécessai-

res à son épanouissement sur tous les plans."

De la centaine d'amendements à la constitution soumis à l'étude des délégués péquistes, en fin de semaine, se dégage la ferme volonté des membres de décentraliser les pouvoirs de décisions. Les associations de comté et les groupements régionaux contestent la sagesse des dirigeants nationaux.

Mais la défaite du politologue André Larocque à la présidence du parti n'a jamais fait de doute: M. René Lévesque sera à nouveau plébiscité. A la lecture des propositions d'amendements à la constitution toutefois, il n'est pas moins certain que le candidat Larocque obtiendra gain de cause, dans ses préoccupations qu'il défend avec tant de fer-

Voir page 6: Le PQ a réussi

René Lévesque:

La priorité centrale, c'est la persistance

QUEBEC (Le Devoir) — Acclamé triomphalement hier soir par les militants de son Parti réunis à Québec en congrès, M. René Lévesque a déclaré dans son discours de candidature à la présidence du PQ que la "priorité centrale du Parti, c'est la persistance". Certes, a-t-il reconnu, il est difficile de persister car la persistance n'est pas la qualité dominante des Québécois. Mais, il "faut résister aux tentatives de perfectionnisme à outrance ou de la démobilitation périodique".

Persistance d'autant plus impérieuse, a-t-il dit, que le PQ a réussi à conquérir la deuxième place en avril dernier et, avec 24 pour cent des voix à devenir le parti de l'Opposition, la seule solution de rechange au gouvernement actuel et au régime, que le groupe parlementaire de 7 députés a imposé à l'Assemblée na-

tionale le statut réel du PQ: que le Parti est sorti victorieusement de la crise d'octobre, mieux trempé et mieux équipé; qu'il vient encore par l'élection partielle de Chambly de démontrer sa vigueur "au-delà de tout doute possible".

C'est à la faveur "de l'horrible climat créé par le FLQ et l'Etat en octobre" que M. Lévesque a résolu et surmonté les doutes qui l'assaillaient quant à son rôle politique. Mais, conscient de ses défauts et de ses lacunes, il a annoncé qu'il est au service du Parti si les militants pensent qu'il peut encore occuper le poste exigeant qu'il sollicite.

Plus tôt, parlant lui aussi devant les caméras de Radio-Canada, M. André Larocque, adversaire de M. Lévesque à la présidence, s'est adressé à l'assem-

Voir page 6: La priorité

L'Assemblée nationale est enlisée dans la procédure

par Gilles Lesage

QUEBEC — Une fois de plus, dès le départ, l'Assemblée nationale s'est enlisée dans les débats de procédures qui font perdre le temps de tout le monde. A chaque session, c'est la même histoire: tous les partis et les députés sont pour la vertu et la modération... verbale, mais chacun laisse à l'autre le soin d'en faire la première preuve.

C'est ainsi que le débat sur les discours inaugural ou, si l'on préfère, sur la politique générale du gouvernement, a duré une dizaine d'heures cette semaine, mais il n'a donné lieu qu'à trois in-

terventions principales: celle du premier ministre, M. Bourassa, du chef de l'Union nationale, M. Bertrand, et celle du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque. Les deux premiers discours se tenaient dans des proportions respectables: celui de M. Lévesque a duré deux heures. Le ministre a en fait prononcé deux fois à peu près le même discours, à une journée d'intervalle, jonglant savamment avec les statistiques pour conclure qu'il y a lieu d'être optimistes. Tout compte fait,

Voir page 6: L'Assemblée

Le bilinguisme des forces armées: l'opposition crie à la discrimination

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA — Le programme de bilinguisme destiné aux forces armées canadiennes, dévoilé hier par le ministre de la Défense nationale, M. Macdonald, a suscité un certain émoi chez les conservateurs anglophones.

Certains d'entre eux ont manifesté l'inquiétude que ce programme ne mène à une certaine discrimination à l'endroit des militaires unilingues anglais et à une réduction de leur recrutement à l'avantage des francophones.

De son côté, M. Macdonald n'a guère

pris ces craintes, répondant à l'opposition qu'il n'était pas question de faire de la ségrégation mais plutôt de rendre justice, à l'avenir, à tous les militaires qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française.

Ce programme de bilinguisme rendu public, hier, a été adopté par le Cabinet du premier ministre Trudeau, en décembre dernier. Il fait suite à des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Son but tel que décrit est le suivant: accroître le bilinguisme et le biculturalisme dans les forces armées canadiennes en favorisant notamment une représentation équitable du personnel des deux groupes fondateurs à tous les niveaux et dans tous les secteurs de responsabilité.

Le gouvernement estime que la mise en oeuvre du bilinguisme dans les forces armées permettra aux anglophones et aux francophones de faire partie des forces armées "avec l'assurance qu'ils pourront poursuivre une carrière militaire dans leur propre langue et dans le cadre de leur propre culture".

Ce programme portera, à longue échéance, à 28 pour cent c'est-à-dire au prorata de la population francophone, la proportion des Canadiens français dans les forces armées.

Actuellement, ces derniers ne représentent que 16,3 pour cent.

Aux Communes, les conservateurs ont réagi dès le début de la période des questions. C'est M. J.P. Nelson (PC - Annapolis Valley) qui a d'abord demandé si ce programme nuirait au recrutement des anglophones.

M. Macdonald a répliqué que tel n'était pas le cas, puisque le programme prévoyait des cours accélérés de langue pour les deux groupes linguistiques.

M. Bowlen avait demandé plus tôt au premier ministre Trudeau si le programme de bilinguisme destiné aux forces armées serait repris dans les autres ministères ou sociétés de la Couronne. Le chef du gouvernement avait répondu que le programme dans les autres ministères pourrait bien être différent.

Quant à M. D. S. Harkness (PC - Calgary Centre), il a demandé si l'un des objectifs du programme n'était pas de freiner le nombre des officiers militaires anglophones susceptibles d'être promus ou de les forcer, s'ils ne sont

Voir page 6: Le bilinguisme

UN SAUNA CHEZ-VOUS? POURQUOI PAS?

Sauna Royal

... une nécessité pour toute la famille

4925, Boul. des Laurentides, Laval, P.Q.
622-0880 866-1561

La "nécessité de changer"

Washington devrait prendre l'initiative d'améliorer ses rapports avec Pékin

1 NEW YORK (AFP) — Avec la renaissance du Japon et l'évolution prévisible pour les années 1970, un nouvel équilibre est en train de s'esquisser qui impliquera des rapports quadripartites compliqués entre les États-Unis, l'Union soviétique, le Japon et la Chine. Cette nouvelle situation créera de nouveaux problèmes mais aussi de nouvelles occasions à saisir.

Partant de ces prémices, M. A. Doak Barnett, un des plus grands experts américains en affaires chinoises, invite le gouvernement de Washington à prendre unilatéralement et sans tarder l'initiative d'une amélioration de ses relations avec Pékin.

Dans une étude de 63 pages, intitulée "Our China Policy-The Need For Change" (notre politique chinoise-nécessité de changer) éditée par la "Foreign Policy Association", organisation privée ayant une grande influence sur la pensée politique américaine, M. Doak reconnaît qu'une évolution prudente se manifeste déjà dans l'attitude américaine à l'égard de Pékin, tendant à "réduire le niveau d'hostilité", mais préconise une série de mesures spécifiques, unilatérales et radicales, indépendamment des réactions négatives de Pékin.

Pour commencer, les États-Unis devraient lever les restrictions qui pèsent sur les voyages d'Américains en Chine et vice-versa. Il propose que des hommes d'affaires américains se rendent à la foire de Canton et laissent savoir que la venue d'hommes d'affaires chinois aux États-Unis est souhaitée. Parmi les initiatives plus concrètes, M. Doak Barnett analyse les suivantes:

COMMERCE: Les USA devraient abolir l'em-

bargo sur le commerce avec la Chine (à l'exception des produits stratégiques) et le placer sur le même pied que celui en vigueur avec l'URSS.

ONU: les USA devraient abandonner leur opposition à l'entrée de la Chine avec prise de possession de son siège au Conseil de sécurité, tout en appuyant l'appartenance à l'ONU de la Chine nationaliste (avec siège à l'Assemblée) qui exerce un pouvoir effectif à Taïwan. Pour cette double représentation, l'auteur cite le précédent de l'Égypte et de la Syrie où la triple représentation de l'URSS à l'ONU. De toute façon, écrit-il, une solution doit être trouvée "car le moment viendra — probablement assez vite — où Pékin prendra à l'ONU la place de Taïwan. Ce sera une issue moins favorable pour les États-Unis et toute la communauté internationale. Toutefois, si elle se réalise, Washington doit être prêt à s'en accommoder".

RECONNAISSANCE: Les USA devraient déclarer publiquement et explicitement qu'ils reconnaissent la souveraineté de fait de Pékin sur le continent chinois et que s'ils traitent avec et soutiennent le gouvernement chinois nationaliste c'est uniquement parce qu'il représente l'autorité existante à Taïwan.

QUEMOY ET MATSU: Washington devrait essayer de convaincre les nationalistes qu'ils devraient abandonner ces îles. En cas d'échec, Washington devrait faire "tout ce qui est nécessaire" pour dégager sa responsabilité directe de la défense de ces îles.

DEFENSE DE TAIWAN: Washington doit honorer son engagement à défendre Taïwan con-

tre une attaque militaire mais aussi éviter toute grande concentration militaire et abandonner toute présence militaire américaine dans l'île même.

AVENIR POLITIQUE DE TAIWAN: Les USA ne devraient prendre aucun engagement dans ce domaine mais devraient faire savoir à Pékin et à Taïpeh qu'ils acceptent toute situation découlant d'une évolution pacifique des forces politiques et tiendront compte des désirs exprimés par les habitants de l'île.

POLITIQUE NUCLEAIRE: La parité nucléaire entre la Chine et les USA ne sera pas réalisée dans un avenir prévisible. Les USA devraient donc cesser toute installation de défenses antibalistiques pointées vers la Chine et "devraient inciter l'Union soviétique à en faire autant".

Quant au Japon, il préconise des consultations étroites et permanentes sur chaque aspect de la politique à l'égard de la Chine et une coordination aussi poussée que possible.

L'auteur ne se fait aucune illusion sur les réactions de Pékin. Mais un changement radical d'attitude "que Washington peut se permettre plus facilement que Pékin", sur des questions concrètes, peut engendrer un climat nouveau qui, ultérieurement, mènera à quelques résultats, écrit-il.

M. Doak Barnett est né en Chine. Il y a été correspondant de presse à plusieurs reprises. Il a fait partie du State department. Il a travaillé comme spécialiste des affaires chinoises à la fondation Ford. De 1961 à 1969, il a été professeur à l'université Columbia.

en bref

Le prix 1971 du National Press Club

OTTAWA (PC) — M. Charles B. Edwards, directeur général de Broadcast News Ltd., est le lauréat du Prix du National Press Club 1971 pour sa haute contribution au journalisme. Âgé de 64 ans, né à Winnipeg, M. Edwards commença sa carrière comme reporter sportif dans les années 20 pour le Regina Post et le Regina Leader, avant de travailler pour le Winnipeg Free Press. Entré à la Presse Canadienne en 1944, M. Edwards devait être plus tard nommé directeur de Press News Ltd., filiale de la Presse Canadienne spécialisée dans les nouvelles pour stations de radio et de télévision.

Etude sur la langue parlée

SHERBROOKE (PC) — Le Conseil des Arts du Canada vient d'octroyer une bourse de \$40.050 au professeur Normand Beauchemin de l'Université de Sherbrooke pour lui permettre de poursuivre ses recherches sur la langue parlée dans une dizaine de villages de la région sherbrookoise. Il s'agit de la plus importante subvention jamais accordée à l'U. de S. pour de telles recherches. Le travail du professeur Beauchemin s'intitule "Étude d'un comportement sociolinguistique et l'unité linguistique de la paroisse en l'Estrie".

Jusqu'au 15 mars pour les inscriptions

Tenant compte des retards constatés à Montréal dans la distribution des formules officielles d'inscription pour l'année scolaire 1971-1972, le ministère de l'Éducation a prolongé de 15 jours, soit jusqu'au 15 mars, le délai pendant lequel les parents des élèves de la CECM pourront les remplir et les remettre aux autorités des écoles. Cette décision vaut pour les élèves débutants (de 1ère année en septembre) aussi bien que pour ceux qui fréquentent déjà les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

A la Société pour les enfants infirmes

M. Jeffery A. Skelton vient d'être nommé membre du conseil d'administration de la Société pour les enfants infirmes du Québec, annonce M. Lucien Viau, président de la Société. M. Skelton est depuis plusieurs années l'un des membres du conseil d'administration de l'Association québécoise pour la lutte contre la fibrose kystique. Il représentera cette association au sein de l'exécutif de la Société. M. Herbert B. Norris, vice-président de la Société pour les enfants infirmes du Québec représentera cette dernière au conseil de l'Association pour la lutte contre la fibrose kystique.

Projet de loi sur les droits fondamentaux

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a confirmé que le gouvernement du Québec présentera incessamment, par le truchement de son ministère, un projet de loi sur les droits fondamentaux de la personne, lequel ne fera pas partie, pour le moment du moins, de la constitution interne de la province de Québec. Dans un interview qu'il avait accordé plus tôt, M. Choquette a précisé que les Québécois ne sont pas "mûrs actuellement pour adopter une constitution interne... et plutôt que de ne rien faire, il faut procéder par pièces".



Le ministère des pêcheries interdira prochainement aux chalutiers canadiens et étrangers de plus de 65 pieds de pénétrer à l'intérieur d'une zone de 12 milles à l'ouest de Terre-Neuve pour empêcher que se produisent des incidents avec les chalutiers de moindre tonnage. Une surveillance aérienne sera établie par les forces armées canadiennes à partir de la base de Shearwater, en Nouvelle-Écosse, pour veiller au respect du nouveau règlement. (Téléphoto CP)

Homme d'affaires de Québec

M. Pierre Côté, président du Conseil de planification

Le premier ministre du Québec a annoncé hier la nomination de M. Pierre Côté en tant que président du Conseil de planification et de développement du Québec. Cette nomination constitue une étape décisive de la mise en marche de cet organisme.

On sait en effet que l'article 7 de la loi de l'Office de planification et de développement du Québec instituait un organisme de consultation appelé Conseil de planification et de développement du Québec, dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

M. Pierre Côté est un homme d'affaires de Québec. Il est président de la Laiterie Laval limitée et de Informatel Inc. Il est aussi membre de l'Office de crédit industriel du Québec et il siège au conseil d'administration de plusieurs entreprises privées. M. Côté est président de la Chambre de commerce du district de Québec.

Y compris son président et son vice-président, le Conseil de planification comprendra au plus 15 membres, dont les suivants: le président du conseil supérieur de l'éducation;

le président du conseil des universités; le président du conseil général de l'industrie; le président du conseil du travail et de la main-d'œuvre; le président du conseil des affaires sociales et de la famille; le maire de Montréal; le maire de Québec; trois représentants du conseil du patronat du Québec; un représentant de la CSN; un représentant de la FTQ; un représentant de la CEQ; un représentant de l'union des municipalités; un représentant de la fédération des commissions scolaires; un représentant de l'UCC; un représentant du conseil de la coopération du Québec; onze représentants du conseil de la coopération du Québec; onze représentants des conseils régionaux de développement associés.

Le Conseil aura son secrétariat à Québec. Il pourra tenir ses séances n'importe où dans le Québec et devra se réunir au moins une fois tous les deux mois.

Les membres du conseil ne recevront aucun traitement. Ils seront indemnisés pour assister aux assemblées.

Turner n'a pas décidé s'il sera présent au 'Jour de la vie'

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la justice, M. John Turner, a refusé de préciser si le gouvernement fédéral participera à une journée sur le respect de la vie humaine organisée par l'épiscopat canadien, en guise de protestation contre l'avortement, le 25 avril.

Interrogé à ce propos, aux Communes, par M. Henry Latulippe (PRC-Compton), M. Turner a répondu qu'il avait pris connaissance de la déclaration des évêques, la veille, mais qu'il n'avait pour le moment "rien à dire".

Le "Jour de la vie" est organisé par les évêques pour sensibiliser la population à l'importance de la vie humaine. Cette année, le problème choisi est celui de l'avortement.

Le lock-out se poursuit au CEGEP Saint-Laurent

Ne désirant pas s'engager de façon hâtive sur une quarantaine de "points fort complexes" demandés par le syndicat des professeurs, la direction du Cegep Saint-Laurent a décidé de ne pas rouvrir les portes du collège.

C'est ce qu'a déclaré hier, M. Denis Olivier, directeur général du Cegep Saint-Laurent, où aucun cours n'a été donné depuis le 16 février.

"Nous ne pouvons, a-t-il dit, rouvrir le Collège au prix d'engagements hâtifs sur une quarantaine de points souvent fort complexes, comme l'exige à présent le syndicat des professeurs."

M. Olivier a de plus déclaré que la direction laissait tomber deux des quatre mesures décrétées à la suite de la journée d'études organisée par les professeurs, le cinq février dernier. La menace de poursuites judiciaires et de mesures disciplinaires à l'endroit des syndicats et de leur dirigeants a été levée, mais la direction exige toujours la retenue d'une journée de salaire et la reprise de la journée perdue à même une journée de congé.

La fusillade éclate près d'un camion de la Brink's

On ne dévalise pas un camion de la Brink's comme on dévalise une diligence: cinq hommes en ont fait l'expérience hier matin, à Longueuil.

Deux d'entre eux ont été capturés par la police. Le premier a été conduit à l'hôpital, blessé d'une balle de revolver à la figure; l'autre a été incarcéré. Les trois autres couraient encore hier après-midi.

Les cinq s'en étaient pris, devant une banque de Longueuil, au camion blindé qui venait "livrer" de l'argent pour les transactions de la journée.

Masqués, armés de mitraillettes, ils ont surgi de deux automobiles et attaqué le camion. Les employés de la banque,

témoins de la scène, ont donné l'alerte et les policiers sont arrivés sur la scène en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire.

A l'arrivée des policiers, les bandits ont pris la fuite dans deux automobiles. La fusillade a éclaté, une des voitures a été touchée à quelques reprises.

Un des cinq hommes, blessé à la figure, s'est réfugié avec un complice dans un motel situé devant l'hôpital Charles Le Moyne. C'est là qu'ils ont tous deux été arrêtés.

Les voitures ayant servi à la fuite ont été retrouvées.

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
à MontréalAnnée universitaire 1971-1972
Session d'automne
Université du Québec à Montréal
Programmes offerts

SECOND CYCLE

Département d'études littéraires
Maîtrise ès arts (études littéraires)
Département d'histoire
Maîtrise ès arts (histoire)
Département de science politique
Maîtrise ès arts (science politique)

NOUVEAUX PROGRAMMES

Sous-réserve de leur acceptation par le comité conjoint de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (ministère de l'Éducation) et du Conseil des Universités, l'UQAM offre les programmes suivants pour la prochaine session d'automne:

Maîtrise ès arts (économie)
Maîtrise ès arts (psychologie)
Maîtrise ès arts (sciences religieuses)
Maîtrise ès arts (sociologie)
Maîtrise ès sciences (chimie) en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières
Maîtrise ès sciences (mathématiques)

Conditions d'admission

Pour être admis aux études du deuxième cycle, les candidats doivent détenir un baccalauréat spécialisé ou avoir une formation jugée équivalente.

Durée des études

Les maîtrises ès arts comportent 45 crédits incluant la scolarité, les travaux de recherche et le mémoire.

PREMIER CYCLE

Famille des arts

Arts plastiques/sciences de l'éducation
Design 2D
Design 3D
Gravure
Histoire de l'art
Musique/sciences de l'éducation
Peinture
Sculpture

Famille de formation des maîtres

Éducation de l'enfance inadaptée au cours élémentaire et secondaire
Éducation physique/sciences de l'éducation
Enseignement élémentaire
Enseignement préscolaire et élémentaire
Information scolaire et professionnelle/sciences de l'éducation
Sciences de l'éducation/sexeologie au cours secondaire

Famille des lettres

Animation culturelle
Animation culturelle/études littéraires
Animation culturelle/études théâtrales
Animation culturelle/études étrangères
Animation culturelle/linguistique
Animation culturelle/esthétique
Éducation culturelle
Éducation culturelle/études littéraires
Éducation culturelle/études théâtrales
Éducation culturelle/études étrangères
Éducation culturelle/linguistique
Éducation culturelle/esthétique
Information culturelle
Information culturelle/études littéraires
Information culturelle/linguistique
Information culturelle/esthétique
Recherche culturelle
Recherche culturelle/études littéraires
Recherche culturelle/études théâtrales
Recherche culturelle/études étrangères
Recherche culturelle/linguistique
Recherche culturelle/esthétique

Famille des sciences

Biologie
Biologie/sciences de l'éducation
Chimie
Chimie industrielle
Chimie/biologie
Chimie/sciences de l'éducation
Electrotechnique/sciences de l'éducation
Géographie physique
Géologie
Géologie/biologie
Mathématiques
Mathématiques/administration
Mathématiques/biologie
Mathématiques/économie
Mathématiques/géologie
Mathématiques/physique
Mathématiques/sciences de l'éducation
Physique
Physique/chimie
Physique/géologie
Physique/mathématiques
Physique/sciences de l'éducation
Techniques de la mécanique/sciences de l'éducation

Famille des sciences économiques et administratives

Administration
Administration/sciences de l'éducation
Économie

Famille des sciences humaines

Civilisation Gréco-romaine
Géographie humaine
Géographie humaine/sciences de l'éducation
Histoire
Histoire/sciences de l'éducation
Lettres classiques
Lettres classiques/sciences de l'éducation
Philosophie
Psychologie
Relations humaines
Science politique
Sciences religieuses
Sciences religieuses/sciences de l'éduc.
Sociologie
Travail social

NOUVEAUX PROGRAMMES

Sous réserve de leur acceptation par le comité conjoint de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (ministère de l'Éducation) et du Conseil des Universités, l'UQAM offre les programmes suivants pour la prochaine session d'automne:

Famille de formation des maîtres

Sciences de l'éducation/enseignement professionnel au cours secondaire

Famille des sciences

Informatique

Famille des sciences économiques et administratives

Administration publique

Famille des sciences humaines

Études urbaines

Conditions d'admission

Pour être admis aux études du premier cycle, les candidats doivent détenir un diplôme d'études collégiales ou avoir une formation jugée équivalente.

Les candidats âgés d'au moins 25 ans, qui ont terminé leurs études secondaires et qui possèdent des connaissances et une expérience pertinentes, peuvent être admis aux études du premier cycle, et ce, sur recommandation du Comité de sélection concerné.

Durée des études

Les programmes du premier cycle sont composés d'un ensemble de 30 cours, soit 90 crédits.

Services d'éducation permanente

Service du perfectionnement des maîtres

Brevet d'enseignement classe A

option élémentaire
option enfance exceptionnelle
option maternelle
option éducation physique
option initiation au travail
option secondaire

Brevet d'enseignement spécialisé

option maternelle
option enfance exceptionnelle
option secondaire

Certificat d'études pédagogiques
Diplôme I d'enseignement technique
Diplôme II d'enseignement technique
Diplôme III d'enseignement technique

Conditions d'admission

Les conditions d'admission étant spécifiques à chacun des programmes, les candidats obtiendront ces renseignements sur demande.

Les demandes d'admission devront parvenir, avant le 1er mars 1971, à l'adresse suivante:

Bureau du registraire
Service d'admission et d'inscription
Université du Québec à Montréal
Montréal 110

Pour autres renseignements, téléphonez à:

6-8756-7-8

Le tout Québec participe à la "guerre de la murale"

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC — "Vous n'êtes pas écoeürés de mourir, bande de caves". Ces quelques mots, peu conformes au style parlementaire, ont fait l'objet d'un long débat, hier matin, à l'Assemblée nationale.

Comme on sait, il s'agit d'une inscription faisant partie d'une murale de l'artiste Jordi Bonet intégrée au foyer du Grand Théâtre de Québec. Cette phrase insolite a soulevé toute une polémique dans la capitale et ailleurs au pays. M. Gabriel Loubier (UN-Bellechasse) demandait au ministre des af-

aires culturelles de trancher enfin la question devant la Chambre.

Le ministre, M. François Cloutier, s'est bien gardé effectivement de vider la question. Cette oeuvre, a-t-il dit, a été commandée par le ministère des travaux publics, sous le régime précédent, et le ministère des affaires culturelles n'était pas partie au contrat.

M. Cloutier s'est donc borné à souligner que des pourparlers se poursuivent présentement entre les deux ministères impliqués pour trouver le moyen de faire disparaître du "temple québé-

cois de la culture" le graffiti tant décrié.

"Il ne faudrait pas croire que ce sera moi qui, la truelle à la main, irai effacer cette fameuse phrase", a lancé M. Cloutier, invitant malicieusement les députés qui voudraient "se livrer à cette activité inconcevable" d'aller eux-mêmes, à la condition toutefois que ce soit devant les caméras de la télévision.

Selon M. Cloutier, ce débat passionné sur lequel, a-t-il précisé, il a accumulé un dossier de presse très considérable, fournit des éléments intéressants

de réflexion sur la véritable fonction de l'artiste en tant qu'"éveilleur".

"Ne peut-on pas dire que, dans ce cas particulier, l'artiste a au moins réussi à obliger un tas de gens à voir sa murale et à en parler?" a demandé M. Cloutier.

Tout en refusant de prendre parti pour ou contre l'oeuvre en question, le ministre des affaires culturelles — après avoir noté à l'intention des punitives que les mots "écoeürés" et "caves" sont parfaitement français — a déclaré: "Il faut bien avouer qu'une

phrase comme celle-ci s'inscrit admirablement dans le mouvement de contestation moderne. Pourquoi voudriez-vous que les artistes ne contestent pas eux aussi? Et pourquoi ne voudriez-vous pas qu'ils contestent avec leurs moyens à eux?"

En somme, a-t-il conclu, "voilà une oeuvre qui colle à la réalité, qu'on l'aime ou non cette réalité".

Rappelant qu'il avait déjà lui-même affirmé, lors d'une entrevue, qu'il préfère des phrases sur un mur plutôt que des bombes dans les rues, le ministre

a mis l'Assemblée nationale en garde contre trop de rigidité touchant la liberté de l'artiste.

Une telle attitude, a-t-il dit, ne saurait qu'amener d'autres formes de contestation.

"N'allons pas croire qu'il suffit de décréter que nous ne voulons pas telle forme d'art, pour avoir nécessairement raison", a ajouté M. Cloutier.

De plus, selon le ministre des affaires culturelles, il n'est pas impensable de croire que pour un grand nombre de

Suite à la page 6



Le ministre de la justice, M. John Turner, a déclaré hier que le gouvernement considérait le cas du jeune homme qui a détourné un avion vers Vancouver. Le ministre a dit que l'extradition était un des aspects de la situation à l'étude. (Téléphoto CP)

Quelque 100 pièces à conviction

135 témoins ont défilé au procès de Paul Rose

par Guy Deshaies

Depuis le début du procès de Paul Rose, le 25 janvier dernier, 135 témoins ont été assermentés pour la Couronne tandis qu'une centaine de pièces à conviction ont été produites au dossier.

Depuis le 15 février, Paul Rose n'assiste plus à son procès et il n'est représenté par aucun avocat.

L'"amicus curiae" désigné par le Barreau, à la demande du juge Nichols, n'a pas encore ouvert la bouche et ne s'est pas prévalu du droit d'intervention que lui avait accordé le juge Nichols en expulsant l'accusé.

Ainsi, en l'absence de tout prévenu et de tout avocat de la défense, la Couronne poursuit sa preuve. Elle a établi, jusqu'à présent, selon les témoignages entendus, que M. Pierre Laporte aurait été enlevé le 10 octobre dernier, en face de chez lui, vers 18h15 par quatre individus qui occupaient une auto Chevrolet immatriculée 9J-2420. Du 11 octobre au

27 octobre, la police a reçu par l'entremise des stations radiophoniques huit communiqués de la cellule Chenier revendiquant l'enlèvement et la mort de Pierre Laporte. Les empreintes de Paul Rose et de Pierre Laporte apparaîtraient sur certains de ces communiqués et sur les pièces qui les accompagnaient.

Deux chauffeurs de taxi de Longueuil ont déclaré avoir conduit Paul Rose à la maison de la rue Armstrong le 11 octobre, lendemain de l'enlèvement de Pierre Laporte.

Ils auraient reconnu leur client du 11 octobre, grâce à la photo de Paul Rose publiée dans les journaux le 18 octobre, lendemain de la mort de M. Laporte.

A cette maison de la rue Armstrong, les experts du laboratoire médico-légal auraient prélevé les empreintes digitales de Paul Rose, Pierre Laporte, Bernard Lortie et Jacques Rose. Ils auraient

Suite à la page 6

Jean Marchand dément la rumeur d'élections hâtives

par Pierre Richard

M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'expansion économique régionale, a démenti hier les rumeurs selon lesquelles le gouvernement canadien décréterait une élection générale ce printemps ou cet automne.

Interrogé sur les ondes de CKAC à l'émission Le Point du Jour, M. Marchand a affirmé que ces rumeurs d'une élection hâtive circulant dans les milieux de l'opposition ou, selon lui, on rencontre une certaine nervosité.

"Actuellement, a-t-il ajouté, je ne vois aucune raison à une élection des cette année."

Le ministre a toutefois pris garde de mentionner qu'il peut toujours se présenter un événement qui justifierait une élection de cette année. Il a, de plus, précisé qu'il faut un motif grave pour convoquer une élection avant terme.

"On ne peut pas faire une élection parce que ça nous tente ou parce que notre parti aurait plus de chances à tel moment qu'à un autre."

Questionné sur le recours à la loi des mesures de guerre par le gouvernement Trudeau en octobre dernier, le ministre Marchand a déclaré que le gouvernement canadien devait agir rapidement, avec le seul moyen qu'il avait alors en sa possession, parce que la population de Montréal était affolée et que la police de Montréal a alors fait savoir que s'il se passait quelque chose, elle ne pourrait pas y faire face.

Quatre mois plus tard, il est facile de dire qu'il n'y avait pas de danger, a précisé le ministre. Moi, je ne l'ai pas vu l'insurrection, mais les gouvernements provincial et municipal de même que les polices provinciales et municipales, nous ont dit que la situation était explosive et ont réclamé notre intervention."

M. Marchand a aussi soutenu que, dans les cas d'urgence, il est nécessaire que la police ait le pouvoir de garder des personnes en prison pendant un certain

Suite à la page 6

aujourd'hui

Le salon nautique 71 se tiendra à la Place Bonaventure à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 7 mars.

L'Association québécoise des professeurs de français et le service du français du ministère de l'éducation organisent aujourd'hui une journée d'étude, à l'école Anne-Hebert (555 chemin Sainte-Foy, Québec), sur la place de la littérature au secondaire.

A 20h00, au Reine Elizabeth, dîner offert par l'Institut des comptables agréés du Québec en l'honneur de ses nouveaux diplômés.

A 20h30, au mess des officiers de la base des forces canadiennes, à Saint-Hubert, dîner annuel de l'escadron 306 de l'Association de l'ARC. Le ministre Bruce S. Mackay sera le conférencier.

A 20h30, à l'Institut Dominique Savio, 9335 rue Saint-Hubert, danse bavaroise organisée par les Amis du scoutisme de la paroisse Christ-Roi.

Aujourd'hui, de 09h00 à 17h00, les louvettes de Montréal ont leur festival à l'orphelinat Saint-Arsène, 7321, rue Christophe-Colomb, tandis que les Rangers auront un souper et un film au Collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé. Demain, de 10h00 à 20h00, les Pionniers ont leur activité à Sainte-Anne de Bellevue. Il y aura défilé, sports, exposition, soirée d'amateurs et un spectacle avec Raymond Lévesque.

A 12h30, le ministre Claire Kirkland-Casgrain assiste à la mise en chantier de la polyvalente LaSalle Catholic High de Ville LaSalle. Demain, à 14h00, Mme Kirkland-Casgrain est l'invitée d'honneur à l'inauguration de la Caisse populaire de Ville LaSalle Centre.

DEMAIN

A 11h00, le ministre Jean Cournoyer participe à l'émission radiophonique "Objectif travail" sur les ondes de Radio Mutuelle.

De 10h00 à 18h00, exposition de timbres et de monnaies à l'hôtel Laurentien.

A 18h30, dîner-bénéfice de l'Union nationale. Le conférencier sera le chef du parti, M. Jean-Jacques Bertrand.

A 19h00, à l'hôtel Windsor, dégustation de vins et fromages organisée par l'Association des parents catholiques. La fête sera rehaussée par la présence du Seigneur. Renseignements: 523-6531 ou 524-0503.

Le fisc à votre service

QUEBEC (OIP) — Le ministre du revenu du Québec, M. Gerald Harvey, annonce que des spécialistes de la direction générale des impôts seront à la disposition du public dans 13 villes pour lui fournir des explications sur la préparation des rapports d'impôt pour 1970.

Ainsi, des bureaux temporaires d'information sur les impôts seront ouverts au public du 1er mars au 30 avril 1971, dans les villes de Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Jonquière, Rouyn, Sherbrooke et Hull.

Par ailleurs, dans les villes de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rivière du Loup, Saint-Georges-de-Beauce, La Tuque et Thetford-Mines, les bureaux temporaires d'information sur les impôts seront à la disposition du public au cours de la semaine du 8 au 12 mars 1971.

Dans tous ces 13 bureaux, les experts du ministère seront sur place de 9 heures à 12h30 et 13h30 à 19 heures tous les jours, sauf le samedi et dimanche.

En établissant ces bureaux temporaires d'information sur les impôts, le ministère du revenu du Québec, veut permettre aux contribuables éloignés des centres de Montréal et de Québec, de pouvoir bénéficier des conseils de ses fonctionnaires pour la préparation des rapports d'impôt.

Boeing détourné sur Vancouver

Ottawa ne sait pas que faire du jeune "pirate de l'air" américain

OTTAWA (CP) — Le détournement d'un appareil de la société Western Airlines, qui est venu se poser à l'aéroport international de Vancouver, jeudi, a créé un imbroglio à Ottawa.

Selon des sources informées, des représentants de trois ministères — ceux de la justice, des affaires extérieures et du procureur général — sont en consultations au sujet des mesures à prendre contre le pirate de l'air actuellement détenu à Vancouver.

On se demande si l'on doit tout bonnement déporter le jeune militaire américain qui a détourné l'avion ou bien tenter des poursuites judiciaires contre lui.

En vertu de la récente convention de La Haye sur la piraterie aérienne, la saisie illégale d'un avion est un délit passible d'extradition. Cependant, cette convention n'est pas encore en vigueur et elle ne le sera qu'après avoir été ratifiée par dix pays. Le Canada lui-même, qui a pourtant joué un rôle de premier plan dans son élaboration, ne l'a pas encore ratifiée.

Quoi qu'il en soit, le ministère canadien des affaires extérieures a officiellement informé des faits le conseiller juridique du département d'Etat américain et des consultations préliminaires seraient en cours entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.

À la Chambre des communes, le ministre de la justice, M. John Turner, a déclaré, en réponse à certaines ques-

tions, que le gouvernement canadien prend cette affaire en sérieuse considération.

L'aventure a commencé au-dessus de Medford, Oregon, environ une heure après le départ de l'avion de San Francisco. L'appareil se dirigeait sur Seattle avec 92 passagers, dont 67 recrues de l'armée américaine, et un équipage de cinq membres, lorsque le jeune pirate, âgé de 19 ans, ordonna à une hôtesse de le conduire au pilote.

Rendu dans la cabine du pilote, Chapman Scott Patterson, originaire de Shingle Springs, en Californie, enjoignit au capitaine Bruce DeSpain de se diriger sur Cuba. Le capitaine lui déclara qu'il n'aurait jamais assez de carburant pour se rendre à Cuba. Le jeune Patterson opta alors pour Vancouver, et dès que l'avion se fut posé sur la piste, il dévoila à la tour de contrôle qu'il n'était pas armé. N'avait pas de bombe et était prêt à se livrer à la police.

L'appareil, qui était attendu à Seattle à 21h47, s'était déposé à Vancouver à

Tel-Aide: 935-1101

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à Tel-Aide en page 9 de notre édition d'hier, le vendredi 26 février. Le numéro de téléphone de Tel-Aide est 935-1101 et non celui indiqué hier.

22h16. La Gendarmerie canadienne et les services de sécurité de l'aéroport firent descendre les passagers qui furent tout surpris d'apprendre qu'ils n'étaient pas à Seattle mais bien à Vancouver.

On fouilla l'appareil sans rien trouver de suspect. Le sac brun que transportait le pirate ne contenait qu'une canette de désodorisant sans pression.

Les passagers furent conduits dans une salle de l'aérogare pour être interrogés, après quoi les policiers ont pénétré dans l'appareil et ont appréhendé le pirate qui n'a offert aucune résistance. Personne n'a été blessé et l'appareil n'a pas été endommagé.

Le Boeing, avec un passager en moins, a repris les airs à 13h09 pour atterrir une vingtaine de minutes plus tard, à Seattle.

ATELIER DE BATIK de Thérèse Guité

Inscription jusqu'au 10 mars 1971

INSCRIPTION 861-1965

Connaissez-vous un dictionnaire de la langue française



qui puisse être à la fois

- un dictionnaire de la langue écrite et parlée usuelle?...
- un dictionnaire qui facilite l'acquisition des moyens d'expression par les regroupements et les dégroupements de mots?...
- un dictionnaire qui classe les significations d'un mot selon les constructions grammaticales?...
- un dictionnaire de phrases où tous les emplois des termes de la langue sont donnés avec les nuances qui les distinguent?...
- un dictionnaire des synonymes et des contraires, avec leurs différences de sens et d'emploi?...
- un dictionnaire des niveaux de langue?...
- un dictionnaire de prononciation?...
- un dictionnaire de grammaire par les tableaux qu'il contient?...
- un dictionnaire s'appuyant sur des exemples pris sur le vif, dans le langage de tous les jours.

LIBRAIRIE LAROUSSE (CANADA) LIMIÉE propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. Distributeur exclusif au Canada: LES ÉDITIONS FRANÇAISES INC. licence quant aux droits d'auteur et usage inscrit des marques pour le Canada.

les éditions françaises inc.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS DES ÉDITIONS PEDAGOGIA ET POUR LE CANADA DES ÉDITIONS LAROUSSE

ENCAN DE TABLEAUX

La collection particulière de M. John Popovic, peintre de renommée mondiale, sera mise en vente à l'encan.

LE 3 MARS 1971
AUX GALERIES ST-PAUL,

29 EST, RUE ST-PAUL
à 20 heures.

Les toiles pourront être examinées le 2 mars à partir de 11 hres jusqu'à 21 hres, et le 3 mars de 11 hres à 19 hres aux Galeries.

Joseph Walsh, encanteurs.

éditorial

Ces usines en fuite

Le président de la Compagnie Trust Royal, M. Conrad F. Harrington, et le président de la Montreal Trust Company, M. Frank E. Case, viennent coup sur coup, dans le même Château Champlain, d'exprimer l'opposition que soulève dans les milieux d'affaires anglophones de la métropole la politique linguistique du gouvernement Bourassa, spécialement dans le domaine de l'éducation.

Plus tôt, au mois de janvier, dans une allocution beaucoup plus nuancée que d'aucuns ont voulu l'entendre, le président de la Banque de Montréal, M. Arnold Hart, s'était fait l'écho d'inquiétudes analogues chez certains investisseurs intéressés à s'établir au Québec ou à y agrandir leurs entreprises. Plus que sur les bombes ou les manifestations violentes, avait-il expliqué, le gros de leurs interrogations portait sur la langue de travail dans l'entreprise et sur l'éducation que l'école offrirait aux enfants des employés mutés à Montréal. Le président de la Banque de Montréal s'était cependant réjoui des projets du ministère de l'éducation visant à donner aux jeunes anglophones le moyen d'apprendre convenablement le français.

Or, c'est précisément contre cette politique du ministère de l'éducation que MM. Harrington et Case viennent de lancer au cabinet Bourassa, sous le couvert de conseils mi-carotte mi-bâton, ce qu'il faut bien qualifier d'ultimatum.

Pour le président du Trust Royal, "la politique n'a pas sa place ici", chez les actionnaires, mais la compagnie a déjà présenté ses vues sur l'usage du français au travail dans un mémoire à la commission Gendron, qui doit faire rapport plus tard cette année. "Entre-temps, affirme M. Harrington, nous nous demandons avec inquiétude de quelle est la véritable politique linguistique du gouvernement du Québec." Toutefois, poursuit-il, "nous cherchons à obtenir des éclaircissements des autorités compétentes et nous avons confiance qu'on trouvera une solution raisonnable". Du reste, ne l'a-t-on pas dit à maintes reprises, "on ne peut pas forcer par une loi les gens à parler une langue entre eux".

C'est pourquoi, "le gouvernement provincial voudra sans doute s'assurer que sa politique est bien comprise, particulièrement pour ce qui est de l'éducation". On n'accomplirait en effet rien de bon "en créant une sorte de ghetto qui servirait

à isoler les Québécois du reste du Canada et de l'Amérique du Nord et qui nuirait à la mobilité des gens sans égard à leur âge et à leur occupation."

Les actionnaires peuvent toutefois se rassurer, les dirigeants d'entreprises et "les membres du gouvernement d'expression française" sont des gens "très réalistes". Nous ne pouvons, qui a des oreilles pour comprendre, "nous permettre de commettre l'erreur de créer une situation qui fermera les portes du Québec et incitera les gens dont la compétence et les capitaux nous sont nécessaires, à s'installer ailleurs pour une question de langue et d'éducation." Ainsi parlait le président du Trust Royal.

C'était le mercredi. Le lendemain, au même hôtel, le président du Montreal Trust y va encore plus carrément. Le Québec reconnaît qu'il a besoin de capitaux "en provenance des autres provinces canadiennes et de l'étranger" mais malheureusement il a commencé à prendre "des mesures qui non seulement effraient les nouveaux venus éventuels mais encore qui découragent les entreprises déjà établies et dont la contribution à l'économie de cette province est si importante".

Quelles mesures? "Je ne citerai qu'un seul exemple", a poursuivi M. Case: la décision de "faire du français la langue d'étude dans les écoles secondaires, dans une proportion minimale de 40% de l'ensemble des matières." Avantage "considérable" pour l'étudiant établi au Québec, cette mesure risque de devenir une "véritable pierre d'achoppement dans le cas d'étudiants de passage". Or, voilà qui intéresse de "nombreux employés de grandes sociétés", qui hésitent à venir à Montréal ou refusent "carrément" au point que si cette tendance devait "persister, certaines sociétés transféreront leur siège social hors du Québec."

... hors du Québec, qui devra se contenter de succursales ou d'usines, empêchant ainsi bon nombre de jeunes Québécois d'accéder à des postes de commande à moins de quitter la province.

L'histoire jugerait alors sévèrement les hommes politiques qui auraient condamné leurs frères à vivre dans des ghettos, et "réduit à néant leurs espoirs, leurs ambitions et leur niveau de vie".

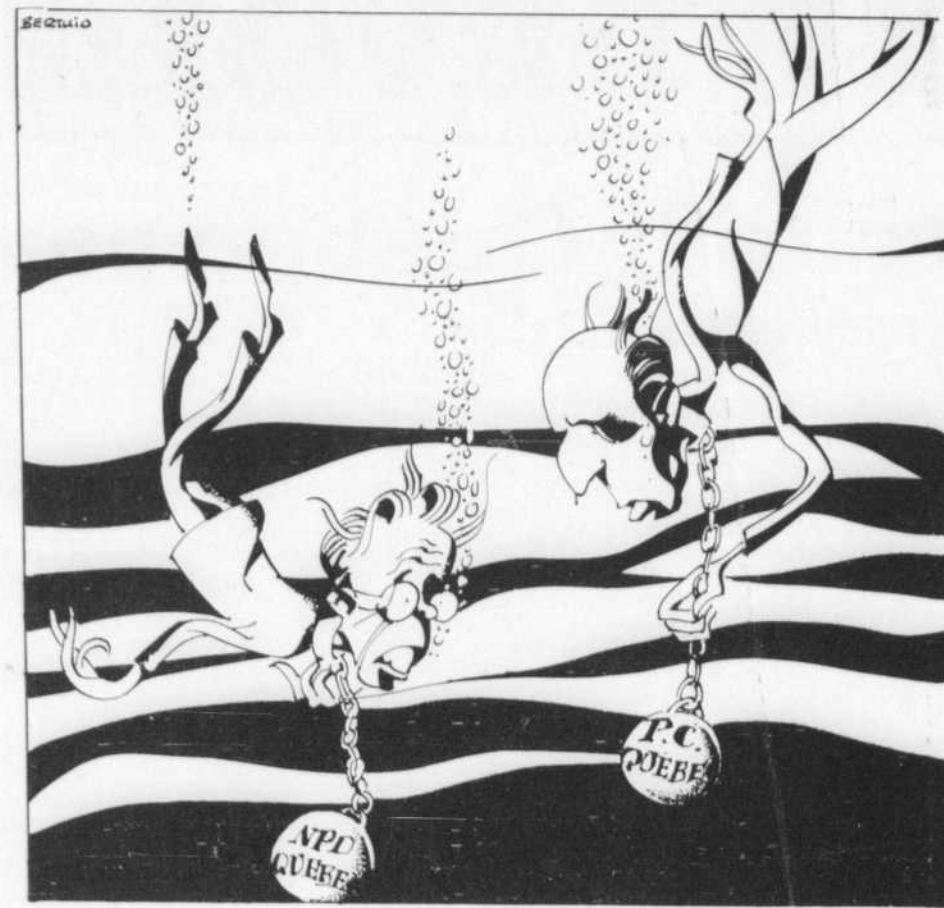
Écartons pour le moment cette tardive sollicitude pour l'avenir culturel et économi-

que des jeunes Québécois en Amérique du Nord. Les Québécois ne sont pas si démunis qu'on pourrait le croire dans les assemblées d'actionnaires. La majorité d'entre eux seraient sans doute les premiers à se lever contre le gouvernement du Québec si des lois injustes venaient, un siècle après les injustices qui n'ont pas ému les trusts d'autres provinces, répéter ici les génocides culturels qui ont été perpétrés ailleurs contre les minorités françaises. Gageons même qu'il n'en manquerait pas pour s'opposer au corporatisme avec lequel des bureaucrates gouvernementaux pourraient être tentés d'appliquer des mesures jugées valables par tout le monde, y compris les étudiants anglophones. La crise d'octobre, en effet, a démontré que le Montreal Trust et le Royal Trust ne détenaient pas le monopole de l'esprit de justice et de liberté dans cette province.

Que les droits "acquis" de la communauté anglophone soient protégés dans les écoles, que des institutions spéciales soient créées pour les enfants "de passage" dans les milieux des grands sièges sociaux, que diverses modalités soient trouvées et suggérées quant à la langue de travail dans les grandes entreprises, tout cela peut être ouvertement discuté et défendu avec des arguments valables. D'où vient alors ce recours au chantage? Aux fuites de capitaux et de sièges sociaux? Pourquoi, s'il s'agit de ne pas léser des étudiants anglophones, ces menaces à peine voilées pour l'emploi et la promotion des jeunes Québécois?

Malheureusement pour les trusts, ceux qui habitent les taudis confiés à leur saine administration n'ont plus guère d'espoir d'obtenir du travail dans le régime actuel. Unilingues ou bilingues, leurs enfants seront toujours trop nombreux pour trouver suffisamment de "postes de commande" dans les grandes entreprises. Les jeux se font si clairs de jour en jour au Québec que c'en devient du théâtre. En jouant la grande scène de l'usine en fuite, les hommes d'affaires anglophones ne font que rendre plus visible le rôle peu enviable que joue dans leur esprit le gouvernement du Québec. Il n'est pas trop tard, même en matière de langue, pour discuter ouvertement et franchement. Quand comprendra-t-on que la menace économique est dépassée depuis longtemps par le chômage et que le recours au chantage entre précisément dans la stratégie des extrémistes?

Jean-Claude LECLERC



"Vous êtes pas écoeurés de mourir, bandes de caves"

LIBRE OPINION

La crise du Cégep de Saint-Laurent

par RENÉ MINOT, professeur

Le Cégep de Saint-Laurent est en panne depuis plus d'une semaine. Avant, insatisfaction de nombreux étudiants et professeurs. Depuis, mécontentement général: les étudiants et leurs parents s'interrogent sur la date du retour aux activités normales pendant que les enseignants et l'administration s'acharnent à trouver des points d'entente ou, à défaut, un terrain de discussion.

Le conflit en question mérite que la réflexion s'y arrête, car il nous semble caractéristique de la situation que vit notre société. En bref: une administration qui voudrait aller de l'avant dans l'organisation du Collège mais dont le dynamisme, allié à une volonté légitime de structuration, se trouve incarné, comme c'est le cas très souvent au Québec, dans des hommes pour qui les vieilles habitudes de hiérarchisation ont une efficacité souveraine. L'administration n'a pas encore compris qu'il est inévitable que cette "violence" ne puisse se résoudre que dans une démocratisation en profondeur (P.E. Trudeau, "Le Devoir" - lundi 22 février, p. 1).

Voilà pourquoi les non-spécialistes de la technocratie, tels que syndicat étudiant, syndicat des employés de soutien et syndicat des enseignants ont été perçus comme des empêchements de tourner en rond. Les deux premiers ont sombré ou sont morts-nés. L'autre a été tenu dans un état de minorité.

Du côté des professeurs, en effet, c'est une vraie désolation de constater que la coopé-

ration avec l'administration n'a jamais existé parce que, sciemment ou non, la direction les tenait dans un état de subordination. En maugréant, ils acceptaient de petites concessions à leurs droits prévus dans la convention collective. Divisés ou indifférents, ils devenaient de semaine en semaine, plus "fonctionnaires", courbant l'échine jusqu'au fond. L'important n'est pas, c'est la sécurité d'emploi et la paye qui en découle.

Une population intéressée à la marche du Collège, "tannée" et muette, voilà ce que les professeurs étaient en train de devenir. Voilà ce qui est peut-être déjà arrivé aux premiers usagers du Cégep: les étudiants. Voilà aussi — les sociologues sont là pour nous le dire scientifiquement — ce qui se passe au Québec. C'est grave, on ne le répètera pas assez: si l'on veut le dynamisme des membres du groupe, l'agressivité va trouver des voies de sortie dans la contestation globale et brutale, ou bien dans l'interminable suite des revendications salariales par lesquelles patrons et employés croient, à tort, trouver un remède définitif à l'insatisfaction dont personne ne semble voir qu'elle est fondamentalement intérieure et non pas d'abord matérielle.

Les professeurs du Cégep de Saint-Laurent, comme la plupart des enseignants, parce qu'ils sont des éducateurs et que leur idéal, au fond, reste celui de préparer des êtres à la liberté — par le savoir, par l'art, par le développement et l'exercice des possibilités

des étudiants — sont amenés à avoir avec ceux-ci une relation privilégiée fondée sur la confiance et la meilleure forme possible de participation. C'est un des éléments fondamentaux de l'acte pédagogique, que cette communication avec les étudiants. C'est là que les professeurs trouvent leur véritable autorité. Quoi de surprenant alors que ceux-ci demandent à l'administration une forme de participation réelle à certaines décisions. Le rôle de l'administration est de favoriser les conditions matérielles de la relation pédagogique et non pas d'imposer un carcan de règlements, et de créer ainsi une situation où l'enseignant se sent dévalorisé. La crise en est une de confiance. Il est significatif qu'au cours d'une conférence de presse, le président du syndicat, M. Rouleau, a noté qu'il ne s'agit d'abord pas d'une question d'argent.

C'est un fait: les enseignants de Saint-Laurent se sentent méprisés, tenus pour des gens irresponsables. Or, leur mouvement actuel est celui du réveil de gens responsables et solidaires, qui veulent avoir des preuves tangibles qu'on les tient pour tels. Il nous semble que l'administration aurait intérêt à percevoir ce changement: traiter collectivement, avec la direction, de questions touchant la vie du collège. C'est là, au fond, le véritable objet de la négociation qui semble s'amorcer: un débat sur "des positions globales de principes", tel que le souhaitait récemment à la radio, le directeur général du Cégep de Saint-Laurent.

bloc-notes

Votes de ratification et votes de grève

Au début du mois, nous commentions ici même une information voulant que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, s'apprêtait à réglementer de façon plus stricte les procédures entourant les votes de grève dans le domaine de la construction. Nous donnions notre accord de principe à un tel projet.

Nous en avons reparlé au moins une fois depuis, mais nous aimerions revenir sur le sujet à la suite de nouvelles suggestions qui nous ont été faites. Ainsi, un lecteur a mis en doute la sagesse d'établir dans une loi des mécanismes de contrôle sur les votes de grève comme sur les votes de ratification des conventions collectives. Ce lecteur envisageait le problème dans son ensemble et non uniquement en rapport avec le secteur de la construction.

Pour lui, cette question des formalités qui doivent entourer l'acceptation ou le rejet des propositions patronales, comme le déclenchement d'une grève, doivent demeurer de la régie interne des syndicats. C'est un point de vue intéressant.

Par contre, le législateur ne peut rester indifférent devant le danger toujours présent d'une absence de démocratie à l'intérieur des syndicats. Les syndicats, aujourd'hui, ne sont plus de simples associations volontaires ou privées. Ils ont au moins un caractère semi-public. Ils ne sauraient échapper complètement au regard de l'État.

Mais alors, comment trancher ce dilemme? On peut probablement se rallier ici à une suggestion que formulait Me Fernand Morin, président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, dans une étude qu'il faisait en 1968 pour le compte de la com-

mission Woods. Me Morin se disait alors en faveur d'une intervention de l'État, mais d'une intervention qui serait surtout indirecte.

Une loi-cadre

Quelle forme prendrait cette intervention indirecte? Celle d'une loi-cadre qui se contenterait d'énoncer quelques grandes règles générales concernant la ratification des conventions ou le déclenchement des grèves. Cette loi-cadre, toutefois, ferait une obligation à tous les syndicats de prévoir dans leurs constitutions et règlements des modalités précises d'application de ces règles générales.

Il faut dire que Me Morin, tout comme la commission Woods, ne vise pas à faire une obligation aux syndicats de procéder à des votes de ratification ou à des votes de grève avant de signer une convention ou de déclencher un arrêt de travail. Il s'intéresse surtout aux formalités que doivent revêtir ces votes lorsqu'ils ont effectivement lieu.

Pour Me Morin, il s'agirait de forcer les syndicats à définir ces formalités de façon que leur attitude, à cet égard, soit non seulement connue de leurs membres, mais du grand public. Il irait cependant plus loin en stipulant que les syndicats qui n'inscriraient point de telles clauses dans leurs constitutions et règlements n'obtiendraient tout simplement pas leur accréditation.

Ce qu'il faut comprendre ici, c'est que l'esprit démocratique à l'intérieur d'un syndicat peut se manifester de plus d'une façon. Ainsi, on trouve des syndicats où les membres sont souvent consultés aux diverses étapes de la préparation du projet de convention collective ou de sa discussion avec la partie patronale. Il y a alors une étroite communication entre la base et le sommet que les négociateurs peuvent très bien ne pas sentir le besoin de revenir devant l'assemblée générale pour se faire autoriser à accepter les dernières propositions de l'employeur ou solliciter un mandat de grève.

Par contre, il se rencontre des syndicats où l'on multiplie facilement les votes, où on respecte ap-

paremment de façon plus scrupuleuse le droit des membres à se prononcer sur l'acceptation des offres patronales ou le déclenchement de la grève mais où, en pratique, l'esprit démocratique est plutôt faible. On tronquera l'information dont les membres auraient besoin pour se prononcer, on favorisera l'énoncé de certains points de vue, on organisera des caques, on déclenche le vote dès qu'on aura réussi à enflammer les esprits, on fera voter les syndicats à main levée ou par écrit mais sans les isoler les uns des autres, etc.

Ce sont à ces derniers syndicats que songe Me Morin. Il veut que la démocratie qu'ils se targuent de pratiquer soit une démocratie réelle. La chose est importante, car, en pratique, la presque totalité de nos syndicats soumettent l'acceptation des conventions ou le déclenchement des grèves à un vote obligatoire des membres, voire à un vote écrit.

Modalités à expliciter

Alors, dans l'optique de Me Morin, tous ces syndicats qui acceptent cette pratique du vote des membres pour ce type de décision majeure, devraient expliciter dans leurs constitutions et règlements, la façon dont ils y prendront pour respecter les exigences de la loi-cadre. Ils devraient faire adopter par leurs membres des clauses relatives au temps et au lieu du vote, au mode de scrutin, au quorum des membres, à la façon dont sera présenté et rédigé le bulletin de vote, à l'identification des personnes ayant droit de vote, aux facilités qu'aura la partie patronale de faire connaître ses positions aux syndicats, etc. C'est en analysant ces clauses qu'on verra si elles sont susceptibles, vraiment, d'assurer un vote secret et libre, c'est-à-dire un vote où le militant syndical ordinaire peut s'exprimer sans influence indue et en toute connaissance de cause.

En résumé, d'après les suggestions de Me Morin, les syndicats demeureraient libres de recourir au vote, mais des qu'ils le feraient, ils devraient prévoir les formalités que nous venons d'énumérer sous peine de non-certification ou de décertification. La seule autre obligation que créerait la loi-cadre aurait trait à la période où un vote de grève peut être pris. La loi stipulerait que ce vote ne serait valide que s'il est effectué à partir du moment où le syndicat a légalement le droit de déclencher un arrêt de travail. C'est, de toute façon, ce qu'avait recommandé également la commission Woods. (A l'époque, nous avions exprimé des doutes là-dessus, mais il faut probablement reconnaître qu'un vote de grève pris avant l'acquisition par le syndicat du droit de faire grève pourrait ne constituer, en réalité, qu'un chèque en blanc ou une sorte de chantage peu sérieux).

Quoi qu'il en soit, nous estimons que cette formule d'intervention de l'État dans les votes de ratification et de grève devrait, en raison de son caractère surtout indirect, rallier les esprits les plus hésitants. L'État ne peut rester complètement à l'écart d'un domaine

Au revoir

J'ai signé des éditoriaux ou des bloc-notes dans ce journal au cours des cinq dernières années. Celui qui précède constitue une sorte de point final. Je quitte Le Devoir aujourd'hui même pour retourner à La Presse où j'avais œuvré auparavant durant vingt années. J'y occuperai des fonctions d'adjoint à la direction de l'information.

Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner tout le plaisir et toute la satisfaction que j'ai éprouvés pendant ce bref passage ici. Je n'en garde que d'excellents souvenirs. Ce travail au Devoir m'a valu des contacts fort enrichissants non seulement au sein de l'équipe des journalistes mais encore avec de nombreuses personnalités de la société canadienne et de la société québécoise.

Je n'ajouterais qu'un mot. Mon départ n'est motivé par aucun désaccord avec mes confrères éditorialistes. J'ai toujours soutenu et continué de soutenir avec grandes lignes de la politique éditoriale du Devoir. Je quitte de mon propre gré et en toute sérénité. Je n'ai que des sentiments de gratitude en ce moment. J'ai voulu servir Le Devoir en toute loyauté. Je m'efforcerai tout simplement de faire de même dorénavant à l'endroit de La Presse.

Vincent PRINCE

"On sait que les remous sociaux sont souvent le prélude d'un progrès. Les difficultés présentes devraient convaincre la grande famille humaine de s'atteler résolument à l'édification de la paix, oeuvre de justice incessante évoquée chaque année au Canada à l'occasion de la Fête du Travail. A l'orée de la décennie de 1970, que d'anciens entrepreneurs comme "la décennie de la colère" et une "époque de troubles", on découvre l'aiguillon de l'Esprit dans ce qu'il est convenu d'appeler "le processus de libération". Gaudium et Spes, par 4 et 11).

("Libération", Message des évêques canadiens à l'occasion de la fête du travail 1970).

lettres au DEVOIR

Il faut prendre position

Est-il besoin de rappeler que le secteur d'éducation traverse une période de crise? Et c'est peut-être au Cégep de Saint-Laurent que la crise a atteint son paroxysme: menaces de procédures judiciaires contre l'exécutif des enseignants, fermeture du Cégep par l'administration (lock-out), et ce depuis le 18 février, incohérence dans les négociations, et avant tout, impossibilité de fournir une information adéquate à la communauté collégiale.

Comment expliquer de pareils événements? S'il n'avait été question que de déclassement, le problème n'aurait pas atteint semblable envergure. C'est surtout une accumulation de faits troublants, au cours des derniers mois qui a instauré un marasme administratif insupportable et un climat malsain dans tout le

régime pédagogique du collège.

Quand une communauté se voit victime de la lenteur des services à l'équipement (appareils audio-visuels, location de salles, etc.), quand elle doit vivre dans des bâtiments qui ne répondent pas aux normes de sécurité élémentaires du service des incendies, quand une communauté de 2.500 consommateurs n'a que deux représentants sur dix-neuf au conseil d'administration; quand elle est privée d'information précise sur les activités financières de ses administrateurs, n'est-il pas légitime qu'elle mette fortement en doute l'efficacité et même la bonne foi de ses dirigeants?

N'est-il pas légitime que chacun de ses membres se sente impliqué dans son bon fonctionnement?

Or, depuis le 16 février, pourquoi la communauté collégiale

ne s'est-elle pas prononcée? S'aurait-elle une "majorité silencieuse"? S'aurait-elle apathie devant l'éventualité d'une session compromise? Nous ne pouvons nous résigner à admettre un si grand manque d'intérêt face à un problème qui nous implique tous.

Il est donc primordial que chacun s'engage directement dans le règlement du conflit, en exerçant sa liberté d'expression de façon claire et nette. Parents et étudiants, avant qu'il ne soit trop tard, prenez position. Un comité de "liaison" déjà formé vous fournira l'information nécessaire à votre engagement. (signé)

Claire CHAMBERLAND
Jacqueline CAMPBELL
Raymond NEPVEU

étudiants du Cégep de Saint-Laurent
25-2-71

Taon et ton... ou J.J.S.S.

lant de gros scandales.

Heureusement, l'histoire ne retient pas leurs noms.

Malheureusement, leurs flèches marquent parfois leurs cibles dans l'esprit de la population.

Qualifier de "taon" J.J.S.S., comme vient de le faire M. Jean

Lévesque, (re: Antiprosos du 5 fév.) est pour le moins bizarre — à moins qu'on ait soi-même "poudu" quelque chose d'équivalent au "Défi américain". Et c'est également de très mauvais ton.

Claire PÉPIN

Drummondville, 20-2-71

Assemblée constituante

deux.

Une assemblée constituante pan-canadienne à deux nations est un mythe. Une assemblée constituante ou une partie se subdivise en neuf afin de diminuer la voix de l'autre

est une farce. Et faire gober une telle assemblée à mon pays, c'est une tragédie.

Jacques CORNELIS

Montréal, 19-2-71

Le départ d'un collègue

Les frontières qui séparent un journal d'un autre peuvent paraître, à certains jours, terriblement étanches. Il en va souvent autrement dans la vie réelle.

En mai 1966, Vincent Prince, après avoir occupé pendant plusieurs années des postes de premier plan à La Presse, se joignait à l'équipe éditoriale du Devoir. Le passage se fit sans heurt, sans faux éclat. En très peu de temps, notre collègue fut parfaitement intégré à l'équipe du Devoir comme il l'avait été auparavant à celle de La Presse.

Aujourd'hui, M. Prince nous quitte pour retourner à La Presse. Le passage se fait de nouveau, comme on pourra le constater en lisant "au revoir" de M. Prince, dans un climat de parfaite sérénité. Roger Mathieu avait fait à Vincent Prince une offre tellement intéressante à tous égards de vue que M. Prince pouvait affec-

lement la refuser: ce qui est perte pour nous est gain précieux pour le secteur capital de l'information où La Presse joue un rôle de premier plan.

M. Prince a apporté à l'équipe éditoriale du Devoir, depuis près de cinq ans, l'appui constant d'une expérience très riche, d'un jugement sûr et droit, d'une loyauté à toute épreuve. La Presse retrouve en l'appelant à d'importantes fonctions, un journaliste qui lui avait déjà consacré près de vingt ans de sa carrière professionnelle et qui jouit de l'estime universelle de ses confrères.

A notre collègue et ami Vincent Prince, nous adressons nos remerciements chaleureux pour le concours qu'il a fourni au Devoir et nos vœux cordiaux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Claude RYAN

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Forcier

Traité par: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne, \$35 par année, six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (liques groupées)

des
Idées

des
événements

des
hommes

LIBRE OPINION

À la recherche d'une politique sur les investissements USA

par ALAIN GREMILLET

professeur à l'université Laval de Québec

En 1969, plus de 13 milliards de dollars US ont été investis à l'étranger par des firmes américaines, près de quinze, estime-t-on au cours de 1970.

L'Europe occidentale est la principale bénéficiaire... ou victime de la sollicitude du dollar, recevant environ la moitié de ces capitaux. A eux seuls, les États membres du Marché commun accueillent le tiers de tous les investissements américains à l'extérieur de leurs frontières; la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, la France qui réalise un net rattrapage, restent les pays les plus souvent choisis. Pour ce qui est du Canada, les capitaux américains investis à ce jour représentent 29 milliards de dollars US. Toutefois, l'évolution chiffrée de ces dernières années traduit un recul relatif au profit justement du Vieux continent mais aussi de l'Australie riche en fer et en nickel. Récemment encore zone privilégiée des firmes américaines, le Canada semble devenu pour elles moins attrayant, sans doute, parce que beaucoup d'investissements y ont été faits dans le passé et qu'un seuil proche de la "saturation" a été atteint. On assiste donc à un changement dans la stratégie géographique des firmes américaines, laquelle se double d'une orientation sectorielle différente.

Recul relatif du Canada

La croissance des investissements américains est particulièrement rapide dans l'industrie manufacturière (45% du total des investissements américains) et notamment dans les branches à technologie avancée comme la chimie, la construction électrique ou l'électronique. Par exemple, les grands producteurs américains de circuits intégrés: Motorola, Texas Instruments, se sont installés en France. De même, dans le sillage de l'industrie, se crée et se développe un secteur tertiaire dynamique, d'origine américaine (10% du total de leurs investissements extérieurs). En revanche, la part relative des mines et des gisements pétroliers, longtemps domaine de prédilection du dollar, diminue progressivement (45% du total).

Cette nouvelle stratégie sectorielle des firmes multinationales américaines donne une explication supplémentaire au recul relatif du Canada comme bénéficiaire de leurs investissements.

Il n'en reste pas moins vrai qu'à l'heure actuelle, "l'aliénation" économique est beaucoup plus marquée au Canada qu'en Europe occidentale. Songeons que les Américains contrôlent 52% de l'industrie canadienne, les mines à 61%, la transformation des métaux à 85%, la production du pétrole et du gaz à 83%, l'industrie manufacturière à 57%. Constatons encore que les mines du seul Québec sont aux 4/5 contrôlées par des investisseurs étrangers.

La pénétration des capitaux américains en Europe, si elle s'accroît, reste en revanche moins profonde et limitée à des secteurs jeunes (pétrochimie, informatique...), ou de marketing (alimentation, détergents et cosmétiques...). C'est en Angleterre que les clés du pouvoir économique sont le plus souvent passées aux mains des Américains, lesquels contrôlent par exemple 80% du marché des machines à écrire, 55% de la construction automobile, 55% des produits pharmaceutiques, 45% des pneumatiques, 45% des savons et détergents. En Allemagne de l'Ouest, en revanche, les capitaux américains ne sont guère importants que dans quelques secteurs: le raffinage du pétrole 35%, l'automobile 30%, la construction électrique 20%, l'alimentation 13%, la construction mécanique 10%.

Le pourquoi de cette répartition géographique et sectorielle, des investissements américains appelle sans doute autant de réponses que d'investisseurs; cependant, à travers la

politique menée par les dirigeants de chaque firme, il est possible de déceler quelques grandes lignes d'actions convergentes:

Grandes lignes d'action

Tout d'abord, les compagnies américaines ont pris conscience de la force montante que constitue la Communauté économique européenne ainsi que l'existence d'un marché potentiel de 300 millions de personnes au pouvoir d'achat élevé. Comme, aux mêmes périodes, un ralentissement affectait l'économie du continent nord-américain, il est apparu prudent à ces entreprises de diversifier leurs investissements.

De plus, la rentabilité de ceux-ci s'avère plus qu'honorable, constituant ainsi une incitation certaine. Le conglomérat ITT, par exemple, a réalisé 36% de son chiffre d'affaires à l'étranger, notamment en Europe, et en a tiré 45% de ses profits en 1969.

D'autre part, un des effets de l'économie d'oligopoles américaine se fait particulièrement sentir: comme quelques firmes se partagent un marché, si l'une d'entre elles investit à l'extérieur, les autres ont tendance à l'imiter pour maintenir un certain niveau de concurrence. Ainsi, au Canada, les grands de l'automobile se sont successivement implantés; de même en Europe Westinghouse a suivi General Electric; Honeywell et Control Data, IBM; Chrysler en rachetant Simca en France, et Rootes en Grande-Bretagne a fait comme Ford et GM déjà installées en Allemagne et en Angleterre.

Un autre phénomène que nous appellerons "effet d'entraînement" joue aussi en faveur du développement des capitaux américains: les activités dites de services (banques, publicité, assurance, conseils...) suivent leurs clients de l'industrie. Ainsi, Procter and Gamble — France — traite ses affaires financières avec la Morgan Guaranty Trust et confie son budget publicitaire à l'agence Young and Rubicam. De même, les banques (Chase Manhattan Bank, Morgan, First National City Bank...) développent leurs activités en Europe où elles trouvent notamment de l'argent pour financer leur expansion. Il faut aussi considérer que les entreprises américaines disposent à l'étranger des facilités de crédit dont elles ont besoin: ainsi, en 1969, 91% de leurs investissements extérieurs ont été financés par des fonds non-américains, ce qui revient à dire plus directement que le Canada. L'Europe offre leurs entreprises... et l'argent pour les acquérir. De plus, les gouvernements leur accordent des avantages divers sous forme de primes, de dégrèvements fiscaux, d'infrastructures même, qu'en général, sans doute en raison de leur puissance et de leur image de marque, elles utilisent mieux que leurs concurrents des États considérés.

Songons qu'à une époque, la Belgique offrait des prêts permettant de financer les investissements étrangers à 100%, et les exemples similaires abondent, comme si l'investissement américain était une dame à courtiser à tout prix.

L'augmentation des coûts aux USA constitue un autre élément qui pousse les entreprises à investir là où la main-d'œuvre est moins chère: l'Asie du sud-est est préférée actuellement, mais longtemps, le Canada tout proche et aussi l'Europe ont bénéficié de ce phénomène. Quand les coûts ont monté aux USA, les usines ont franchi la frontière, comme la construction automobile; cependant les récentes conventions de travail montrent que cet avantage résultant des disparités dans le prix de la main-d'œuvre s'estompe progressivement. Cette arme se retourne même contre les États-Unis dans la mesure où les biens importés, produits par des filiales américaines sont favorisés par la législation fiscale et viennent directement concurrencer les produits "made in USA"; ainsi, GM Allemagne a envahi le marché américain avec près

d'un million d'Opel Kadett en 1969.

Enfin, les firmes américaines tirent parti avec ingéniosité, des différences dans les législations fiscales et utilisent à fond les avantages procurés par les "paradis fiscaux" que sont la Principauté du Liechtenstein, le Grand Duché du Luxembourg et certains cantons de la Suisse comme celui de Genève.

Avantages

Se demander quels sont les avantages et les inconvénients pour les économies canadienne et européenne de l'implantation de firmes américaines, c'est toucher du doigt le vrai problème. Il va sans dire qu'une réponse à une telle interrogation a souvent un caractère passionné et orienté: pour notre part, nous nous efforcerons d'y répondre sans parti pris.

Au rayon des aspects positifs, constatons que les investissements américains constituent pour certaines régions une des rares voies de développement; ainsi, pour la Flandre rurale en Belgique, ainsi, à un degré moindre, pour le Québec. M. Bourassa, lorsqu'il va à New York rencontrer les hommes d'affaires espère que leurs décisions d'investir dans la province dont il est le premier ministre, auront pour conséquences d'atténuer les disparités économiques existantes et d'être génératrices d'emplois.

De plus, les entreprises américaines apportent avec elles leurs techniques de gestion, leur politique du personnel à base de direction participative et par objectifs, leurs hauts salaires et aussi leur technologie.

D'autre part, ces firmes ont souvent une stratégie nord-américaine ou européenne: leur plan de développement inclut le Canada ou les six États membres de la CEE ensemble; par là même, elles contribuent à accroître les échanges commerciaux entre ces États: cela est particulièrement net entre les USA et le Canada, lesquels, en chiffre d'affaires, sont les deux plus grands clients mutuels du monde.

Enfin, la présence des géants américains, tel un catalyseur, a hâté la nécessaire restructuration des entreprises, surtout sur le Vieux continent.

Aspects négatifs

Toutefois, ce côté bénéfique incontestable ne saurait masquer certains aspects négatifs que personne ne peut nier.

Le plus grave est sans conteste, ce "coup d'État permanent" que constitue l'emprise économique croissante de ces compagnies américaines. Les données relatives au Canada se passent de commentaires: le fait reste plus limité en Europe bien que réel en Grande-Bretagne; de surcroît, les secteurs affectés sont souvent ceux qui conditionnent l'avenir, comme l'informatique.

De toute façon, la lutte est inégale entre ceux qui décident d'investir et ceux qui accueillent cet acte. Il n'est besoin de rappeler que deux exemples: songeons que le chiffre d'affaires de la GM (24 milliards de dollars) est à peine inférieur au budget de la France! Constatons aussi que les quatre premiers budgets publicitaires au Canada sont le fait — peu importe l'ordre — des filiales américaines: GM, General Foods, Procter and Gamble, Ford.

De plus, l'investissement américain est incomplet dans la mesure où il s'effectue sans capitaux américains ou avec très peu: le président des USA peut s'en réjouir pour le rétablissement de l'équilibre de sa balance des paiements, les économies canadiennes et des États d'Europe beaucoup moins. Quant au marché des euro-dollars, s'il favorise les opérations des banques et des compagnies américaines, il n'est pas sans danger et réduit considérablement l'efficacité des politiques monétaires nationales.

Enfin, les bénéfices réalisés à l'extérieur sont souvent rapatriés aux USA, sur le conseil des sociétés-mères ou de l'administration fédérale... au mépris des intérêts nationaux; ainsi, en 1966, la décision relative au rapatriement des profits, sans consultation des gouvernements, avait causé une certaine tension... et une correspondance dénonçant ce sans-gêne assez énorme entre le ministre des finances du Québec puis le ministre fédéral canadien et leur homologue de Washington.

D'abord un diagnostic

Alors, quelle attitude adopter devant l'investissement américain? Au risque de ne pas plaire à tous, nous croyons cependant qu'appliquer une politique d'obstruction ou de contrôle tâtillon serait manquer de réalisme. C'est vrai en Europe, cela l'est plus encore au Canada, compte tenu des faits et des données, sur lesquels, d'ailleurs, partisans d'une "lutte contre le capital américain" feraient bien de se pencher attentivement.

L'important consiste déjà à prendre conscience du phénomène et à établir un diagnostic; l'heure du remède qui se résume en trois mots: — contrôle, défense, attaque — viendra ensuite.

Tout d'abord il est urgent pour tous les pays concernés de définir une politique concernant l'investissement américain. Aucun ne l'a encore fait réellement jusqu'à présent bien que certaines actions laissent à penser que les gouvernements s'orientent vers un contrôle sélectif: que les firmes américaines investissent, oui, mais pas dans n'importe quel secteur, et dans certaines limites. Ainsi, le gouvernement canadien tend à mieux contrôler les acquisitions de firmes et à développer l'exploitation des richesses naturelles avec des capitaux canadiens; d'où, par exemple, le refus de la prise de contrôle de la compagnie Denison, qui exploite des mines d'uranium, par des capitaux anglo-américains. De même, le refus opposé par le gouvernement français, il y a quelques mois, au rachat par la compagnie Helena Rubinstein des parfums Rochas, résulte d'une idée similaire.

On peut aussi songer à une stratégie défensive en favorisant les regroupements d'entreprises, en apportant les capitaux aux idées novatrices: souvent dans ce but, les gouvernements ont créé des organismes tels que l'IRI en Italie (Institut pour la reconstruction industrielle), l'IDI en France (Institut pour le développement industriel), ou l'IRC en Angleterre (Industrial Reorganization Corporation): ce dernier vient d'ailleurs d'être supprimé, sur l'autel du libéralisme économique par M. Heath, sans que l'on puisse, à notre sens, nier l'efficacité de son action passée. Des établissements du même genre, privés cette fois, ont été créés à l'initiative des banques et des établissements financiers européens comme Slater and Walker en Grande-Bretagne ou Eurogestor en France; en Europe encore, se sont multipliés, après que la technique eut fait ses preuves aux États-Unis avec l'American Research Corporation, des organismes de "Venture-capital", lesquels apportent de l'argent aux hommes qui ont mis au point un produit, une technique, un procédé et sont désireux de le commercialiser; ainsi, sont nés l'EED, (European Enterprises Development SA), la Technical Development Capital en Angleterre, Hersa Finance en France...

Le projet d'Ottawa de créer une Corporation de développement du Canada est peut-être un indice que les autorités

gouvernementales commencent à s'inspirer de telles idées. Les banquiers canadiens pourraient eux aussi s'en inspirer largement.

Enfin, comme l'attaque reste la meilleure défense, certains pensent avec raison, qu'il faut, non seulement consolider ses lignes arrières mais aussi porter le combat chez l'adversaire. De ce fait, de plus en plus nombreuses sont les firmes européennes à avoir une stratégie de développement mondial, troublant ainsi la belle assurance des dirigeants d'entreprises du continent nord-américain. En dépit des tracasseries administratives, des tarifs discriminatoires, de réglementations protectionnistes comme l'American Selling Price, des compagnies européennes y remportent de remarquables succès comme Volkswagen, Basf, Pechiney, Lever, Nestlé, l'Oréal, Hoffman-Laroche...

Des regroupements

De plus, conscientes du "défi américain", les firmes d'Europe tendent à se regrouper à un niveau national, parfois multinational, bien qu'à cet échelon, les restructurations se heurtent aux susceptibilités politiques: sans nul doute, la constitution de groupes nationaux comme British Leyland dans l'automobile, la Kraftwerke Union (Siemens et AEG) dans la construction électrique, Ciba-Geigy pour les produits pharmaceutiques... ou des accords entre firmes de pays différents — comme Ageu-Gevaert, Dunlop-Pirelli, Fiat-Citroën, Hoechst-Roussel-Uclaf, Crédit Lyonnais-Commerzbank... constituent autant d'actes positifs.

L'importance de l'investissement américain au Canada comme en Europe illustre la fonction dominante de l'économie américaine; malgré les dangers qu'il présente vis-à-vis de l'économie et de la culture d'un pays, il faut faire preuve de réalisme et considérer ses bienfaits: ne contribue-t-il pas à donner au Canada le second standard de vie du monde? Ne favorise-t-il pas l'emploi dans telle ou telle province? Le capital américain, on ne l'aime guère en général, mais on l'appelle cependant de tous ses vœux: à son adresse, c'est un peu comme si les gouvernants du Canada ou d'Europe lui lançaient ce mot célèbre de Corneille: "Va, je ne te hais point!"

Il n'en reste pas moins vrai qu'après le temps de la prise de conscience, doit venir celui de l'action. A ce dernier stade, parce qu'elle est contrôlée moins étroitement par les capitaux américains, sans doute aussi parce que ses gouvernements ont été plus fermes et ses firmes plus rapides à réagir, l'Europe occidentale apparaît peut-être plus avancée que le Canada. Toutefois, pour ce dernier, il est difficile d'ignorer, ou même seulement de modifier les pesanteurs économiques d'outre-frontière.

UNE EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE AU COEUR DU MYSTÈRE PASCAL

"Jésus-Christ, centre de notre vie chrétienne"

Une retraite organisée par le GAP (groupe d'animation pastorale)

pour les prêtres, religieux et religieuses, laïcs mariés ou célibataires

animée par Yvon Poirier et Serge Seguin avec méthode dynamique et audio-visuelle

du 8 avril (jeudi-saint)
ou du 12 avril (lundi de Pâques)
au campus St-Augustin, Cap Rouge

le nombre des participants est limité à 40

Pour tout renseignement: Le GAP
296 Loranger
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tel.: (819) 378-1103

COURS DE CULTURE RELIGIEUSE

donnés sous la direction

des PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces cours s'adressent aux éducateurs, aux étudiants en sciences religieuses et en théologie, aux prêtres, aux religieux et aux laïcs soucieux d'approfondir leur culture religieuse.

Mars et avril

Lundi, du 8 mars au 26 avril (7 soirées),
Jean-Marc DUFORT, S.J.: **L'eschatologie: la vie du monde à venir;**

Mardi, du 9 mars au 27 avril (7 soirées),
André MYRE, S.J.: **L'historicité de la Résurrection: étude des récits bibliques;**

Vendredi, du 12 mars au 30 avril (7 soirées),
Paul-Émile LANGEVIN, S.J.: **La primitive Église selon le témoignage des Actes des apôtres.**

Le coût de chaque série de cours est de \$15.00

Les cours sont donnés de 7 h 45 à 10 h p.m. au Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brebeuf, 5625, ave. Decelles.
Pour l'inscription, écrire au **Secrétariat des cours de culture religieuse**, 3330, boul. Édouard-Montpetit, apt. 32, Montréal 250, ou se présenter le premier soir d'une série de cours au Pavillon Lalemant du Collège Brébeuf.
Pour renseignements, téléphoner à 737-1465.

lettres au DEVOIR

Une tâche urgente pour le PQ

L'indépendance du Québec est plus que jamais en voie de se réaliser. L'extraordinaire résultat obtenu dans l'élection partielle de Chambly, dans des conditions très défavorables pour le P.Q., est un indice très révélateur (un tiers de l'électorat total, 45% de l'électorat francophone).

Au même moment un ministre fédéral, pourtant québécois, Jean Marchand, nous menace de la guerre civile si le peuple québécois veut établir une république indépendante. Cette menace n'en est pas une qu'on peut qualifier de farfelue quand on se souvient des agissements douteux de ce même monsieur pour permettre à "son" gou-

vernement l'instauration des "mesures de guerre", véritable matriage policier des Québécois, en exploitant le mythe d'une insurrection (une dizaine "d'insurgés", une trentaine d'armes "saisies" après des milliers de fouilles et perquisitions par 1.500 policiers et militaires de tout acabit!).

Devant une menace aussi précise de loi martiale, de guerre civile, et sans doute d'occupation militaire (le 22ème et autres régiments canadiens français ne marchant pas contre leurs compatriotes, les Trudeau-Marchand et autres Pelletier nous feront occuper et mater par les "braves" régiments canadiens Royal Winnipeg

Fusiliers, Royal Ontario Horse-guards et autres Royal Canadian Mounted Police), il est de mise que les Québécois prennent certaines mesures préventives des maintenant.

Parmi ces mesures, le P.Q. seul et vrai porte-parole valable des Québécois devrait constituer une délégation de personnalités hautement représentatives et compétentes dont la tâche serait d'alerter, discrètement mais avec beaucoup de sérieux, les peuples et gouvernements dont les sympathies nous sont d'avance acquises. En particulier et a priori, cette délégation devrait commencer par des con-

tacts et une action à l'ONU à New York.

La naissance de la République du Québec ne se passera pas sans quelques sautes d'humeur de nos futurs ex-confédérés, excités en temps et lieu par ceux de nos politiciens dont les folies et dangers à Ottawa seront en danger.

Il y a pour les Québécois tout à gagner à établir des maintenant ces contacts semi-officiels. Ils nous procureront une excellente protection contre d'éventuelles brutalités et des exactions intempestives suscitées par des "collaborateurs" au cours des moments délicats de la libération. Ils prépareront les futures relations internationales officielles du Québec, nous permettant de gagner du temps dans l'établissement des nouveaux courants commerciaux et culturels qui enrichiront les Québécois.

Le Parti Québécois a clairement établi sa stature et sa représentativité depuis 10 mois, pour avoir le droit moral, et donc la responsabilité morale et impérative, de prendre toutes les précautions pour assurer une accession à l'indépendance dans les meilleures conditions de stabilité, de calme et de sécurité. Le prochain congrès du P.Q. à Québec, serait bien avisé de donner toute son attention à la question, devrait-il, en raison de l'urgence, utiliser une procédure exceptionnelle de prise en considération.

J. DUPONT

Montréal, le 17 février 1971

La lettre de cachet

Est-ce vrai que le droit à la lettre de cachet n'a jamais été formellement aboli au Québec après la Conquête? Une fois rétabli, ce droit du bon vieux temps ne pourrait-il pas remplacer adéquatement la Loi Turner?

Peut-être un expert québécois en la matière pourra-t-il me renseigner sur l'état actuel et juridique de la lettre de cachet.

John GRUBE

Université de Windsor, Ont.

HMH

Éditions Hurtubise - HMH, Ltee
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

McLuhan prophète ou imposteur

par Sidney Finkelstein

Une des meilleures études sur l'oeuvre de McLuhan

Collection Aujourd'hui — \$2.50

VIENT DE PARAÎTRE...

Les Clubs
Richelieu



LES CLUBS RICHELIEU

• Le récit passionnant des premières 25 années du Richelieu International, une association qui favorise les échanges humains et contribue à former de meilleurs citoyens.

En vente partout à \$3.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU
JOUR..
Président et
directeur général
Jacques Hébert

suites
de la première
page

LE PQ A RÉUSSI

veur, de voir la direction nationale du parti s'assouplir davantage aux volontés et aspirations des membres.

Environ 1,300 délégués sont attendus au troisième congrès national du Parti québécois, qui a débuté hier soir au Patro Rœ Amador à Québec. Outre l'élection à la présidence du parti, les péquistes pourront se prononcer sur le choix de nouveaux dirigeants à huit autres postes de l'exécutif. De sorte que les péquistes pourraient sortir du congrès avec une équipe de direction sensiblement renouvelée.

Après l'ouverture des assises hier soir, les délégués ont entendu les rapports annuels du président du conseil exécutif, du trésorier, et du chef parlementaire. MM. Lévesque et Larocque ont pris chacun une vingtaine de minutes pour exposer leur point de vue. Au chapitre des finances, le rapport du trésorier indique des revenus de \$512,515-39 et des dépenses de \$401,608.13, donc un excédent net de \$107,007.26.

Promoteur d'une société d'abord fondée sur la justice sociale la plus intégrale et sur une politique de participation authentique, le candidat Larocque exprime l'avis dans son manifeste politique que les dirigeants du P.Q. ne doivent pas se prendre pour le parti, mais être portés par lui tout en le servant efficacement. C'est à partir de cet énoncé qu'il préconise des structures décentralisées assurant un contrôle réel par les membres à tous les niveaux.

Or, les propositions d'amendements à la constitution révèlent précisément qu'à cet égard, le point de vue de M. Larocque concorde avec les sentiments des membres à la base. De façon générale, les associations de comités entendent déléguer beaucoup plus de pouvoirs au conseil national, composé des représentants de comités. C'est déjà en principe l'organisme suprême entre les congrès nationaux, mais l'exécutif a jusqu'ici réussi à contourner ou à pervertir la lettre de la constitution. Si la constitution est amendée, c'est le conseil national, plutôt que l'exécutif national, qui sera chargé d'expliquer la ligne du parti aux membres entre les congrès et qui décidera de la tenue des assises nationales.

Les militants voudraient en outre que chaque région soit habilitée à s'élire un représentant à l'exécutif national du parti. Ils désirent encore que les directeurs de comités nationaux qui siègent au conseil national soient privés de leur droit de vote. Il est également recommandé que soit augmenté le nombre des délégués des associations de comités au congrès national. On exige encore l'engagement d'un permanent régional rémunéré par le national. Enfin, la région de Trois-Rivières propose que, dans le cadre du congrès national, une période soit prévue pour permettre aux observateurs non-membres d'exprimer leur point de vue.

Quant aux candidats du parti à une élection générale, les délégués de la région de Québec entendent qu'ils soient soumis aux directives de leur association de comités. Celui qui ne respecterait pas les normes prescrites serait destitué.

LA PRIORITÉ

blec qui lui a fait un chaleureux accueil. C'est aujourd'hui, a-t-il dit, et non pas au lendemain de l'indépendance, qu'il faut rendre socialement utiles les membres du Parti québécois, lequel ne s'est pas encore mis au service quotidien de l'authentique volonté populaire qui émerge au Québec.

Candidat contre M. René Lévesque, le directeur du service des recherches du P.Q., M. André Larocque, ne se fait pas d'illusion sur ses chances de succès sur le plan électoral. Ce qu'il veut avant tout, c'est faire passer des idées, estimant que la tâche du parti n'est pas d'abord stratégique, mais politique. En ce sens, le jeune universitaire formule l'espoir que sorte du 3e congrès qui a débuté hier soir :

— un parti de militants engagés concrètement en milieu populaire.

— des structures décentralisées qui permettent un contrôle réel par les membres, à tous les niveaux.

— un exécutif national qui soit d'abord un pourvoyeur d'instruments d'éducation et d'action pour les membres.

— une autorité finale au congrès et au conseil national, organe suprême du parti entre les congrès.

Je ne me présente contre personne. Je ne fais la guerre à personne. Je défends des idées. Je lutte pour une conception précise d'action politique, a dit clairement M. Larocque.

L'essentiel reste à faire, qui est déjà en marche: l'éveil de la conscience populaire, l'affaiblissement du sentiment d'impuissance, la découverte de nouvelles formes d'expression collective, l'apprentissage à l'audace de soutenir et même de provoquer des affrontements nécessaires.

Jules Timmins
est décédé à
l'âge de 82 ans

Le millionnaire Jules T. Timmins, propriétaire de vastes intérêts miniers, est décédé à Montréal, hier vendredi, à l'âge de 82 ans.

Fils de Henry Timmins et neveu de Noah Timmins, qui fonda la ville du même nom dans le nord de l'Ontario, M. Jules Timmins a été l'un des premiers à mettre en valeur les riches gisements de fer de l'Ungava, au Labrador.

Avec des associés, il investit plus de \$250 millions en installations ferroviaires et portuaires avant que la première tonne de minerai de fer ne quitte le port de Sept-Îles, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Domicilié à Westmount, M. Timmins était président honoraire de Hollinger Mines Ltd., associé de la maison de placements J.R. Timmins et membre du conseil d'administration d'une vingtaine d'autres compagnies.

Dans ce qu'il appelle "l'émergence lente, souvent pénible mais quand même constante, d'une authentique volonté collective chez les Québécois", le candidat à la présidence estime que le P.Q. ne joue pas le rôle qui est le sien. Pour jouer ce rôle, il faut, de l'avis de M. Larocque, trois choses :

— que les membres soient des militants engagés et utiles à leur milieu, l'indépendance n'étant qu'un moyen, et non une fin, en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens;

— que les onze membres du conseil exécutif du parti se mettent au diapason et au service des 80,000 membres;

— que le conseil national du parti devienne vraiment la plus haute instance entre les congrès en se donnant une permanence et un... permanent, choisi par les 108 présidents d'associations de comités.

Bref, c'est ce que l'on appelle dans d'autres partis redonner le parti aux membres.

DES SOLDATS

de se retirer du Sud-Vietnam en y laissant une armée de relève efficace.

Tout comme M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, M. Kissinger a estimé hier, devant les caméras de la télévision, que les revers actuels au Laos ne changent rien au programme de vietnamisation et enfin, répondant aux critiques des démocrates, il a estimé qu'il n'est pas question d'annoncer publiquement la date à laquelle les forces américaines se retireront du Vietnam. Même si nous avons une telle date en tête, a-t-il dit, nous devons la garder secrète pour ne pas compromettre les chances des négociations de paix de Paris.

Croyez-vous, dit-on en substance, dans l'entourage du président, que M. Nixon, qui va se représenter aux élections en novembre 1972, qui devra donc commencer à faire campagne dans relativement peu de temps, va risquer sa carrière politique et son prestige, surtout après l'expérience de son prédécesseur, en reprenant les bombardements au Nord-Vietnam ou en aidant les Sud-Vietnamiens à y porter le conflit? Ce serait pour lui un suicide, ajoutent ses amis politiques qui estiment que la voie suivie par le président est la seule susceptible d'amener Hanoi à accepter de discuter à Paris dans la mesure où ses troupes risquent de s'essouffier complètement.

L'ASSEMBLÉE

celui-ci aurait pu être synthétisé en une demi-heure.

Puis le gouvernement et l'Union nationale, s'entendant comme des larrons en foire, se sont lancés dans la procédure, tant et si bien que les chefs des deux autres partis d'opposition, après quatre jours de débat, n'ont pu encore faire un exposé général.

Les deux victimes sont d'ailleurs fort offusquées, avec raison, de cette situation, estimant que les deux vieux partis font tout en leur pouvoir pour les bâillonner.

Interrogé hier, à la suite de l'ajournement de la Chambre jusqu'à mardi, le Dr Camille Laurin, porte-parole parlementaire du Parti québécois, a fait la déclaration suivante: "J'ai l'impression que les deux partis traditionnels, qui n'ont l'air de former qu'un seul parti, font tout pour empêcher les oppositions nouvelles de s'exprimer dans un nouveau style qui est le leur, en utilisant tous les articles de procédures possibles pour remplir ce débat de vingt-cinq heures avec des considérations partisanes qui appartiennent à une tradition dépassée."

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, s'est exprimé dans le même sens: "Nous avons la nette impression que depuis le début de ce débat inaugural, l'Union nationale et le parti libéral ne cherchent qu'à bâillonner le Ralliement créditiste et le Parti québécois."

Le député de Rouyn-Noranda a dit que la séance d'hier, limitée à un débat procédurier entre l'ancien et le nouveau gouvernement — le grand ténor en la matière étant le député U.N. de Maskinonge, M. Rémi Paul — avait été "burlesque", avait restreint le droit de parole des tiers-partis et que cela est inacceptable.

M. Samson estime que les quatre chefs de partis devraient avoir le droit de s'exprimer l'un à la suite de l'autre avant que des amendements ne viennent restreindre le débat.

Il faisait ainsi allusion au fait que, depuis jeudi, le débat ne peut porter que sur la motion de non-confiance de M. Bertrand qui stipule que "le gouvernement a manqué à son devoir et à ses promesses en omettant d'élaborer et d'appliquer, de concert avec les divers agents de l'économie, une politique propre à stimuler la croissance économique du Québec et à combattre le chômage."

M. Samson a peut-être raison de protester, mais il oublie que son propre parti a contribué à ce débat de procédure en présentant, par la voix de M. Bernard Dumont, un sous-amendement à la motion Bertrand jeudi après-midi. C'est à ce moment que le débat s'est enlisé à toutes fins utiles, et que MM. Laurin et Samson n'ont pu parler sur le fond des problèmes jusqu'ici.

En vertu des amendements apportés aux règlements poussés par l'Assemblée nationale, le débat sur le discours inaugural est censé durer au total vingt-cinq heures au maximum. Or, ces amendements doivent être adoptés à chaque début de session, en attendant une problématique refonte globale.

MM. Samson et Laurin ont fait part hier de leur intention de réviser cet amendement si les deux vieux partis continuent de jouer de la procédure au détriment des nouvelles oppositions.

Le gouvernement et l'UN diront probablement qu'ils veulent remettre la monnaie de sa pièce au Parti québécois qui, dès mardi, a tenté de soulever un débat d'urgence sur le chômage. Mais le geste du Dr Laurin visant à amener sans délai un débat de fond sur cette question, la plus brûlante à l'heure actuelle, il visait aussi, bien sûr, à empêcher ce qui s'est finalement produit, les deux partis traditionnels étant plus forts en procédures parlementaires que les "petits nouveaux".

Des débats comme celui-là tendent à démontrer qu'il n'y a pas de place dans le système, tel qu'il fonctionne de temps immémorial, pour plus que deux parties. Mais l'UN et le gouvernement devront apprendre à vivre à quatre, et l'humour "féroce" de MM. Samson et Laurin, hier midi, l'indiquait nettement: l'ère du bipartisme où, tout compte fait, on finit par s'entendre comme larrons en foire, est bel et bien révolue.

Outre qu'il faut que, de toute urgence, les règles du débat parlementaire soient révisées et adaptées aux conditions actuelles, le président de l'Assem-

blée, M. Lavoie, devra faire preuve de plus de fermeté et de vigilance. Autrement, les deux nouvelles oppositions — qui ont recueilli plus d'un vote sur trois à l'élection générale — auront raison de se sentir brimées.

L'ESSOR

tation de l'auditoire et par les baisses de revenu publicitaire qui s'ensuivent. La fragmentation n'a rien de difficile à saisir dans une localité où ne diffusent qu'un ou deux postes de télévision. L'installation d'un réseau de câble qui offrira aux téléspectateurs un choix de six ou sept canaux, et leur proposera les émissions de plus gros réseaux américains, risque d'avoir des effets dévastateurs sur les cotes des stations locales; or, le revenu commercial de ces stations est fonction directe des cotes.

"Certes, les téléspectateurs en profitent mais cette situation menace les émissions d'intérêt local que les Canadiens ont toujours désirées. Même dans les grandes agglomérations urbaines, nombre de stations... se verraient dans l'obligation de réduire l'envergure et le budget de leur production."

Le CRTC envisage trois solutions possibles. La première consisterait à laisser la télédiffusion par câble se développer sans surveillance en se résignant à voir, peu à peu, disparaître la plus grande partie de la télévision par voie des airs. La deuxième imposerait à l'industrie du câble de télévision des conditions "qui en limiteraient, en arêteraient ou en feraient reculer l'extension". Le conseil les écarte toutes les deux et fait observer notamment, à propos de la deuxième, "qu'il serait bien préférable d'éviter toute mesure restrictive." C'est là un changement important d'attitude de la part d'un organisme qui, voici quelques mois à peine, avait annoncé l'intention d'imposer aux réseaux de câbles le "black-out" de certaines émissions américaines, en des circonstances particulières.

C'est à la troisième solution que le CRTC donne son adhésion: celle de "l'intégration de la télédiffusion par câble au système de la radiodiffusion canadienne" de façon, expliquera Pierre Juneau, à faire du câble une industrie "complémentaire autant que concurrentielle" en rapport avec la télévision hertzienne.

Cette intégration pourrait s'effectuer de différentes façons que le conseil passe une après l'autre en revue en exhortant les diffuseurs "et le public" à lui faire connaître leurs vues à ce sujet — ce qui ne l'empêche pas d'indiquer où vont ses préférences.

Première façon: celle de la communauté de propriété de la station de télévision et du réseau de câble, les revenus du câble compensant, au sein de la même entreprise, la baisse des revenus dont la station de télé aurait à souffrir. Sans se prononcer ouvertement contre la formule, le conseil souligne cependant que "les Canadiens s'inquiètent traditionnellement des monopoles dans le domaine des médias" et ajoutant que "les ressources créatrices ont besoin d'un milieu ouvert plutôt que d'une atmosphère confinée pour pouvoir se déployer."

Deuxième façon: celle des indemnités que les entreprises de télédiffusion par câble pourraient verser aux postes de télévision, en guise de compensation toujours, mais sans recours à la propriété commune. Cette formule se prête à cent variations et à autant de calculs, mais c'est celle que le CRTC favorise: "Le conseil, dit le document, aimerait recevoir des propositions favorisant une mise en application efficace et simple."

Troisième façon: accord de retransmission en priorité, sous le régime duquel les entreprises de câble seraient tenues de rediffuser toutes les stations canadiennes locales, selon un ordre de priorité établi par le conseil. Les exploitants de réseaux de câbles seraient alors requis de négocier avec les stations de télé les conditions de retransmission de leurs émissions. A la formule précédente, le document consacre deux pages serrées, à celle-ci, il ne donne qu'un paragraphe.

Quatrième façon: le conseil la définit en parlant de "prolifération des émetteurs", formule qui permettrait aux postes de télé d'installer de nouveaux émetteurs à côté de leurs émetteurs propres, de façon à pouvoir diffuser, par exemple, les émissions de tous les réseaux américains.

Le grand désavantage tiendrait à l'encombrement du spectre restreint de radiodiffusion.

Cinquième formule: celle de la "nation câblée", en vertu de laquelle la diffusion de toutes les émissions à tous les téléspectateurs se ferait par câbles, et non plus par voie d'antenne. Les câbles de télévision deviendraient alors service public. Il lui suffirait de quelques questions, au cours de conférence de presse, pour que le président du CRTC soit amené à faire connaître l'importance que le conseil accordait à cette formule, et même au concept de ville ou de nation câblée. "C'est n'est qu'une solution théorique, a-t-il déclaré. Nous ne rejetons pas le concept de ville câblée, mais nous ne voyons pas comment il serait possible que la distribution d'émissions essentielles à tous les Canadiens puisse se faire aussi économiquement par câble que par les ondes, quand on sait qu'il y a des régions du pays où les gens n'ont pas encore de service téléphonique. Un jour, peut-être..."

C'est donc tout vraisemblablement sur les diverses applications que peut prendre la formule de l'indemnisation des postes de télévision par les réseaux de câbles que porteront, fin avril, les propositions que recueillera le Conseil de la radio-télévision canadienne.

LES NÉGOCIATIONS

forces syndicales et jouer l'Alliance contre la CEQ.

M. Charbonneau a rappelé que le conflit ne se règlera que par des réponses précises à deux questions fondamentales :

● le gouvernement veut-il négocier le classement des instituteurs?

● la partie patronale est-elle disposée à faire disparaître tous les désavantages financiers, par suite du reclassement de certains enseignants?

Ce sont ces réponses que la CEQ voulait avoir hier et à partir desquelles elle établira son action, demain.

La rumeur voulait hier que ce soit à nouveau l'impasse, que les enseignants reprennent leurs "pressions" et que la commission parlementaire de la fonction publique soit convoquée dès le début de la semaine.

Ce n'est que demain que l'on saura "si ça se règle ou si ça éclate", selon

les mots de M. Charbonneau. Si c'est l'impasse, la trêve sera rompue — elle n'a pas été respectée par l'Alliance — et les syndicats pourront agir comme bon leur semblera.

LE BILINGUISME

pas bilingues, à prendre leur retraite ou à demeurer au même grade pour le reste de leur service.

M. Macdonald a riposté que personne ne peut prétendre, une fois qu'on a examiné le programme, qu'il est discriminatoire. "Le programme s'applique aux deux groupes linguistiques", a ajouté le ministre.

Pour sa part, M. Eldon Woolliams (PC—Calgary-Nord) a demandé au ministre si le but des forces armées était de voir à la sécurité de la nation canadienne ou de devenir "un cercle culturel" culturel pool.

M. Macdonald qui, visiblement n'a pas pris la nature de l'interrogation, a répondu que "pour l'information du député, certaines unités militaires francophones, particulièrement celles de Valcartier, ont très bien protégé la sécurité du pays en octobre et novembre."

Le ministre faisait allusion à la surveillance militaire que les forces de Valcartier ont effectuée durant la crise québécoise provoquée par les actes de terrorisme du Front de libération du Québec.

MARCHAND

Suite de la page 3

tain temps et d'effectuer des perquisitions rapidement.

Il a ajouté que les gouvernements ont besoin d'un instrument permanent pour faire face aux situations exceptionnelles et qu'une nouvelle loi était présentement en préparation, cette loi, selon lui, respectera les droits fondamentaux des citoyens et elle n'aura aucun effet rétroactif.

Quant au débat constitutionnel, le ministre de l'expansion économique a affirmé que M. Trudeau a toujours soutenu que le Québec n'est pas une province comme les autres dans les faits. Il s'est efforcé d'ajouter que cela ne veut pas dire qu'il faille pour cela accorder plus de droits au Québec dans la Constitution.

Selon lui, la question est de savoir si la constitution canadienne permet au Québec de se développer selon ses aspirations. A cette question, la réponse du gouvernement libéral est oui, a précisé le ministre.

Et d'ajouter: "La Constitution n'empêche pas une redistribution des revenus; j'ai fait une telle redistribution en faveur du Québec lorsque j'étais ministre de la main-d'œuvre."

135 TÉMOINS

Suite de la page 3

aussi prélevé les empreintes de Lortie sur la Chevrolet immatriculée 9J-2420. D'autre part, le Dr Jean-Marie Roussel a affirmé qu'il en était venu à la conclusion, à titre d'expert en écritures, que le communiqué No 6, annonçant la mort de Pierre Laporte et indiquant l'endroit où le corps avait été placé, est de la main de Paul Rose tandis que le communiqué No 7 aurait été écrit par Francis Simard. Paul Rose aurait écrit les communiqués 2, 4, 6 et 8 sur lesquels on aurait prélevé ses empreintes.

La Couronne continue sa preuve lundi et il semble qu'il y aura encore plusieurs preuves d'expertises et témoignages de policiers attestant de l'authenticité des pièces à convictions produites.

LE TOUT

Suite de la page 3

jeunes, cette phrase correspond à leur sensibilité.

"Là encore, M. le président, je ne prends pas parti, a-t-il noté. D'ailleurs, à force de ne pas prendre parti, je serai quand même amené à vous dire que bien que nos goûts personnels n'ont pas à intervenir, personnellement, je n'y tiens pas tellement à cette phrase."

Mais voilà, l'artiste demeurant ferme sur ses positions, il semble bien que la question du graffiti ne sera pas vidée de sitôt, mais au moins l'Assemblée nationale aura eu droit vendredi à un bon cours d'histoire et de psychologie sociale.

Deux policiers tués

Retour de la violence à Belfast

BELFAST (AFP) — Après deux semaines de calme fragile, la violence a retrouvé ses droits à Belfast. Le week-end a commencé dans le sang: deux policiers ont été tués, cinq autres blessés dont un grièvement et deux terroristes ont sans doute été abattus.

Ainsi les craintes que l'on exprimait hier, après des affrontements entre catholiques et protestants devant un tribunal où étaient jugés des partisans de l'IRA, se sont révélées justifiées.

C'est au moment où policiers et soldats britanniques tentaient de disperser des manifestants dans le secteur d'Ardayne, tard dans la soirée de vendredi, qu'une rafale de mitrailleuse atteignit un groupe de policiers. Deux d'entre eux devaient décéder un peu plus tard à l'hôpital, un troisième est grièvement blessé et deux autres ont été plus légèrement touchés. Les tireurs d'élite de l'armée ont immédiatement ouvert le feu sur les terroristes. Selon un porte-parole militaire, "un homme porteur d'un mitraillette a été touché à la poitrine et emme-

Trudeau nuance ses propos
sur le rôle de l'opposition

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau n'a pas l'intention de présenter de projet de loi aux Communes au cours de la présente session pour rendre la procédure parlementaire plus rigoureuse et pour restreindre la durée des débats qu'il juge toujours trop longs et impertinents.

M. Trudeau estime que la session est déjà trop avancée et que, vu le manque de temps, un débat sur la procédure parlementaire serait inutile. Il réclame plutôt la collaboration des partis de l'opposition pour accélérer l'adoption des projets de loi.

Le premier ministre a tenu ces propos à la sortie de la Chambre, après avoir subi le feu des porte-parole des trois partis de l'opposition. M. Trudeau a en effet été fortement pris à parti pour avoir dit la veille à des étudiants montréalais en visite à Ottawa que l'opposition retardait indûment les travaux de la Chambre par ses tactiques d'obstruction et la futilité de son argumentation.

Répondant à ces attaques, M. Trudeau a dit qu'il ne se rétracterait pas, mais il a reconnu que le parti au pouvoir n'était pas sans tache lui non plus. "J'ai peut-être biaisé en ne précisant pas que le gouvernement lui-même est peut-être coupable lui aussi", a dit M. Trudeau. Le chef du gouvernement a par ailleurs répété qu'il n'avait eu d'autre motif, en s'adressant aux étudiants québécois, que de prendre la défense des institutions parlementaires pour lesquelles il a dit avoir le plus grand respect. M. Trudeau a semblé s'excuser en disant qu'il avait été cité hors de contexte et qu'il avait dû faire face à des étudiants qui se plaignaient de la futilité des propos qu'ils venaient d'entendre en Chambre.

M. Trudeau a de surcroît laissé entendre que les comptes rendus des journaux n'étaient pas complets, sauf celui du Devoir qui aurait "tenu un peu plus compte du contexte".

"Comme d'habitude", a dit M. Trudeau, sans grande charité, les journa-

listes sont arrivés en retard". De fait, plusieurs journalistes étaient présents dès le début de la rencontre imprévue, mais ils ont été momentanément tenus à l'écart par un garde des Communes. Et ils ont dû saisir les propos à la sauvette, mais ils ont poussé la conscience professionnelle jusqu'à dactylographier la conversation à partir d'un enregistrement sur bande sonore captée par un journaliste de Radio-Canada.

C'est le député G.W. Baldwin qui a attaqué le gouvernement le premier en Chambre en invoquant une question de privilège. Ce député conservateur de premier plan a invoqué la conversation de M. Trudeau qu'il a qualifiée de "charge immoderée et intempestive contre les partis de l'opposition, d'une charge incorrecte et empreinte de faussetés".

La vérité, a dit M. Baldwin, c'est que l'ordre du jour de la journée ne contient que neuf mesures gouvernementales. Et à la suite d'une entente survenue hier entre les leaders des partis, deux de ces projets de loi seront vraisemblablement adoptés aujourd'hui. Il ne restera donc plus que sept projets de loi à étudier. Le premier ministre aurait dû savoir cela avant de faire ses accusations.

De surcroît, a poursuivi M. Baldwin, il faut rappeler qu'un examen du projet de loi sur les mesures d'urgence temporaire démontre que les députés gouvernementaux ont utilisé plus de temps que tout autre parti. Le réquisitoire de M. Baldwin a eu ses moments de férocité: c'est ainsi qu'il a accusé M. Trudeau de diffamer l'opposition.

Le critique NDP, M. Stanley Knowles, pour sa part, a fait valoir que les leaders parlementaires ne pouvaient conclure d'entente avec le gouvernement pour l'adoption des projets de loi si le premier ministre se permet de prendre en dehors de la Chambre des attitudes de mépris et de dérision.

À la suite du lock-out

Des services d'urgence
sont mis en place
dans les agences sociales

par Gérard LeBlanc

A la suite de la fermeture de douze agences sociales, des services d'urgence s'organisent tant à l'initiative de la partie patronale qu'à celle de la partie syndicale.

L'impasse dans les négociations, qui a amené les douze agences à suspendre leur service, affecte de nombreuses personnes dans le besoin. Selon les leaders syndicaux, on peut estimer à environ 15,000 le nombre de personnes rencontrées en une semaine par les travailleurs sociaux à l'emploi des agences fermées depuis jeudi.

M. Jean-Guy Beaulieu, président du comité patronal de négociations, a annoncé hier que les paiements aux foyers nourriciers seront effectués dans les délais habituels.

Un comité, formé par des représentants des douze agences fermées, préparait hier soir un projet de services d'urgence à offrir au public. L'on fera appel aux services des cadres, dont plusieurs sont des travailleurs sociaux, ainsi qu'aux employés non syndiqués pour assurer la marche de ces services.

De leur côté, un certain nombre de travailleurs touchés par l'arrêt de travail se sont regroupés en petite équipe, pour mettre sur pied des services spéciaux pour les cas d'urgence. Ils transmettent par l'entremise des stations radiophoniques des numéros de téléphone où la population peut les rejoindre et faire appel à leur service.

Lors d'une conférence de presse don-

née hier, les leaders syndicaux ont, par ailleurs, déclaré que le conflit est attribuable au refus du gouvernement d'appliquer la politique salariale qu'il a lui-même fixée.

M. Jean-Guy Beaulieu, président du comité patronal de négociations, avait déclaré jeudi que les dernières offres faites aux salariés syndiqués des agences plaçaient ces derniers "dans une situation comparable à celle des autres salariés des secteurs public et parapublic".

M. Gaétan Nickner, conseiller technique de la Fédération des services (C.N.), a déclaré que, si tel était le cas, il n'y aurait pas de conflit. Selon lui, les employés n'exigent qu'une chose: la parité salariale promise par le gouvernement lui-même.

Les leaders syndicaux ont fourni plusieurs exemples de la disparité salariale maintenue dans les dernières offres patronales. En voici quelques-unes: un travailleur social diplômé reçoit depuis 1969 dans le service public de \$7,280 à \$14,555 pour 32 1/2 heures de travail, dans les agences on lui offre de \$6,825 à \$11,300 pour 35 heures de travail. Une auxiliaire familiale recevrait moins qu'une personne préposée à l'entretien ménager dans l'agence même, soit entre \$67 et \$72. Un psychologue à l'emploi du gouvernement reçoit depuis 1969 entre \$7,375 et \$16,040 tandis que dans les agences l'offre est de \$6,925 et \$13,700.

DÉCÈS

BIRON Marcel. A Montréal, le 25 février 1971, est décédé Marcel Biron, époux de Marthe Hurtubise. Père de André (époux de Louise Langelier), Philippe (époux de Marie-Paul Talbot). Lui survivent un frère Roger (époux de Margaret Donahue) une sœur Germaine (Mme Gérard Parizeau) ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers Limitée, No 56-58 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10,00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN Marie-Jeanne. A Verdun le 26 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Georges Boivin, née Marie-Jeanne Drollet, demeurant au 3546 rue Eveille-Verdun. Mère de Gilles, André (époux de Jocelyne Jeanneau), Mme Ronald Smith (Denise), Mme Christian Bergeron (Diane). Les funérailles auront lieu lundi le 1er mars. Le convoi funéraire partira du Salon L. Thériault Inc., No 512 rue de l'Église, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 10,00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEOFFROY Thérèse. A Montréal, le 24 février 1971 à l'âge de 73 ans, est décédée, Mme Yvonne Hector Geoffroy née Thérèse Séguin. Mère de Me Jean-Paul Geoffroy, Juge à la Cour Supérieure du Travail (époux de Renée Desmarais), Cécile (épouse de M. Maurice Liddle, ingénieur professionnel de Toronto, Me Luc Geoffroy, avocat (époux de Huguette Jacques), Marguerite (épouse de M. Jean de Haerne, B.C.), Dr. Guy Geoffroy, Neurologue à l'Hôpital Ste-Justine (époux de Louise Drouin), Laurette (épouse de M. Pierre Bédard, C.A. L.L.L.) et 35 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 27 février. Le convoi funéraire partira du Salon funéraire Darby, 8ième rue, Noranda, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 2,00 heures. Et de là au cimetière de Noranda, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEE Cécile. A Montréal, le 23 février 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Cécile Lavoie, épouse de feu Allen C. Lee. Elle laisse dans le deuil, Ariane (époux de Me Leonard), Edward, David, Peter, Robert, Steward. Les funérailles auront lieu samedi le 27 février. Le convoi funéraire partira du Salon funéraire Darby, 8ième rue, Noranda, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 2,00 heures. Et de là au cimetière de Noranda, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Paul HAMEL S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission **Témoignage**

du 1er au 6 mars 1971

LUNDI: R. Wurmbrand: Souvenirs de mes prisons soviétiques

MARDI: P. Morisset, S.J.: Tentatives de dialogue avec les non-croyants

MERCREDI: L. Poirier, O.F.M.: Voyage sur les traces de Saint Paul

JEUDI: R. Wurmbrand: Apostolat clandestin dans les prisons communistes

VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Le mystère visé sur la montagne

SAMEDI: B. Côté, C.S.C.: Faute d'imposer aux

informations

Pour la première fois
depuis la 'révolution culturelle'

Restructuration du gouvernement, à Pékin

de Pierre Comparat, ancien
correspondant de l'AFP à Pékin

PARIS (AFP) — Le gouvernement chinois, comme la plupart des autres institutions en Chine, est depuis plusieurs mois en cours de reconstitution après avoir fonctionné depuis la "révolution culturelle" sans ministres titulaires.

Ces dernières années, deux postes ministériels seulement étaient normalement pourvus: celui de la défense qu'occupe le maréchal Lin Biao, vice-président du parti communiste, et celui de premier ministre confié à Chou En Lai. Mais la quasi totalité des ministères étaient placés sous la responsabilité de vice-ministres.

Trois ministères ont été nommés récemment: MM. Sha Feng à l'agriculture, Yang Chienn aux communications, et Pai Ksiang Kuo au commerce extérieur.

Leurs nominations constituent les premières mesures visant non seulement à la reconstitution du gouvernement mais aussi à sa restructuration et à sa simplification: ainsi, le ministère de l'agriculture englobe aussi maintenant celui des forêts et le ministère des communications celui des chemins de fer.

En ce qui concerne le ministère des affaires étrangères (Waikiaobu), la responsabilité de l'ensemble du département

a été confiée au vice-ministre, M. Chi Peng Fei, apprend-on de source chinoise à Paris.

Le vice-ministre n'aurait cependant pas reçu le titre de ministre. Chargé des questions africaines, arabes et palestiniennes, M. Chi Peng Fei a été ces derniers temps l'un des vice-ministres spécialisés du Waikiaobu les plus actifs. Cependant, sa "promotion" peut n'avoir qu'un caractère provisoire et peut-être même circonstanciel. Pékin voulant montrer aux gouvernements arabes tout l'intérêt qu'il porte à la crise du Moyen-Orient.

Deux autres personnalités étaient généralement considérées jusqu'à présent mieux placées pour accéder à la tête de la diplomatie chinoise et pour succéder au maréchal Chen Yi. N'ayant officiellement jamais été remplacé, le maréchal Chen Yi reste toujours théoriquement ministre des affaires étrangères, mais il n'apparaît plus depuis longtemps en tant que tel dans la vie politique chinoise. Agé maintenant de 70 ans, Chen Yi a subi pendant la "révolution culturelle" les attaques des gardes-rouges en dépit de son passé politique (il avait rallié les communistes en 1923)

et des hautes fonctions qu'il n'avait cessé d'occuper depuis la prise du pouvoir.

L'une des deux personnalités dont les observateurs ont le plus retenu le nom dernièrement comme éventuel ministre des affaires étrangères est l'ancien ambassadeur de Chine en Albanie, Keng Piao, membre du comité central, qui, remplacé à Tirana, vient de rentrer à Pékin.

La seconde personnalité est le vice-ministre des affaires étrangères, M. Chiao Kuan Hua, chef de la délégation chinoise aux négociations sino-soviétiques de Pékin sur les frontières, très en vue ces derniers temps. Cependant, les négociations en cours rendent impossible tout changement dans son "rang", tant qu'il demeure à la tête de la délégation chinoise.

Or, ces négociations sont engagées beaucoup plus solidement et pour une durée bien plus longue qu'on ne le croit généralement, a-t-on appris de diverses sources occidentales: Chinois et Russes se sont mis d'accord pour constituer une commission mixte, qui enquête depuis un certain temps sur le terrain afin de déterminer de façon précise quels sont les occupants actuels des régions contestées.

internationales

Les conversations égypto-palestiniennes devraient aboutir à un "modus vivendi"

LE CAIRE (AFP) — Les conversations secrètes entre des responsables égyptiens et des membres du Comité central de l'organisation de libération de la Palestine se sont engagées dans un climat de bonne volonté réciproque, estimaient hier les observateurs qui notent qu'entre Le Caire et les leaders les moins extrémistes de la Résistance palestinienne, on semble avoir fait des concessions.

Du côté égyptien, le geste le plus significatif a été le refus, sans précédent, d'accueillir au Caire, en compagnie du roi Hussein, le premier ministre jordanien M. Wasfi Tall. En prenant ce parti, au risque même de compromettre sérieusement leurs relations avec la monarchie hachémite, les dirigeants égyptiens, estiment les observateurs, ont voulu gagner la confiance des Palestiniens au moment où ceux-ci ont commencé à discuter de l'établissement d'un Etat palestinien et alors que leur médiation s'était accrue à la suite des efforts déployés par les Égyptiens pour aboutir à un règlement politique du conflit avec Israël.

On souligne cependant dans la capitale égyptienne que le fait que les fedayine soient considérablement affaiblis en Jordanie à la suite de la guerre civile, moins indépendants en Syrie depuis la prise de pouvoir du général Hafez El-Assad et pratiquement sans illusion sur

le sérieux de l'appui irakien, a accru les possibilités d'action du chef d'Etat égyptien, le général Anouar Sadate.

On estime d'ailleurs que pour les autorités égyptiennes, l'enjeu était trop grand et qu'elles avaient tout à gagner et rien à perdre, surtout que les chances de réorganisation du "front oriental" sont devenues plus aléatoires que jamais. Mais cette ouverture du gouvernement égyptien en faveur des Palestiniens, notent les observateurs, n'est accompagnée d'aucun changement dans la position de fond de la République arabe unie. Les émissions de radio palestiniennes émettent du Caire sont toujours interdites, le chef de la Résistance, M. Yasser Arafat, est reçu dans la capitale égyptienne beaucoup plus discrètement que par le passé et les membres des mouvements extrémistes palestiniens sont toujours "personae non gratae". On relève également le rappel, hier, de la thèse égyptienne par "Al Ahrâm". Sous la plume de son rédacteur en chef, le journal officiel souligne clairement que la liquidation de l'Etat d'Israël est un projet utopique et que le retour aux frontières d'avant la guerre des Six jours serait déjà un gain pour la Résistance palestinienne.

De leur côté, les Palestiniens ont fait un pas important dans le sens de la modération égyptienne depuis qu'ils ont cessé

de condamner nommément la politique officielle du gouvernement du Caire. Dans les milieux palestiniens de la capitale égyptienne, nombreux sont ceux qui reconnaissent pratiquement l'impossibilité d'une guerre populaire pour la libération de la "Palestine occupée" et acceptent l'idée d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, quitte à engager une guerre de libération totale dans un deuxième temps. Néanmoins, dans les circonstances présentes, il est exclu, estiment les observateurs, que les dirigeants palestiniens réunis au Caire reconnaissent un autre objectif que celui de la libération totale. Cet objectif étant opposé à la thèse égyptienne dans la mesure où il peut entraver les recherches d'un règlement politique pour l'Egypte, il est donc très probable que les conversations égypto-palestiniennes en cours aboutissent à un "modus vivendi", les Palestiniens ne pouvant se passer de l'appui de la République arabe unie, les Égyptiens considérant la Résistance palestinienne comme une arme à double tranchant.

Vive tension à Belfast: 46 arrestations

BELFAST (AFP) — Trente-huit femmes et huit hommes ont été arrêtés hier matin par la police à Belfast, au cours des incidents qui se sont produits devant le palais de justice. Des manifestants catholiques, parmi lesquels figuraient surtout des femmes, s'y étaient rendus pour protester contre la comparution de quatre hommes poursuivis pour manifestations de sympathie vis-à-vis de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) lors des funérailles de quelques-uns de ses membres tués au cours des émeutes qui avaient éclaté dans la capitale de l'Ulster, il y a quelques semaines. Cette nuit, à Belfast, deux policiers ont été tués.

L'important service d'ordre massé devant le palais de justice est parvenu à rétablir l'ordre hier, grâce à une rapide intervention. En effet, le pire risquait une fois de plus de se produire, des contre-manifestants protestants ayant débouché devant le tribunal et pris les catholiques à partie. De jeunes protestants réussirent à s'emparer des berets noirs — qui font partie de l'uniforme de l'IRA — de certains catholiques et à les brûler.

En soirée pourtant, la tension est brusquement montée. Un policier a été blessé par l'explosion d'une bombe déposée devant la porte même d'un poste de police. D'autre part, trois cocktails Molotov lancés dans un dépôt d'autobus ont endommagé deux véhicules. Enfin, plusieurs départs d'incendie vite maîtrisés par les pompiers, ont été déclenchés en divers endroits de la ville par des bombes incendiaires.

aux 4 coins du monde

Décision britannique condamnée Cour martiale pour un colonel

ADDIS ABEBA (AFP) — Les représentants du Liberia, du Cameroun et de la Zambie, qui ont pris la parole après l'empereur Haile Sélassié d'Éthiopie, ont à leur tour condamné hier en termes sévères la décision de la Grande-Bretagne de vendre des armes à l'Afrique du Sud, au cours de la séance d'ouverture de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis Abeba.

Parlant au nom de l'Afrique de l'Ouest, le délégué du Liberia a estimé que le Royaume-Uni n'avait fourni que des "excuses boiteuses" pour justifier sa décision et qu'il pourrait "éventuellement le regretter".

Au nom de l'Afrique Centrale, le délégué du Cameroun a déploré la position britannique qui contribue, a-t-il affirmé, "à accroître la puissance du régime d'apartheid".

Enfin, au nom de l'Afrique Orientale, le délégué zambien a accusé, sans nommer personne, les "ennemis de l'Afrique" de vouloir perpétuer l'instabilité sur ce continent afin d'en exploiter les ressources.

Auparavant, le Négus avait condamné sans équivoque la décision britannique et rejeté toute idée de dialogue avec l'Afrique du Sud.

Pékin, acheteur du cuivre chilien

SANTIAGO (PC) — Le Chili a annoncé hier qu'il vendra son cuivre directement à la Chine.

Le Chili utilisait précédemment le marché des métaux de Londres pour écouler le gros de ses ventes de cuivre depuis plus de six ans.

M. Max Nolf, président de la Copper Corporation, propriété du gouvernement chilien, qui régit l'industrie du cuivre, a annoncé ce changement de politique.

Le Chili, le plus grand exportateur de cuivre au monde, a établi des relations commerciales avec Pékin il y a deux mois.

La nouvelle selon laquelle le Chili évitera les marchés londoniens est parvenue trop tard en Grande-Bretagne hier pour causer des fluctuations dans les prix du cuivre.

Toute transaction majeure avec la Chine ne pourrait faire monter le prix du cuivre.

WASHINGTON (AFP) — Le colonel Oran Henderson, 50 ans, commandant de la onzième brigade d'infanterie dont dépendait la section du lieutenant William Calley au moment du massacre de My Lai en mars 1968, sera traduit en Cour martiale, a annoncé hier l'armée américaine.

Le colonel Henderson est accusé d'avoir tenté de camoufler les faits et d'avoir voulu étouffer l'affaire après qu'il eut été chargé de mener une enquête sur le massacre au cours duquel une centaine de villageois sud-vietnamiens ont été exécutés de sang-froid.

Le lieutenant Calley, qui passe actuellement en jugement à la caserne de Fort Benning, en Georgie, a avoué avoir participé au massacre. Il rejette toutefois la responsabilité de ses actes sur le capitaine Ernest Medina qui, dit-il, lui avait donné l'ordre de raser My Lai et de tuer tout ce qui s'y trouvait. Le capitaine Medina dépendait également du colonel Henderson.

Des 'voyeurs' aux manoeuvres

LISBONNE (AFP) — Les bâtiments participant à l'exercice naval de l'OTAN "Sunny Seas", qui a duré deux semaines au large des côtes du Portugal, ont établi le contact avec des sous-marins "inconnus" qui croisaient dans les parages de la flotte de l'OTAN, a déclaré hier l'amiral américain Eugene Fluckey, commandant de la zone ibérique de l'Atlantique, au cours d'une conférence de presse tenue à bord du porte-avions (français) "Arromanches". Il a également indiqué que des bateaux marchands soviétiques s'étaient trouvés à proximité des unités en exercice.

L'amiral Fluckey a d'autre part précisé que des navires ouest-allemands et une flottille française de huit vaisseaux, dont le porte-avions "Arromanches", ont participé à ces manoeuvres navales qui avaient pour but des exercices de guerre anti sous-marine et anti-aérienne. La première semaine a été consacrée à des "exercices d'entraînement de base" et la seconde, sous la direction de l'amiral français Socrate Petrochilo, à la phase tactique.

Alger bloque les fonds bancaires des sociétés "nationalisées"

PARIS ET ALGER (AFP) — Le gouvernement français s'élève contre les décisions de caractère unilatéral prises par le gouvernement algérien. M. Hervé Alphand, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a reçu hier en fin de matinée M. Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, et lui a remis la note suivante:

"Par un communiqué du 24 février 1971, la présidence algérienne du conseil a annoncé un certain nombre de décisions portant atteinte aux intérêts des sociétés françaises titulaires en Algérie de droits miniers et de transport.

"Le gouvernement français s'élève contre ces décisions de caractère unilatéral.

"Il constate qu'elles concernent des questions qui constituent l'un des principaux objets d'une négociation en cours entre les deux gouvernements.

"Ces décisions sont contraires à l'engagement pris par l'Algérie, comme il est prévu par l'accord franco-algérien sur les hydrocarbures, de maintenir pendant la période de validité de cet accord l'intégralité des droits attachés aux titres miniers et de transport.

"Le gouvernement français réserve donc formellement les droits garantis à la France par les accords franco-algériens".

Par ailleurs, on confirme de bonne source à Alger que les fonds bancaires des compagnies étrangères nationalisées le 24 février par le gouvernement algérien sont actuellement bloqués.

On souligne que la notion de "partenaire majoritaire" joue à plein comme il est de règle en simple droit commercial. Le partenaire minoritaire ne peut évidemment pas manipuler des fonds et avoirs bancaires sans l'accord préalable du partenaire majoritaire (société d'Etat algérienne Sonatrach).

A partir donc du moment où la mesure de "nationalisation" — prise de contrôle majoritaire — est annoncée par le président Boumedienne, les fonds des compagnies déposés dans les banques algériennes (toutes sous contrôle d'Etat) se trouvaient "gelés" fait-on remarquer.

En ce qui concerne le strict contrôle exercé par la société d'Etat algérienne des hydrocarbures (Sonatrach), il joue normalement et légalement du puits au terminal d'embarquement.

Enfin, au sujet du recours à "l'arbitrage international à effet suspensif", avancé par certains, les observateurs soulignent tous que depuis le premier recours, l'Etat algérien avait formellement rejeté cette procédure, précisément pour son effet suspensif. D'ailleurs, souligne-t-on ici, cette procédure ne peut jouer pour des accords dépassés, car caducs.

Moscou "apprécie les initiatives du Vatican" en faveur de la paix

MOSCOU (AFP) — Mgr Agostino Casaroli, sous-secrétaire d'Etat au Vatican, s'est entretenu à deux reprises, après la signature du traité sur la non prolifération des armements nucléaires, avec M. Semen Kozyrev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, ancien ambassadeur à Rome, a-t-on appris de bonne source à Moscou.

Au cours de ces entretiens, plusieurs sujets de politique internationale ont été examinés, notamment les questions de désarmement, la non prolifération des armes nucléaires, et les travaux de la commission de Genève, ajoute-t-on de même source. Les deux hommes ont également évoqué la question de la conférence sur la sécurité européenne pour laquelle, précise-t-on, Mgr Casaroli a déclaré que "Le Vatican considère que cette conférence pourrait être très utile si elle était bien préparée".

L'envoyé du Vatican a été hier l'hôte d'un déjeuner offert en son honneur par le ministre soviétique des affaires étrangères représenté par M. Semen Kozyrev. Prenant la parole à cette occasion, Mgr Casaroli a déclaré que "Le Vatican exprime l'espoir que la paix pourra être sauvegardée dans l'avenir". En réponse, M. Kozyrev a assuré que "Moscou appréciait grandement les initiatives du Vatican en faveur de la paix".

Mgr Casaroli a consacré son après-midi à des visites touristiques de la capitale soviétique. Après une brève visite à l'exposition permanente des réalisations économiques soviétiques, il a visité les églises fermées du Kremlin, guidé par des représentants du patriarcat de Moscou.

Le sous-secrétaire d'Etat au Vatican rencontrera aujourd'hui les chefs de l'Eglise orthodoxe russe, le métropolite Pimen, et le patriarche Nicodème.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS ENGLISH LANGUAGE CENTER WALLINGFORD, VERMONT, U.S.A.

Pour les jeunes
13 ans - 17 ans

Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

SESSION DU PRINTEMPS
15 MARS - 27 MAI 1971

SESSION D'ÉTÉ — 21 JUIN - 13 AOÛT 1971

Les intéressés écrivent au:
Prof. Ernest A. Boulay, Président

SAINT JOSEPH ENGLISH LANGUAGE CENTER
P.O. Box 8
Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

Pour les adultes
17 ans et plus

Programme d'anglais pour étrangers: quatre sections: élémentaire, intermédiaire, avancée, et suravancée. Les cours: 15 mars, 21 juin. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistiques. Programme de récréation.

Bavarian Place

- BOURGIGNONNE
- CHOCOLAT
- FONDUE

soirée hockey
Rib steak \$2.95

Mets allemands mets suisses
Musique bavaroise

1834 ST. CATHERINE OUEST - TÉL. 932-4125

**Sachez plaire
lors d'un
anniversaire!..**

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquiez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS aux États-Unis

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de 8 et 16 semaines au plus, pendant toute l'année. Écrivez à:

Program for International Students
St. Michael's College
Winooski, Vt. 05404 U.S.A.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF (COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte: - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:

le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE

CONDUISANT AUX:

- 1- Sciences de la santé
- 2- Sciences pures et appliquées
- 3- Sciences humaines
- 4- Sciences de l'administration
- 5- Arts
- 6- Lettres

ADMISSION:

Les demandes d'admission seront reçues du 1er février au 1er mai 1971

Veuillez vous adresser pour tout renseignement à:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours Collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250 (Québec)

Tél.: 342-1320 poste 255

(entre 9:00 et 17:00 h, du lundi au vendredi)

NOTE:

Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours secondaire pour garçons.
Tél.: 342-1320 poste 229

La bourse

Nette progression des banques

Les cours des banques, stimulés par les récentes baisses des taux d'intérêt, ont atteint de nouveaux sommets au cours de transactions plutôt légères hier, à la Bourse de Montréal.

A l'indice, les banques ont atteint 185.01 au cours de la séance, et ont fermé en grimpant de 3.84 à 184.79, dépassant le sommet de 182.34 atteint mercredi.

La plupart des grandes banques canadiennes ont baissé leur taux d'intérêt préférentiel à 6 1/2 pour cent, faisant suite à la baisse du taux d'intérêt à 5 1/4 pour cent, annoncée par la Banque du Canada mardi.

Tous les autres compartiments sauf les industriels, ont affiché des gains fractionnaires vendredi, alors que les gains ont dépassé les pertes par 107 contre 96, tandis que 87 titres sont demeurés inchangés.

Battant la marque à la hausse chez les institutions bancaires, la Banque de Toronto-Dominion a grimpé de 5-8 à \$20 5-8 et la Banque Royale de 1-2 à \$24 3-8, la Banque de Nouvelle-Écosse s'est hissée de 1-4 à \$23 1-4, la Banque de Montréal de 1-4 à \$14 7-8 et la Banque de Commerce de 1-2 à \$20 3-4.

Dominion Glass s'est hissé de 1-4 à \$14 1-2, Canadian Tire A de 5-8 à \$27 7-8, Traders Group A de 5-8 à \$10 4, Petrofina Canada de 1-2 à \$20 3-4, New Brunswick Telephone de 1-2 à \$15, Canon de 3-8 à \$17 7-8, Crush de 3-8 à \$17 3-4, Simpsons de 3-8 à \$19 1-4, Vello Industries de 3-8 à \$17 7-8 et Price de 3-8 à \$8 1-4.

MacMillan — Bloedel s'est hissé de 1-4 à \$27.

Chez les titres en baisse, West Coast Transmission a fléchi de 3-4 à \$23 5-8, International Nickel de 5-8 à \$43 1-2, National Sea Products de 1-2 à \$9, Noranda de 1-2 à \$32 1-4 et Consolidated Bathurst de 1-4 à \$10.

À la Bourse canadienne, Belgium Standard s'est hissé de 1-2 à \$37 1-2 et Sangamo de 1-2 à \$14.

Chez les titres miniers spéculatifs, CSE Africana s'est hissé d'un cent à 44 cents et Dumont a fléchi de quatre cents à \$1.07.

Au total, 1-2 million d'actions ont changé de mains à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne hier par rapport à 1.6 million jeudi.

Toronto

Les prix à la Bourse de Toronto ont terminé la séance d'hier en hausse modérée, le marché en étant à sa quatrième avance consécutive.

Au total, 2.73 millions d'actions ont changé de mains, au regard de 2.65 millions jeudi. Les gains ont emporté sur les pertes par 255 à 228, avec 237 titres inchangés.

Banque Toronto-Dominion a avancé de 5-8 à \$20 7-8, après avoir annoncé un premier bénéfice de 34 cents l'action, au regard de 30 cents l'action en 1970.

Union Gas a gagné 1-8 à \$15 3-8, après avoir rapporté des bénéfices de 24 cents l'action, soit le même résultat qu'en 1969.

Ailleurs, Dome Pete a avancé de 3-4 à \$89, Banque

Royale de 3-4 à \$24 1-2, Pacific Pete de 3-4 à \$31, Simpson-Sears de 3-4 à \$24 1-4 et Petrofina de 5-8 à \$20 3-4.

Denison a progressé de \$1 à \$29, Campbell Red Lake de 3-4 à \$29 1-4, Prairie Oil de 1-2 à \$16 3-8, Opemiska de 1-4 à \$10 7-8 et Canadian Industrial Gas de 1-2 à \$11 5-8.

Westcoast a perdu 7-8 à \$23 1-2, Consumers Distributors 3-4 à \$17 1-4, Canadian Superior 1-2 à \$38 7-8, Canadian Delhi 45 cents à \$4.45, International Mogul 1-4 à \$11 3-4 et Patino 3-8 à \$26 3-8.

New York

La tendance s'est alourdie à Wall Street hier. La forte progression de l'indice des prix de gros en février a quelque peu déçu les investisseurs. La forte baisse de l'indice des industriels en cours de séance a cependant été due largement aux pétroles, affectés par l'évolution des négociations de Tripoli. Leur reprise partielle a permis à l'indice de ne clôturer qu'en baisse modérée.

Aux pétroles, on a noté la forte baisse d'occidental, un des titres les plus actifs, tandis que les Standards de Jersey et de Californie et Texaco ont récupéré la majeure partie de leurs pertes initiales. Les transports aériens, les cuprifères et les automobiles ont été lourds, de même que les ordinateurs où IBM s'est cependant redressé.

Westinghouse a gagné un point aux électroniques qui ont autrement suivi la tendance générale, tandis que Dupont de Nemours a cédé un dollar aux chimiques, irrégulières. Les pharmaceutiques, les caoutchoucs et les tabacs se sont effrités par endroits, mais les mécaniques ont été résistantes. Les aéronautiques, les matériaux de construction, les grands magasins et les sidérurgiques ont été irréguliers.

Le volume des transactions a été de 17.26 millions d'actions contre 16.20 millions jeudi.

Dans les Canadiennes, CPR a pris \$1 à \$78 1-2, tandis que McIntyre Porcupine perdait \$1 à \$137.

Autres gagnants: Dome 1-2 à \$85 1-2, Distillers 1-4 à \$55 1-4 et Massey 1-8 à \$10 3-4.

Chez les perdants: Walker 7-8 à \$39 5-8, Inco 5-8 à \$43 1-4, Hudson Bay 3-4 à \$22 1-4 et Alcan 1-4 à \$22.

À la Bourse américaine, Javelin a pris 3-8 à \$9 1-8 et Scurry 1-4 à \$24, tandis que Jupiter perdait 3-8 à \$0 1-2, Brascan 7-8 à \$16 5-8 et Molybdenite 1-8 à \$3 3-8.

Giffen accepte l'offre d'achat de Bombardier

LA POCATIERE — Giffen Industries, de Miami, a accepté la proposition soumise par Bombardier Ltée d'acheter les industries Bouchard Inc., qui fabrique les motoneiges de Marque Moto Ski, à La Pocatière, au Québec.

C'est ce qu'a confirmé M. Jean-Yves Bélanger, directeur général des Industries Bouchard, précisant que cette transaction de plus de \$8 millions sera définitivement complétée au début du mois de mars.

En plus des Industries Bouchard, de La Pocatière, la

firme Bombardier se portera ainsi acquéreur de deux entreprises de distribution de motoneiges Moto Ski. M. Bélanger prévoit que la production de motoneiges pour l'année 1971 sera similaire à celle de l'année dernière, soit de quelque 45.000 à 50.000 unités.

En outre, l'entreprise commencera, d'ici quelques semaines, la fabrication de 5.000 à 7.000 mini-motocyclettes, ce qui permettra de stabiliser le personnel à quelque 700 employés, soit environ 80 pour cent de l'effectif de pointe atteint en octobre dernier.

Valeurs mobilières

Accélération des octrois de permis pour les émissions nationales

Plusieurs solutions primordiales concernant l'administration des lois sur les valeurs mobilières ont été adoptées lors d'une conférence spéciale qui groupait des représentants des organismes de contrôle du commerce de valeurs mobilières des provinces d'Alberta, de Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Île du Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan. Cette réunion a eu lieu à Vancouver et a débuté le 22 février, 1971.

L'une des décisions qui a la plus grande portée est l'adoption d'une procédure qui accélérera l'octroi des permis pour les émissions dites "nationales", en permettant que les insuffisances dans un dossier soient réglées principalement par un seul organisme de contrôle. Ces accords n'entraînent aucun abandon de la juridiction ou des pouvoirs discrétionnaires des organismes de contrôle des provinces concernées.

Les énoncés de politiques de chacune des provinces représentées ont été étudiés. Les administrateurs ont conclu qu'il était possible d'adopter unanimement plusieurs de ces politiques. Par conséquent, il y a eu entente sur de nombreux sujets et ces politiques communes seront publiées comme "Politiques Nationales".

Les administrateurs ont constaté ensuite qu'une deuxième série de politique était particulière à l'administration de la loi de l'Ontario qui est maintenant, avec certaines modifications, celle des provinces d'Alberta, de Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

Ces provinces dites de loi uniforme ont convenu d'adopter des politiques communes qui seront publiées en temps opportun comme "Politiques sous la loi uniforme". On anticipait que le reste des "politiques nationales" ainsi que les "politiques sous la loi uniforme" seront publiées peu après la première semaine d'avril, 1971.

Les administrateurs ont enfin conclu qu'une troisième série de politiques communes sera adoptée par les provinces de loi uniforme, et son adoption officielle par certains administrateurs, il a été décidé que cette politique sera publiée simultanément dans chacune des huit provinces concernées à treize heures, heure normale de l'est, lundi le premier mars, 1971 et elle y entrera immédiatement en vigueur. On anticipe que le reste des "politiques nationales" ainsi que les "politiques sous la loi uniforme" seront publiées peu après la première semaine d'avril, 1971.

Les administrateurs ont enfin conclu qu'une troisième série de politiques communes sera adoptée par les provinces de loi uniforme, et son adoption officielle par certains administrateurs, il a été décidé que cette politique sera publiée simultanément dans chacune des huit provinces concernées à treize heures, heure normale de l'est, lundi le premier mars, 1971 et elle y entrera immédiatement en vigueur. On anticipe que le reste des "politiques nationales" ainsi que les "politiques sous la loi uniforme" seront publiées peu après la première semaine d'avril, 1971.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

La création de la CDC

Le débat idéologique se poursuit

OTTAWA (PC) — Le monde canadien des affaires, activement aidé par le gouvernement fédéral, a vendu l'économie nationale aux intérêts étrangers, a affirmé le député NPD de Regina, M. John Burton, aux Communes hier.

"Il a oublié d'ajouter M. Burton, la nécessité de protéger les intérêts nationaux et les hommes d'affaires vendent tout ce qu'ils peuvent pour faire rapidement du dollar."

Parlant au cours du débat parlementaire sur le projet de loi créant la Corporation du Développement du Canada, M.

Burton a reproché au gouvernement fédéral de n'offrir aucune garantie permettant à la CDC de mettre un terme aux "ventes à tous prix".

Affirmant ensuite que le cabinet fédéral voit dans la CDC le moyen de promouvoir l'efficacité et la concurrence entre affaires canadiennes, M. Burton a déclaré ensuite que l'intérêt national ne serait pas nécessairement bien desservi si elles devaient entrer en concurrence sur le marché international.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper des affaires et les laisser entre les mains de l'entreprise privée, ses directeurs seraient choisis dans le monde des affaires et le quartier général de la CDC devrait se trouver le plus loin possible d'Ottawa et de l'influence gouvernementale, a ajouté M. Thompson avant de conclure que les changements proposés par le Livre blanc sur la fiscalité constituent en fait de nouveaux moyens pour empêcher les investissements domestiques.

Enfin, M. David Orlikow, député NPD de Winnipeg-Nord, a demandé que les bénéfices éventuels de la CDC soient versés au peuple canadien, car plutôt que d'être une société par action que peu de Canadiens pourrissent offrir, la CDC devrait être une société de la Couronne.

Le projet gouvernemental ferait de la CDC une agence à capitaux fédéraux et privés. Ottawa la financerait tout d'abord, pour ensuite la transformer en agence dans laquelle des fonds publics et privés serviraient à promouvoir l'expansion industrielle du Canada.

Les actions mises à la disposition du public vaudraient au départ \$5 pièce, dont l'achat serait strictement réservé aux Canadiens vivant au pays; toutefois, d'autres actions privilégiées pourraient être offertes aux étrangers.

Au cours du débat, le député PC de Brandon, M. Walter Dinsdale a rejeté la CDC comme n'ayant aucune signification particulière et le Parlement ferait mieux de s'occu-

per de problèmes fondamentaux du Canada. Pour M. Robert Thompson, député conservateur de Red Deer, la raison de la mainmise étrangère sur les affaires du Canada ne vient pas d'un manque de capitaux, mais plutôt d'un climat peu propice aux investissements et le slogan de la CDC devrait être "Encouragez l'investissement domestique", et non pas "Rachetez le Canada".

Carrières et Professions

DIRECTEURS

DEMANDÉS POUR UN HÔPITAL GÉNÉRAL DE 125 LITS
A STE-ANNE DES MONTS

DIRECTEUR MÉDICAL:

Être porteur d'un doctorat en médecine, être enregistré et en règle avec le Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec.

DIRECTEUR FINANCIER:

Diplôme en comptabilité d'une école reconnue avec expérience dans la comptabilité hospitalière. Ou équivalences.

DIRECTEUR DU PERSONNEL:

Diplôme en Relations Industrielles avec expérience dans la direction du personnel hospitalier. Ou équivalences.

DIRECTRICES DES SOINS INFIRMIERS:

Bachelière en Sciences Infirmières avec expérience dans la direction des soins infirmiers. Ou équivalences.

Les demandes seront reçues jusqu'au 15 mars 1971 au bureau de la

DIRECTRICE GÉNÉRALE
CORPORATION DE L'HÔPITAL
DES MONTS
STE-ANNE DES MONTS,
GASPE NORD, P.Q.

COLLÈGE DE THETFORD MINES

On demande une personne laïque, religieuse ou prêtre pour travailler en animation pastorale avec le Responsable du Service de la Pastorale.

CONDITIONS:

- Expérience en animation au niveau collégial;
- Diplôme universitaire, de préférence en psychologie, animation ou autre discipline connexe.
- Facilité de contact avec le 17-21 ans.

DATE LIMITE: 15 MARS 1971

Faire parvenir sa demande et son "curriculum vitae" au:

Directeur général
Collège de Thetford Mines
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Québec

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUTAOUAIS
recherche les services d'un

DIRECTEUR DE PERSONNEL

POSTE: Responsable au Directeur Général de l'élaboration et de l'application des politiques concernant la gestion du personnel; l'analyse, la classification et l'évaluation des tâches; l'application des conventions collectives; l'initiation et de l'entraînement du personnel; toutes les autres tâches relatives à cette fonction.

QUALIFICATIONS:

Scolarité: Détenir un diplôme universitaire en sciences de la gestion, en relations industrielles ou en sciences humaines, telles: service social, sociologie, psychologie.

Expérience: Avoir accumulé au moins 3 années d'expérience à un poste similaire à celui décrit.

TRAITEMENT: Selon la compétence et l'expérience. Bénéfices sociaux avantageux.

Faire parvenir toute demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois références à:

Service Social de l'Outaouais
a s M. Roch Parisien
C.P. 577
Hull, Qué.

Date limite d'inscription: 10 mars 1971



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LE DÉPARTEMENT DES ÉTUDES FRANÇAISES

qui prépare aux diplômes de baccalauréat, maîtrise et doctorat reçoit la candidature de professeurs dans les domaines suivants:

Littérature: 19e et 20e siècles canadiens
18e siècle français
esthétique et critique littéraires

Linguistique: phonétique expérimentale
dialectologie gallo-romane et franco-canadienne
linguistique mathématique (gram. et lex.)
didactique du français comme 2e langue
théories linguistiques modernes

Licence d'enseignement secondaire:
didactique du français au secondaire

Qualification: doctorat obtenu ou en instance prochaine

Renseignements sur demande

ÉCRIRE À: **Le Directeur,**
Département des études françaises
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec, Canada.

ADMINISTRATEUR

Diriger et administrer les opérations d'entreposage, d'emballage et d'approvisionnement selon les besoins de distribution.

Assurer l'efficacité des opérations par une maintenance adéquate de l'équipement et des édifices.

Chargé de la direction d'un personnel cadre et d'employés régis par convention collective.

Participe à la conception, à l'élaboration et à l'implantation de techniques assurant l'efficacité des opérations.

Posséder un minimum de 15 années de scolarité plus spécialisation théorique des méthodes modernes de manutention de marchandise et expérience pertinente d'au moins 5 ans.

Aptitude marquée pour animer et participer au travail d'équipe.

Âge: de 35 à 45 ans environ.

Salaire: \$16,000 et plus selon les qualifications.

Ecrire à: **Case 1447, Le Devoir**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY
recherche les services de

UN (1) COMPTABLE

Exigences:

- C.G.A. ou R.I.A. ou formation conduisant à un diplôme comptable reconnu.
- Une connaissance du système de gestion des commissions scolaires du Québec serait un avantage.
- Être familier avec les systèmes de gestion informatique et avoir de préférence une bonne connaissance du langage (COBOL).

Salaire: Selon l'échelle de salaire en vigueur à la C.S.R. Lignery.

Bénéfices: Ceux en vigueur à la C.S.R. Lignery.

Prière de faire parvenir, avant le 5 mars 1971, votre curriculum vitae à:

M. Léonce Marcotte, Directeur
Service du Personnel
1250, boul. Ste-Elisabeth
La Prairie, Qué.

CONTRÔLEUR

FONCTIONS:

Sous l'autorité directe des commissaires

- Il est membre de l'équipe de gestion.
- Il surveille la préparation du budget et son application.
- Il exerce un contrôle nécessaire sur les achats et dépenses.
- Il effectue tout travail qu'il juge nécessaire ou à la demande des commissaires.

EXPERIENCE:

Expérience au niveau administratif dans le domaine des finances, affaires de banque, scolaires (préférable), comptabilité, états financiers, analyses, statistiques, administration, gestion de personnel, problèmes légaux, loi scolaire. Le candidat doit aussi posséder un bon jugement, initiative et tact.

SALAIRE:

A être déterminé selon expérience et compétence.

Adressez curriculum vitae avant le 8 mars au directeur du personnel.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MAISONNEUVE,
3650 BOUL. LEVESQUE,
VILLE DE LAVAL, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAVY

PERSONNEL DEMANDÉ:

I/ DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

Responsabilités: Direction, coordination et organisation de l'enseignement général et professionnel dans les écoles secondaires.

Qualifications: - Minimum de 17 ans de scolarité
- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'enseignement.

Traitement: \$14,000 et plus selon les qualifications.

II/ COORDONNATEUR DES SERVICES AU PERSONNEL

Responsabilités: Recrutement, application des ententes de travail, établissement des politiques du service et contrôle.

Qualifications: - Minimum de 16 ans de scolarité
- Études en administration et/ou expérience pertinente en administration seront considérées.

Traitement: Selon l'entente du personnel de cadre.

III/ OPÉRATEUR DU TERMINAL (PRODUCTION)

Fonctions: - Responsable de l'exécution des travaux sur le terminal et les machines auxiliaires
- Responsable de la conservation et de la manipulation des programmes.

Qualifications: - Diplôme d'études secondaires (11e année)
- Connaissance de l'anglais
- Expérience en informatique serait un avantage.

Traitement: Selon la scolarité et l'expérience.

IV/ OPÉRATRICE DU POINÇON

Fonctions: - Enregistrer sur des cartes les données comptables, statistiques.
- Vérifier l'exactitude des données.

Qualifications: - Diplôme d'études secondaires (11e année)
- Connaissance de l'anglais
- Expérience sur un poinçon
- I.B.M. 029 serait un avantage.

Traitement: Selon la scolarité et l'expérience.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae le ou avant le 8 mars 1971 à:

Service du Personnel
Commission Scolaire Régionale Duvernay
3983, boul. Lévesque
Ville Laval, Qué.

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.

A la suite de l'ouverture d'une section psychiatrique, l'Hôpital Honoré-Mercier Inc. recherche les services de:

- Infirmiers (res) licenciés (ées)
- Gardes-malades auxiliaires ou infirmiers auxiliaires

pour combler les postes nouvellement créés en psychiatrie, ainsi que les postes vacants du côté de l'hôpital général.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750 rue Laframboise
St-Hyacinthe, Qué.

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

Service de planification

OFFRES D'EMPLOI

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Sous l'autorité du Directeur, la personne choisie sera responsable de la gestion administrative du Service et devra avoir une formation de comptable-agréé ou son équivalent avec au moins deux années d'expérience. La connaissance de la deuxième langue constitue un avantage.

ASSISTANT(E) TECHNIQUE

Sous l'autorité du Directeur, la personne choisie sera responsable des normes et de la production de tous les documents graphiques du Service; elle devra avoir complète un cours supérieur de dessin technique et acquies une bonne connaissance de la cartographie, des techniques d'impression et de la photographie. Une expérience d'au moins cinq années est requise et la connaissance de la deuxième langue constitue un avantage.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La personne choisie agira comme secrétaire du Directeur et devra être steno-dactylo parfaitement bilingue avec au moins deux années d'expérience à un poste équivalent.

Traitements: suivant qualifications et expérience.

Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae avant le 9 mars 1971 à l'attention de:

Monsieur R. Stevens, Gérant,
Communauté Régionale de l'Outaouais,
72, rue Laval,
Hull, Québec

LE CEGEP LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse-de-Blainville

demande

UN RESPONSABLE DES SERVICES AUDIO-VISUELS

FONCTIONS:

- Animer le corps professoral pour la production et la diffusion de documents. Chercher à comprendre les besoins des professeurs et leur proposer un genre de production abordable. De plus, initier les professeurs au maniement des appareils.
- Coordonner et diriger la production des documents.
- Travailler de concert avec le service de la recherche pour une évaluation constante des méthodes utilisées.
- Travailler de concert avec le directeur de la bibliothèque pour mettre sur pied et faire fonctionner l'audio-véothèque. Le rôle du responsable des services audio-visuels consiste à assurer la production des documents et à fournir l'aide technique pour leur diffusion.
- Planifier à long terme le développement pédagogique et physique des services audio-visuels en tenant compte des politiques du collège.
- Administrer les services audio-visuels: préparer les budgets et les inventaires, contrôler les achats, etc.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire et expérience pertinente ou l'équivalence.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 5 mars 71 au soir à:

Maurice Filion, Secrétaire Général
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, Qué.

LE Syndicat DE QUÉBEC

L'un des plus importants magasins à rayons de la ville de Québec, opérant un magasin à Centre-Ville et deux autres dans les banlieues de Québec.

RECHERCHE

DIRECTEURS D'ACHAT

Relevant du vice-président merchandising, le titulaire devra assumer la responsabilité de l'élaboration et de la mise en marche des programmes et plans, et il dirigera les opérations de son groupe d'acheteurs en vue de son expansion et de sa rentabilité au sein de la division.

Le candidat devra être bilingue, âgé de 30-35 ans, avec une solide expérience des achats dans le commerce de détail.

UN GÉRANT de MAGASIN

Relevant du directeur-général, le titulaire assumera la direction des activités et des opérations de son magasin, de la rotation du stock, du service à la clientèle et des coûts d'opérations d'un magasin. Le candidat devra être bilingue, âgé de 30-35 ans, de préférence avec une expérience de gérance de magasin.

Qualités essentielles: capable de leadership, et travailler en collaboration avec les divisions de l'entreprise.

Endroit de travail: Québec. Salaire selon compétence et expérience.

Toute demande traitée confidentiellement. Notre personnel est au courant de ces demandes.

Faire parvenir curriculum vitae avec responsabilité déjà assumée au

Directeur du personnel,
Syndicat de Québec Ltée,
405 est, rue St-Joseph,
Québec 2, P.Q.

INSTITUTEURS -- INSTITUTRICES

de langue française
Maternelle à Grade 8

Traitement avantageux. Classe de 20 au maximum. École indépendante.

S'adresser à: **Mme W. Abbott**
47 Young Street West
Waterloo, Ontario



L'Union Canadienne

Compagnie d'Assurance

Siège social: Québec

ASSISTANT AU DIRECTEUR DU SERVICE DES SINISTRES

L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances, requiert les services d'un assistant à son Directeur du Service des Sinistres.

FONCTIONS:

- Assister le Directeur du Service dans la direction technique du service;
- Participer à la révision de sinistres;
- Diriger et compléter leur règlement par voie de négociations directes;
- Prendre une part active à l'entraînement et à la formation technique du personnel du service.

QUALIFICATIONS:

- Un minimum de 7 ans d'expérience dans le domaine;
- Une connaissance pratique des principales classes d'assurance générale (automobile - incendie - responsabilité);
- Une expérience au niveau de la supervision du règlement des sinistres;
- Des qualités de meneur d'hommes le rendant apte à diriger une équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Échelle de salaire de \$8,500 à \$12,000;
- Bénéfices marginaux avantageux;
- Lieu de travail, au Siège Social de la Compagnie à Québec.

Faire parvenir son curriculum vitae au téléphone directement à:

L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances
a s Le Directeur du Personnel
2475, Boul. Laurier,
Sillery,
Tel.: 651-3551

ON DEMANDE

OFFICIER de PROGRAMMATION

Pour centre résidentiel
d'éducation permanente
au Nouveau-Brunswick

FONCTIONS

Recherches, développement de programmes, instruction et orientation en leadership, animation socio-culturelle, développement communautaire, etc. Choix de supervision de professeurs et de consultants d'occasion. Coordination et évaluation de programmes variés.

QUALITÉS REQUISES:

Formation universitaire ou équivalent. Facilité à parler et à écrire le français et l'anglais. Expérience de travail soit en animation sociale, en enseignement, ou dans une discipline comparable.

TRAITEMENT: Le salaire sera fixé selon la compétence et l'expérience du candidat. Régime de retraite et autres bénéfices.

Veuillez poser candidature par écrit à:

CASIER POSTAL 516
L'INSTITUT DE MEMRAMCOOK
SAINT JOSEPH, N.-B.

HOMME OU FEMME

Le Syndicat général du cinéma et de la télévision, section Office National du Film requiert les services d'un

AGENT D'AFFAIRES

Description de la fonction:

- L'agent d'affaires travaille sous la direction immédiate du président du Syndicat et celle plus générale de l'exécutif.
- Il coordonne les activités des différents comités, l'étude des questions en cours et la réalisation des projets, ce qui implique sa participation aux réunions et sessions de travail organisées à cet effet.
- Il participe aux rencontres avec les représentants de l'Employeur dans le cadre des négociations, de travaux conjoints et en vue de l'application de la convention collective.
- Il participe à des rencontres avec les représentants des associations ou organismes avec lesquels le Syndicat entretient des relations.
- Il travaille étroitement avec les divers conseillers du Syndicat et tout particulièrement le conseiller légal qu'il assiste dans la préparation des griefs, arbitrages et autres procédures.
- Il reçoit les requêtes et questions des membres du Syndicat ou des organismes extérieurs, fait les études et représentations qui en découlent et transmet aux personnes concernées les informations requises ou les décisions prises.
- Il effectue ou commande diverses recherches.
- Il rédige une partie de la correspondance, de nombreux rapports et surveille la rédaction de la convention collective ou autres contrats négociés avec l'Employeur.
- Il a charge du secrétariat du Syndicat.

Exigences et qualifications:

- **BILINGUISME:** Le (la) candidat (e) doit pouvoir s'exprimer parfaitement dans les deux langues et posséder une parfaite maîtrise de la langue écrite dans l'une des deux langues.
- Aptitude à la recherche; esprit d'analyse et de synthèse; sens de l'organisation.
- Capacité de présenter, d'expliquer et de défendre le point de vue du Syndicat au cours de réunions ou au sein de comités de travail.
- Disponibilité du point de vue des heures de travail.
- Connaissance de l'O.N.F. ou du milieu cinématographique ainsi que du syndicalisme, un atout.

Traitement: Salaire intéressant et relatif aux qualifications et à l'expérience.

Date d'entrée en fonction: Vers le 15 avril 1971.

Adressez votre curriculum vitae avant le 15 mars 1971 à:

Syndicat général du cinéma et de la télévision,
Section Office National du Film,
2450 Athlone, suite 108, Montréal 305.

La chronique de Jean Éthier-Blais

Des géographies civilisées de Louis-Marcel Raymond

C'est un bien beau livre que fait paraître M. Louis-Marcel Raymond, sous le titre de *Géographies* (1). Qu'est-ce, sinon un livre de raison littéraire? Poésie des hommes, des choses et des mots. M. Louis-Marcel Raymond a connu, à la faveur des cataclysmes historiques et de sa passion pour les poètes, des hommes de tout premier plan: Saint-John-Perse, Yvan Goll et tous les écrivains du Québec depuis vingt ans. Il est entré en littérature avec l'esprit du savant. M. Louis-Marcel Raymond est botaniste. Les liens entre l'étude des plantes et les lettres existent depuis longtemps puisque la nature a donné le jour à l'écriture. Que ferions-nous, poètes romantiques jusque dans notre cynisme, sans les arbres et les fleurs qui nous rappellent tout ce que nous aimons? Visitez le Père-Lachaise. Vous y verrez les tombes des poètes et des musiciens, fleuries et mélancoliques. Musset

et sa soeur ont un saule (bien malingre, le pauvre); Chopin aura toujours des fleurs. Auguste Comte et le Père Hyacinthe Loyson sont tout aussi feuillus que les autres. Seuls les maréchaux de l'Empire passent de la chair à la cendre au fond de caveaux sans souvenir. A Passy, devant la porte éternellement ouverte de Marie Bashkirtseff, encore des roses dont les rubans traînent sur le sol. Loin de moi la pensée d'insinuer que les essais de M. Louis-Marcel Raymond fondent à son ouvrage son caractère propre.

J'avais lu, de lui, autrefois, *Le jeu retrouvé*. C'était, si je ne m'abuse à l'époque des Compagnons de Saint-Laurent et M. Louis-Marcel Raymond se faisait l'introduit du théâtre moderne au Québec.

Ces temps furent héroïques. Quel événement que de partir du fond de sa province pour voir *La nuit des Rois* dans des décors de Pellan! Nous découvrons les premiers poèmes d'Anne Hébert, les illustrations des *Iles de la nuit*, le magisme de Borduas, les élucubrations farfelues et souvent profondes de François Hertel. Il se passait des choses. Louis-Marcel Raymond a vécu intensément cette époque, à l'ombre de Copeau, de Gheon, de Chancelier. Les historiens littéraires de l'avenir auront fort à faire, ne serait-ce que lorsqu'il s'agira de situer, à leur juste place ces fortes personnalités, de leur rendre un semblant de justice. *Géographies*, dans ce contexte, servira à donner le ton, à structurer l'atmosphère.

Nous y voyons un savant à l'oeuvre. Louis-Marcel Raymond est aussi, d'égalé façon, un poète. Il écrit comme Joseph de Pesquidoux. La campagne, sous

sa plume, revit et revit par lui, en lui. "Les uns vont à la chasse accompagnés de chiens épagneuls aux yeux tristes; le dimanche, messe dite, curé et vicar vont faire lever les bécassines." Nous sommes loin de la Société protectrice des animaux. Cette terre vivante, les bêtes qui la peuplent, les arbres et les fleurs qui lui donnent le mouvement vertical, les routes (pensons aux chemins de Bernanos) qui la sillonnent, M. Louis-Marcel Raymond les retrouve dans les oeuvres des écrivains qu'il fréquente.

Il appelle ces retours à la réalité des choses, géographie littéraire. C'est aussi la géographie du coeur. Il est question, à juste titre, d'une géographie pluraliste, celle des yeux, celle de l'âme. Le thème de la mort vient s'ajouter à ce survol. Nous sommes en présence d'un homme qui a appris à réfléchir, à rêver, à regarder bien en face le temps qui passe, à écrire, donnée essentielle et première de toute conscience civilisée.

J'aime chez Louis-Marcel Raymond l'exigence instinctive qui le pousse, à une époque où la poésie a le défaut d'être avant tout une arme politique, à se complaire dans la lecture des poètes les plus difficiles et les plus secrets de notre temps. Supervielle et Saint-John-Perse

sonnent dans ces pages comme des noms d'amis et de maîtres, qui remplissent de leurs rythmes les soirées d'hiver. Louis-Marcel Raymond ne lit pas les poètes pour s'arracher à l'étrange quotidien. Il les lit pour confronter son esprit à leur. Il est donc amené à parler d'eux en fonction de lui, de ce qui l'intéresse. Nous nous trouvons ici en présence d'une projection tout à fait personnelle de la littérature.

La technique de M. Louis-Marcel Raymond rappelle à beaucoup d'égards celle des maîtres modernes de la psychologie vécue. Il ancre l'oeuvre dans son contexte tellurique. Ceci nous amène à découvrir les poètes sous un jour parfois totalement nouveau. C'est le cas, en particulier, de Jules Supervielle. On a tendance à considérer cet écrivain comme un poète mineur, qui joint à une facilité naturelle les dons de gentillesse et d'humanisme qui font de lui un être adorable, mais de peu d'importance. Il suffit de lire l'analyse de M. Louis-Marcel Raymond sur Supervielle et les arbres pour constater à quel point cette image est fautive; à quel point, mieux encore, Supervielle a compris que la poésie qui se dénaturalise, dans un même temps, se déshumanise. Et nous touchons, par cette affirmation, au coeur même de la notion de poésie.

Est-ce donc autre chose que d'entrer en contact avec l'univers et de lui redonner la vie par les mots? Qu'il s'agisse de Claudel ou de Saint-John-Perse, Louis-Marcel Raymond ne pense jamais autrement. Le poète devient un déclamateur dans la mesure où la nature ne nourrit plus son inspiration. Lorsque l'on écrit que la poésie de Saint-John-Perse est une poésie du concret, on ne dit rien d'autre. Personne n'est plus près de la réalité vraie que le poète. Il regarde vivre les hommes du dehors et pourtant aussi de l'intérieur. Pour reprendre une formule de M. Louis-Marcel Raymond, il vit, il médite et il observe. Il est donc un savant. Mais il s'élève au-dessus du savant dans la mesure où il ajoute une dimension personnelle et autre à ce qui s'agit sous ses yeux. M. Louis-Marcel Raymond, dans ses analyses, raconte: le récit d'une façon toute linéaire. C'est bien mais ce n'est pas assez. Il touche des fibres plus profondes lorsqu'il tente de donner un sens aux mots d'un membre proférant de la tribu.

Ainsi, dans le texte qu'il consacre à l'*Anabase*, par-delà le récit, je retiens la présence de la terre chinoise, de ses plaines et de ses stèles, de ses chevaux et de ses tentes, de son leu, de sa "terre jaune", beaucoup plus que de la symbolique de personnages dont on se demande s'ils ne sont pas que le reflet le plus élémentaire de la pensée réactionnaire de Saint-John-Perse. Il y aurait une étude intéressante à faire précisément sur les idées politiques de l'ancien Secrétaire-Général du Quai d'Orsay, dont le but serait de savoir dans quelle mesure elles ont conditionné sa poésie. Il me semble que souvent les envolées ressemblent à des discours: Saint-John-Perse cherche à convaincre et les artifices de son style rejoignent la méthodologie discursive antique. C'est peut-être Démosthène qui aurait passé par Mallarmé. Je ferai à M. Louis-Marcel Raymond le reproche léger de croire que la vie des poètes est importante en soi.

alors qu'elle ne peut l'être que parce qu'il y a une oeuvre.

Dans cette optique, son essai sur Yvan Goll est le plus dense et le plus pertinent de *Géographies*. Ici, la vie s'imbrique dans l'oeuvre. Poète inconnu, que l'on découvre sans doute un jour, Yvan Goll mérite de survivre, ne serait-ce qu'à cause de son *Jean sans Terre*, immense cri de désespoir (et d'espoir) de l'apatride. Tout ceci est très beau, par l'ouverture pratiquée dans le monde solide de l'argent et de l'ennui où nous vivons. La vision d'Yvan Goll rappelle celle de Max Jacob: tous deux Juifs, tous deux persécutés, ils errent, mais non sans porter sur le monde des voyages un jugement ironique et dur. Ce n'est pas

parce qu'on les persécute qu'ils perdent la dignité de l'homme et le respect de ce qu'ils sont. La figure d'Yvan Goll méritait qu'une âme fraternelle comme celle de M. Louis-Marcel Raymond s'attache à elle et la présente comme elle fut, avec ses ironies et ses douceurs.

La dernière partie de *Géographies* est consacrée à la pure nature, aux émerveillements savants de M. Louis-Marcel Raymond, à la présentation de quelques-uns qui l'aimeraient comme lui. Ce sont de ravissants morceaux d'anthologie, qui permettent de deviner la présence, sous les vêtements du critique, d'une affectivité puissante faite surtout de compréhension. Il faut commencer la lecture de *Géographies* par la fin. On connaît ainsi Louis-Marcel Raymond, qui nous présente ses amis. Un milieu bien civilisé.

(1) Louis-Marcel Raymond, *Géographies*. H.M.H. Montréal 1971.

La chronique de Jean-Guy Pilon

Olivier Marchand: un beau livre

Le nom d'Olivier Marchand a été associé à l'histoire récente de la poésie québécoise, et cela dès les débuts de l'Hexagone dont il fut un des fondateurs. Le premier recueil paru à l'Hexagone en 1953, sous le titre *DEUX SANGS* comportant deux suites de poèmes, l'une de Gaston Miron, l'autre d'Olivier Marchand.

En 1958, comme pour rappeler son existence, il publiait un petit recueil intitulé *CRUER QUE JE VIS*, et depuis ce temps, rien. Olivier Marchand est peut-être le plus discret et le plus secret des poètes du Québec, à tel point que l'on a risqué souvent d'oublier son nom dans toute forme de bilan.

Cela, j'en suis sûr, sera corrigé. Car en publiant *PAR DETRESSE ET TENDRESSE*, Olivier Marchand vient de marquer un coup d'éclat. Car voici un très beau livre qui affirme une présence sûre de poète.

Ce recueil comprend donc les poèmes de *DEUX SANGS* et de *CRUER QUE JE VIS*, auxquels s'ajoutent une cinquantaine de poèmes inédits, écrits de 1958 à 1965.

Ce qui frappe chez Olivier Marchand, c'est la continuité. Une continuité dans les images, dans la structure même des poèmes, dans la démarche poétique. Bien sûr, entre les premiers poèmes

et les derniers, l'écriture est devenue plus ferme, mais on reconnaît quand même immédiatement le ton du poète.

Cette remarquable continuité n'a pas empêché l'univers poétique d'Olivier Marchand de s'agrandir, de s'ouvrir davantage au monde. Cette poésie en est une de vie, d'appel, de grand air. Elle est éminemment positive, elle est concrète, elle est immanente; Olivier Marchand, dans un court poème intitulé *OUVRIR LE MONDE A BELLE BOUCHE*, définit lui-même, dirait-on, son art poétique:

que l'on se sache véritable dans le cœur de nos rêves en adoration pour le meilleur et pour le pire avant de mourir à ce qui nous fait vivre dans le cinglant effort de ce qui est vrai

La vie est là, le poète l'habite, la force dans tous ces retranchements, dans l'amour, la foi, le travail même, le jeu, mais aussi dans l'enfant qui est bien plus que prolongement de l'homme, son épanouissement parfois sa justification. Olivier Marchand écrit des poèmes qui portent le nom de ses enfants, et cela est beau:

jeune visage du temps qui court à toi le plein visage de mes joies comme demain dans ton chant l'absolue silencieuse le soin apporté à tout faire

Olivier Marchand est un des seuls poètes québécois, sinon le seul, qui ait fait du thème de la paternité, un thème poétique:

Mon enfant - m'appelle que de voyages pour nous deux je me souviens d'une hâte il y a de l'univers plein tes ailes

C'est là une autre facette de cette habitation du présent que l'on retrouve tout au long de l'oeuvre d'Olivier Marchand. Une habitation positive qui assume entièrement et sans hésitation, avec joie, toute l'épaisseur de l'homme.

La poésie d'Olivier Marchand, dans sa grande simplicité, dans sa luminosité veut tout englober, tout porter, tout retenir. Et l'on me permettra, pour le plaisir, de citer ici au complet le dernier poème du recueil qui s'intitule *Tout aimer*:

tout aimer jusqu'au dernier souffle afin que rien ne se perde de l'offrande et du temps de vivre et du rôle d'homme femmes, enfants de partout yeux de tous perdre tout son temps à tout aimer à croire parce que c'est vrai parce qu'on ne peut dire le contraire parce qu'on peut dire autre chose mais pas le contraire

Jean-Guy PILON

Le 23 février 1971.

Nouvelles en vrac

(Reuter) - Une idée par le cinéaste italien Luchino Visconti a fait naître l'hypothèse voulant que l'actrice suédoise Greta Garbo puisse accepter un rôle à l'écran, après une longue absence.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Rome, Visconti a annoncé qu'il tournera un film d'après l'oeuvre cyclique de Marcel Proust, "À la recherche du temps perdu".

Aucun arrangement n'a encore été fait. Mais sur une longue liste de vedettes internationales dont Visconti souhaiterait la participation pour

ce nouveau film, figure le nom de Greta Garbo. Elle incarnerait le personnage de la reine de Naples, d'expliquer le metteur en scène, ajoutant qu'il s'agit d'un rôle épisodique.

(PA) - Une toile de petite dimension, représentant une nature morte, réalisée au siècle dernier par l'artiste américain William Michael Hartnett, a été vendue récemment à la maison Christie's de Londres, pour la somme de \$78-120. C'est un prix record pour une oeuvre de cet artiste. En 1887, ce même tableau fut vendu pour seulement \$100 dans cette même salle de ventes à l'encre.

La Fondation Armand Hammer, de Los Angeles, s'est maintenant portée acqureur de la toile.

Le bulletin critique du livre français a vingt-cinq ans

Le "Bulletin critique du livre français", revue mensuelle publiée par l'Association pour la diffusion de la Pensée française (11, rue Georges Pitard - Paris 15ème), a vingt-cinq ans. Depuis février 1946, date de la parution du premier numéro, le "Bulletin critique" qui s'était fixé pour objectif de "distribuer les livres par rubriques, en indiquant brièvement le contenu, signaler à quel public ils s'adressent et ne pas s'interdire un jugement de valeur..." n'a cessé de se perfectionner au cours des années et est devenu un instrument de travail et de documentation apprécié.

Les éminents collaborateurs qui ont apporté la contribution de leur expérience et de leur savoir au Bulletin critique lui ont permis de saisir tous les aspects de la culture française contemporaine; c'est ainsi qu'aux rubriques consacrées à l'érudition classique sont venues s'ajouter celles qui montrent que l'activité intellectuelle en France est également tournée vers la recherche scientifique et les techniques de pointe. Parallèlement une amélioration dans la présentation a été réalisée.

Un grand

Suite de la page 14

sur d'y accéder et donc de s'améliorer qualitativement en ayant un ou plusieurs modèles extraordinaires à suivre. Autrement on tombe devant les dangers culturels qui nous guettent continuellement de nos jours, à savoir la facilité et la médiocrité.

C'est pourquoi, si l'on veut donner un jugement sur les oeuvres de Bonet et de Pélouquin, il faudra surtout et avant tout que ce jugement soit essentiellement d'ordre esthétique, même si tout est interdépendant chez l'homme. Mais comment juger esthétiquement Bonet et Pélouquin, si l'on a une conception "sociologique" et non pas "culturelle" du Grand Théâtre de Québec. Il y a trop de Lemelin et de Marshall MacLuhan dans ce pays, qui est mon pays, et trop peu de Paul Valéry pour y répondre de façon satisfaisante. Et ça c'est triste!

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



HMH

Editions Hurtubise - HMH, Ltée
380 av. St. Laurent, Ste. Claire,
Montréal 126,
849-6381

Louis-Marcel Raymond

GÉOGRAPHIES

ESSAIS

SOUVENIRS D'UN BOTANISTE ET D'UN CRITIQUE

QUELQUES ÉCRIVAINS QUI FURENT SES AMIS:

Saint-John Perse, Supervielle, Yvan Goll et le Frère Marie-Victorin

Collection "Constantes" — \$3.00



UN DICTIONNAIRE ?

pour connaître, comprendre et apprendre.

le français

tel qu'on le parle et qu'on l'écrit de nos jours

les éditions
françaises inc.

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
DES ÉDITIONS PÉDAGOGIQUES
ET POUR LE CANADA DES
ÉDITIONS LAROUSSE

Siege social:
192, rue Dorchester, Québec 2
C.P. 3459, St-Roch, Québec 2
Succursales:
8440 bd St-Laurent, Montréal

VOIR ANNONCE PAGE 3

L'OEIL SUR LES LIVRES

La chronique de Naim Kattan

"Nunquam" de Lawrence Durrell

"Nunquam" est le second volume d'un roman dont le premier s'intitulait "Tunc". Les deux titres sont tirés d'une phrase du Satyricon de Petrone: "Aut tunc, aut nunquam..." — "C'était alors ou jamais..." Dans "Tunc", Durrell tentait de cerner la réalité en faisant une métaphore. La mémoire y transforme le passé en rêve rendant le présent insaisissable. "Toute la question, dit l'un des personnages de "Nunquam", est que le temps donne naissance à l'espace; mais l'espace donne la mort au temps". Voilà le dilemme où Durrell enferme ses personnages et où il s'enferme, en quelque sorte, lui-même.

Dans le "Quatuor d'Alexandrie", la ville qu'il décrivait était irréelle. Cependant, l'ambiguïté des personnages, leur cosmopolitisme donnait à l'Alexandrie rêvée, par le biais de l'exotisme, un semblant de réalité. Il y avait une cohérence dans la métaphore, de sorte que la réalité de la ville passait au second plan, devenant un élément accessoire dans une construction essentiellement onirique. Dans "Tunc", Durrell éprouve le cosmopolitisme et la métaphore n'a plus de cohérence puisqu'elle devient un instrument pour une œuvre de divertissement qui camouffle mal les éléments exotiques. Ainsi, pour inscrire des personnages dans le temps, il ne suffit pas de les faire promener d'un décor à l'autre; pour qu'il y ait action, mouvement, autrement dit, pour qu'il y ait réalité d'un personnage il est essentiel qu'il y ait durée. Et voilà le dilemme auquel fait face Durrell. Il promène ses personnages d'une ville irréelle à un lieu exotique; ils demeurent transparents et sans pesanteur, puisque, pour eux, l'espace tient lieu, non du temps, mais de la durée. Durrell envisage même l'un des problèmes essentiels de notre temps, celui de l'identité, mais choisit de l'éviter. "Ce n'est pas tant la réalité que je visais, dit l'un de ses personnages, que l'illusion parfaite, qui est probablement plus réelle que la réalité elle-même pour la plupart des gens. C'est pour cela que j'ai choisi le symbole de la vedette de cinéma".

Les protagonistes de "Tunc" composaient un casse-tête. Durrell en a laissé les morceaux éparpillés. Il les reprend dans "Nunquam", l'énigme est éclaircie. Au cœur de l'action se trouve la société Merlin, organisme colossal dont les tentacules couvrent tous les continents et toutes les activités industrielles et commerciales. A la tête de cette société se trouve un homme mystérieux, Julian, omnipotent et omniprésent. Il se cachait si bien dans "Tunc" que l'on se demandait s'il existait vraiment. Dans "Nunquam" il remonte à la surface car il ne se contente plus de diriger les multiples activités de sa société d'une manière aussi puissante qu'occulte; il veut briser les limites du temps et de l'espace. Dans "Tunc" Julian a fait sortir d'une maison close d'Athènes une prostituée, Iolanthe, dont il a fait une célèbre star d'Hollywood. Elle est morte. "Nunquam" est l'histoire de sa résurrection et la majeure partie de ce roman est centrée sur la fabrication non plus d'une vedette, c'est-à-dire de l'image d'une femme, mais de l'objet

lui-même, d'un robot, qui remplace la femme parce qu'il est plus vrai que la femme. Cette femme qui parle, qui marche, qui est dotée de mémoire et même d'une liberté d'action, n'est pas vivante. Elle démontre, cependant par sa présence même, la mort de toutes les autres femmes réduites à une représentation d'elles-mêmes. Durrell dit que les humains bénéficient de la fatalité du choix. Or, Julian veut nier cette fatalité. Iolanthe est la femme rêvée. Elle épouse la volonté de puissance de l'homme, la satisfait; elle est belle et insaisissable. Or, par un moment de distraction, elle échappe au contrôle qui lui est imposé; son choix est alors destructeur et elle emporte dans sa propre mort Julian lui-même. Et c'est sur le sol d'une église que les deux corps se trouvent unis; le rêve de la société technolo-

gique toute-puissante se dissipe, il ne peut aboutir qu'à la mort. Dans une postface, Durrell dit que ses deux derniers ouvrages constituent: "une sorte de livret-roman basé sur la préface du "Déclin de l'Occident" de Spengler". Certes, on peut longuement épiloguer sur le déclin de la civilisation occidentale; celle-ci aboutit à l'aliénation de l'homme par rapport au réel. Il est venu le temps où l'on semble prêt à enjamber la distance qui sépare l'image du robot. Ce serait alors la fin non seulement de la civilisation occidentale mais de l'homme lui-même. Thème passionnant s'il en fut. Pourquoi donc l'on avance si lentement dans "Nunquam", qui nous rebute même si Durrell accumule les jeux de mots et les jeux de situations. Dans le "Quatuor d'Alexandrie", Durrell réussissait à créer un

monde irréel mais cohérent. Dans "Nunquam", il n'y a plus de métaphore, ni de poésie; mais une construction mécanique qui part sur sa propre lancée et qui se dissipe, à son terme, dans la banalité. L'imaginaire, ici, n'est pas débridé. Il est tenu sous contrôle par un esprit qui ne parvient pas à se délier de certains fantasmes infantiles. Et on a l'impression que Durrell est comme un enfant qui manie des jouets compliqués avec une habileté d'adulte. Durrell a de multiples tours dans son sac; cependant, le jeu qu'il nous propose est forcé et laisse le lecteur indifférent. En niant la durée, Durrell chasse le tragique; le désespoir tourne à l'exaspération; la mort elle-même apparaît irréelle puisque ses personnages ne vieillissent pas. Il y a là, ni résurrection, ni renaissance. Iolanthe était déjà un robot; elle n'a

fait que changer de forme. Peut-être serait-il utile d'ajouter que l'habileté de Durrell est immense, que son talent est grand; mais on cherche en vain la conviction artistique qui leur donnerait un sens.

"Nunquam" de Lawrence Durrell — Traduit de l'anglais par Roger Giroux, Editions Gallimard — Paris, France.

Nouveautés

Revues

LIBERTE (71 et 72): intitulé PAROLE POUR UN FUTUR ce numéro contient quelques témoignages d'écrivains sur les journées de l'Octobre québécois. On y trouve notamment les signatures de Jacques Godbout, Jean-Guy Pilon, Fernand Ouellette, Jacques Braux, André Belleau, Pierre Vadeboncoeur, Juan Garcia, Denyse David-Allard, Anne-Marie de Moret, Gilles Archambault, Jean-Jules Richard et Luc Perrier.

ETUDES FRANÇAISES (vol. 7, n° 1): des études de Henri Béhar (De l'inversion des signes dans "Ubu enchaîné"), Gaston Pilote (Victor Barbeau et la querelle nationaliste), un texte d'Eloi de Grandmont, "Le Silence des uns assure le repos de tous": la chronique des essais par Robert Vigneault, la chronique de poésie de Gilles Marcotte.

Essais

GEOGRAPHIES de Louis-Marcel Raymond (HMH éditeur): de remarquables réflexions "à bâtons rompus" par un littéraire scientifique.

Le 21^e SIECLE EST COMMENCE par Jean Pellerin (les Cahiers de Cité libre, aux Editions du Jour); que sera le monde de demain à travers les aspirations et les attitudes de la jeunesse.

LES OPTIONS ECONOMIQUES DU QUEBEC par Roma Dauphin (Editions Commerce et Editions du Jour); selon une des conclusions de l'auteur: "un marché commun unissant le Tiers-Monde et le Canada constituerait l'union douanière la plus souhaitable sur les plans économique, politique et humain".

ECRIVAINS DU MANITOBA (Bibliothèque nationale d'Ottawa): une monographie nécessaire des auteurs anglophones et francophones du Manitoba, préface de Guy Sylvestre.

Sciences religieuses

LE PROPHETE DE NAZARETH NOS 7 SACREMENTS par Paul Dostaler (Bellarmine): un essai sur la psychologie du Christ, sa physiognomie, sa Parole, sa résurrection, ainsi que des commentaires sur la paroisse de l'avenir le prêtre de demain et l'évolution du mariage.

LA LIBRAIRIE QUEBECOISE

1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT

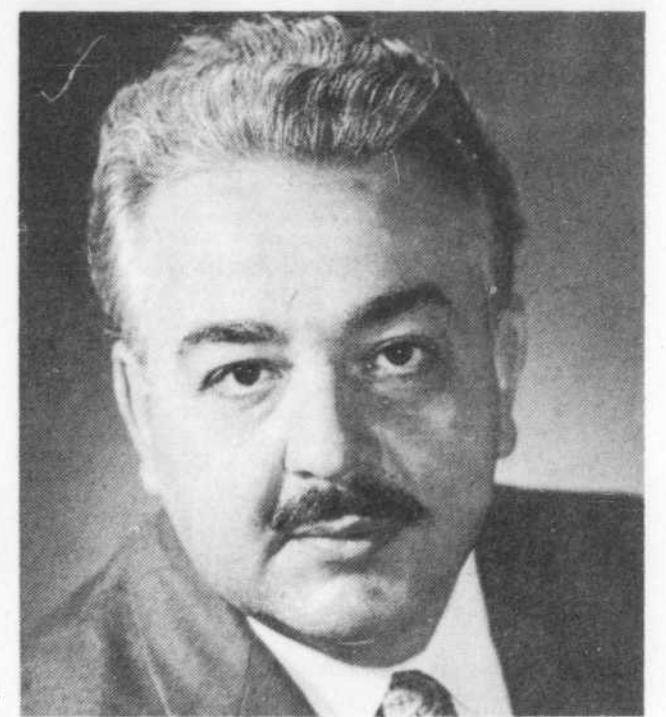
LIVRES USAGÉS

VENTE

Litt. française et canadienne

40 à 60%

DE RÉDUCTION SUR LA MAJORITÉ



J.Z. Léon Patenaude réélu président de la Société CF de protection des droits d'auteurs

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société canadienne-française de Protection du Droit d'Auteur tenue le 24 février dernier au Club Canadien de Montréal, M. J. Z. Léon Patenaude, directeur général du Conseil Supérieur du Livre a été réélu président et directeur général de cet organisme.

Le nouveau conseil d'administration est composé comme suit:

Vice-président: MM. Raymond Carignan, président de l'Association des Libraires du Québec et Jacques Hébert, président de l'Association des Libraires du Québec et Jacques Hébert, président de l'Association des Éditeurs Canadiens.

Secrétaire: M. Pierre Tisseyre, président du Conseil Supérieur du Livre et délégué de la Société des Gens de Lettres de France.

Trésorier: M. Roland Sasseville, président de la Société des Éditeurs de manuels scolaires du Québec.

En plus des organismes représentés par les officiers, la Société groupe l'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française, l'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal et une quarantaine de maisons d'édition québécoises à titre de membres associés.

Au cours de cette importante réunion, les professionnels du livre ont étudié plusieurs problèmes, en particulier le problème de la photocopie dans les CEGEP et les commissions scolaires du Québec ainsi que divers projets concernant la révision de la loi canadienne sur le droit d'auteur, la Conférence diplomatique en juillet prochain à Paris en vue de la révision des Conventions de Berne et de la Convention Universelle du droit d'auteur, la tenue d'un colloque avec les dirigeants des bibliothèques sur la photocopie, l'organisation d'un colloque à l'automne en collaboration avec l'Université de Montréal.

Le président de la Société, Monsieur Patenaude, qui est également vice-président et membre du Conseil des Gouverneurs du Canadian Copyright Institute a présenté plusieurs rapports concernant des interventions auprès du Ministère de l'Éducation du Québec, de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, de la Fédération des CEGEP, du Ministère des Affaires extérieures du Canada, du Ministère de la Consommation et des Corporations responsable au niveau fédéral du droit d'auteur.

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES LIVRES
SCULPTURES PÉRIODIQUES
CANADIENNES ANCIENS et
MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl. 331
727-7390

THÉRÈSE FABI

PERSECUTION DES ENSEIGNANTS AU QUEBEC?

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT

Brochure de 50 pages
\$ 1.00

Les MESSAGERIES DU LIVRE

1108, rue de Bleury, 861-6321

Géo Norge ou l'honnêteté...

Suite de la page 12

Pas bien sur le dos,
Pas bien sur le ventre,
Pas dans son flot,
Pas bien dans son ancre.

L'azur, c'est trop dur,
Le lit, c'est trop tendre,
Debout, trop lueur
Et couché, trop cendre.

Le jour, mal au cœur,
La nuit, mal aux songes,
Le fer des traqueurs,
Le poids des éponges:

Lundi, vendredi,
Pas bien, ni dimanche,
Pas bien, ni jeudi
Et ni lieu ni branche:

Si bien près de toi,
Neant imbecile,
On aime parfois
De mourir tranquille.

"Marguerite aux fleurs de lys,
Prete-moi tes souliers gris
Pour aller en paradis."

"Es belle et tu sens bon que je lui dis et puis aller comme ça de rose en acacia, c'est faire un beau métier. J'ai entendu deux cents abeilles dans un rosier. C'était l'été qui ronronnait, c'était la respiration d'un ange à poil roux."

On comprend ça ou on ne comprend rien. On aime le miel ou on aime la mort. Et moi, je suis pour la mouche à miel."

Honnête Norge

Norge, honnête Norge, toi qui ne vas jamais "ni trop à droite ni trop à gauche", nous sommes aussi pour la mouche à miel dans notre francophonie extrême et tu nous aides à reconnaître, à assumer notre francité. Il est tonifiant de te fréquenter et de filtrer ton œuvre à travers notre sensibilité d'Amérique. Que de leçons pour notre âme antérieure française et pour notre âme québécoise actuelle, sur notre terre du Québec dans sa franchise canadienne!

Que nous est-il enseigné en somme? D'abord, qu'un pays — et notre pays n'est un pays "de rose à petite dose" — c'est moins un territoire qu'une langue sur des territoires, c'est plus une culture et un courage de vivre qu'une stricte délimitation de frontières. Hélas ou merveille! Ici, tout est à inventer tandis que là-bas même l'azur et les cathédrales ont des rides. Ensuite, qu'il peut être malsain pour la poésie d'être trop résolument à la remorque d'une faction politique ou revancharde; que le cas personnel ou que la question nationale peuvent affleurer dans l'œuvre d'art, qu'ils ne sauraient l'asservir à des fins pragmatiques, comme la vérité du reste. De plus, que s'il est plausible de secouer un peu le joug implacable du jargonisme "parnassien" et que si la poésie peut et doit avoir ses coudees franches, sans quoi elle manquera d'authenticité et de ventilation, la rupture radicale avec la source-mère comporte des risques incalculables; il n'est pas interdit de retourner au cri ni même à l'onomatopée, il est loisible d'héberger la "langue verte" dans ses œuvres, mais à condition de satisfaire aux règles du jeu et de ne pas refuser toute tutelle, l'accident devant rehausser la substance sans jamais la supplanter. Enfin, que si l'on parle français, "ô français, mon amour, terreau de notre terre", il faut admettre que "le génie français est réservé: il caresse l'harmonie imitative. Mais il décrit un chien sans marcher à quatre pattes". Autant dire que le poète ne doit pas trop ruer dans les brancards et que le poème, matière et manière, signifie un produit fini, poli, rendu à terme bellement, mûr comme une branche lourde, jamais l'équivalent automatique de recherches de dernière heure ni d'élucubrations tatouantes. Ultimement, que la poésie peut être joie aussi, sourire, santé, goguenardise et verve semillante, même si la beauté a déjà été définie comme "le chant d'une privation". (Leon Bloy).

Pour tout dire et pour prendre son homme la main dans le sac, disons à Norge qu'il est notre facteur et de bonnes nouvelles. Vous savez ce facteur dans la Mouche à miel, celui d'un jour "de matamores aux moustaches de jaunes d'oeuf", celui que l'on interrogeait sur l'homme et sur la poésie. Savez-vous ce qu'il a fait, ce facteur, à la manière de Norge?

"Alors, il a ouvert son grand pardessus bleu, double rangée de boutons, qu'il portait fermé, hiver comme été."

Alors il a ouvert son grand pardessus bleu. Jour solennel! Et qu'est-ce qu'il m'a montré: son âme immortelle. Son âme. Tu vois, dit-il.

Pas à tortiller. Son âme était là comme un poumon dans sa poitrine.

Et pas plus étonnante que sur la vigne, une grappe. On pouvait la toucher du doigt.

Ce sont des choses qui font une forte impression. Après ça, plus moyen de dire bonjour ou bonsoir de la même façon.

Et merci, merci, facteur."

Honnête Norge, merci.

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente
de peintures,
œuvres de la

"Women's Art Society"

jusqu'au samedi 13 mars

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

OFFRE SPÉCIALE

(pour un temps limité)

le nouvel
OBSERVATEUR

Abonnement d'un an
air cargo \$20.00
(52 nos)

(coupon à retourner à LIBRAIRIE
FERRON, 1456, de la Montagne,
Montréal.)

NOM:

ADRES:

VILLE:

☐ Je joins un chèque de \$20.00
☐ Je désire recevoir un numéro
spécimen gratuit

27-2-71

GRÂCE À UNE ENTENTE DE CO-ÉDITION ENTRE ROBERT LAFFONT ET LES ÉDITIONS DU JOUR

UN CERTAIN SENS DU RÉEL
LE DERNIER GRAHAM GREENE

• Des nouvelles passionnantes...

Le charme inimitable du grand écrivain anglais...

• EN MÊME TEMPS QU'À PARIS, AU PRIX DE PARIS

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ROBERT
LAFFONT

**ÉDITIONS DU
JOUR**
Président et
directeur général
Jacques Hébert

Un grand théâtre ou un théâtre grand?

voie de disparaître, s'il a jamais existé. Car soit les gens de la haute-ville, soit les gens de la basse-ville, même s'ils donnent l'impression d'avoir une conception différente de la morale, semblent tout tomber d'accord sur ce qu'est et sur ce que devrait être un "grand" théâtre: pour eux, un grand théâtre c'est un théâtre grand, une salle de location où tout le monde, même Mireille Mathieu et les Jérolas, devrait pouvoir présenter des spectacles "culturels". En polémoquant de décence ou d'indécence dans le domaine culturel, au lieu de discuter de beauté et de vulgarité, on a ainsi oublié à ce sujet le fond du problème. Car le fond du problème c'est bien de savoir ce qu'est et ce que devrait être un "grand" théâtre et pas autre chose.

Le grand théâtre de Québec est né, me semble-t-il, parce que l'on sentait à Québec le besoin "culturel" d'avoir un ensemble de salles belles, élégantes, majestueuses où des manifestations culturelles d'une qualité exceptionnelle auraient pu voir le jour. C'est pour ça que ce fut un projet

Si au contraire, un grand théâtre est un théâtre grand, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le ministère de l'Industrie et du commerce qui s'en occuperait et pourquoi son directeur général ne devrait pas être un comptable ou un commerçant. Alors, le problème au sujet de Bonet et de Melnikov est assez plus complexe dans un théâtre grand que dans un théâtre petit. Tout est accepté, de la beauté à la laideur, de la culture au folklore, de Mireille Mathieu aux Jérolas. Tout "message" devient "massage" et l'on voit alors Lemelin rejoindre Marshall MacLuhan, et ce sans le vouloir et avec des réserves morales!

Un grand théâtre c'est avant tout et d'abord une oeuvre culturelle et la culture, même si elle est difficilement définissable, n'est pas et ne peut pas être du folklore, des loisirs, des sports ou de la récréation. Et elle ne devrait pas se confondre non plus avec la "civilisation", cette dernière constituant une façon globale et collective de vivre. La culture c'est une "substance" sociologique qui assume, développe et diffuse une "forme" poétique combien merveilleuse.

2007 ETES. Autant d'exporte le vent" 1.00-1.45
ANJO: "Joe Sam" 1.30 - 5.10 - 7.10 - 9.10
ALBUQUERQUE: "Série Secret" 1.15 - 4.30 - 7.50 - 9.10 - "La révolution Secrète" 2.50 - 6.05 - 9.25
ART: "Sadira" 1.00 - "The Game is over" 1.30 - 2.40 - 4.10 - 5.50 - 7.40
ATWATER: "cinéma II": "Five Easy Pieces" 1.25 - 1.30 - 7.35 - 9.40
ATWATER: "cinéma III": "Lovers and other stragglers" Sam. Dim. 1.00 - 5.10 - 7.10 - 9.15 - 9.25
BERRI: "Midnight Cowboy" 2.15 - 4.00 - 8.00 - 9.10 - "En face petite loutre, petit en face" 1.30 - 2.40 - 4.10 - 5.50 - 7.40
BUON: "Mourir d'aimer" 12.05 - 2.25 - 4.35 - 7.17 - 9.41
BONAVENTURE: "Whirlpool" 1.25 - 3.50 - 5.10 - 7.10 - 9.10
SALLE BRÉSIL: "Vivages" Sam. Dim. 3.00 - 6.30 - 9.15
CANADEN: "Obsession" 1.20 - 1.50 - 3.50 - 4.20 - "Le Kid de Chicago" 1.30 - 4.30 - 7.30 - 9.30
CAPITOL: "On achève bien les chevaux" 1.30 - 4.05 - 7.40 - 9.25
CHAMPLAIN: "Chien" 12.05 - 4.00 - 8.00 - 9.10 - "Vivages" 2.00 - 5.00 - 9.30
CHATEAU: "Rivers" 1.30 - 4.05 - 9.15 - 9.25 - "Natalie" 1.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA CINE: "What's Good For The Goose" sem. 7.30 - 9.30
CINEMA CÔTE-DU-NORD: "cinéma I": "Criminel" 1.30 - 4.05 - 6.40 - 9.20
CINEMA CÔTE-DU-NORD: "cinéma 2": "I never said you my father" 1.30 - 7.25 - 9.25 - 9.25 - 9.25
CINEMA DE PARIS: "La maison jaune du Mont Parnasse" 12.30 - 3.45 - 6.00 - 10.15 - 9.15 - 9.15 - 9.15 - 9.15
COMEDIE-CANADIENNE: "Le revues" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 9.30 - 9.30 - 9.30
CREMAZIE: "Derrière qui ment-derrière" 8.00 - 9.00 - 9.10 - 9.10 - 9.10 - 9.10 - 9.10 - 9.10
DAUPHIN: "Salle Renoir" - "Enquête sur un cygne au-dessus du tout saupçon" Sam. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Salle McLaren: "La horde saupçon" Sam. Dim. 1.40 - 4.20 - 7.00 - 9.40
ELYSEE: "Salle Renoir" - "Dernière intrigue de la cour des rois" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 9.30 - 9.30 - 9.30
ELECTRA: "Salle Renoir" 1.05 - 5.15 - 9.20 et "Natalie" 1.30 - 7.30
FESTIVAL: "Le gentleman en ballade" - 7.30
IMPERIAL: "la philharmonie dans le boudoir" 12.15 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.30
JEAN-TALON: "L'écrit du sens" 7.30 - 9.30 - et "Crân d'arrêt" 8.45
KENT: "Salle de la hère" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.25
LOEWES: "Little big man" 10.40 - 1.15 - 3.45 - 6.20 - 8.55
LOEWES: "Blush Cassidy" 2.30 - 4.00 - 5.30 - 7.00 - 8.30 - 9.55
MACNURRY: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
MADAME: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
MERCER: "Le maître des l'ères" Sam. Dim. 2.30 - 5.45 - 8.40 et "Tralle dans la terre" Sam. Dim. 12.15 - 4.00 - 8.00
MIDIAN: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
SAM: 12.15 - 3.00 - 5.50 - 9.30 - 11.20
Dim. 1.30 - 4.20 - 7.00 - 9.50 - 11.20
Des dans des trépas Sam. 1.30 - 4.15 - 7.50 - 10.30 - 12.00 - 4.45
8.15
MONKLAND: "Paint your wagon" 4.05 - 5.30 - 6.40 - 7.45 - 8.45
OUDON: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
9.45 - 11.00 - 1.30 - 7.20
PALACE: "Southern bell" 12.40 - 2.40 - 4.45 - 7.50 - 9.50
PAPINEAU: "Les grands pervers" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
PARIS: "Joe Sam et 'Tralle des lillies' 1.05 - 4.25 - 7.45
PARIS: "Rise up Face" 10.30 - 10.30 - 12.30 - 4.40 - 6.30 - 8.30 - 10.30
PIGALLE: "Cherry Harry et Raquel" 12.10 - 1.30 - 3.35 - 4.30 - 9.50 et "Desirs dans des trépas" 11.15 - 1.25 - 3.20 - 8.20
PLACE: "Cinéma" - "The owl and the Pussycat" - 5.15 - 7.25 - 9.20
Sam. Dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.20
PLACE VILLEMARIE: "Where's Poppa" 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35
PLACE VILLE-MARIE: "petit cinéma" 12.40 - 2.40 - 4.40 - 6.40 - 8.40
PLACE VILLE-MARIE: "petit cinéma" 12.40 - 2.40 - 4.40 - 6.40 - 8.40
PUNNET: "Wild Girls" 12.15 - 2.30 - 4.00 - 9.55 - et "Agony of love" 1.35 - 5.05 - 8.20
RIVOLI: "Série Secret" 2.45 - 6.00 - 9.20 et "La révolution secrète" 1.05 - 4.20 - 7.40
SAINT-DENIS: "Mourir d'aimer" 12.10 - 2.30 - 4.40 - 7.10 - 9.30
SALLE: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
SNOOD: "Joe Sam" 1.00 - 4.30 - 7.55
SNOWDON: "Dandy" 1.45 - 2.45 - 5.45 - 8.45 - 9.45
VAN BORNE: "Quelques l'attitudes" 1.30 - 2.45 - 4.20 - 6.05 - 7.50 - 9.40
VERMOREL: "L'écrit II" 1.15 - 2.10 - 4.30 - 6.30 - 8.30
YENDE: "Les chaises de chaise en Bavère" - "P. Fleuchant" 7.30 - 9.30 Sam. Dim. "L'écrit des braves" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
VILLE: "Le secret de Corcoran" Sam. Dim. 2.15 - 4.30 - 10.00 - "L'Honorable Griffin" Sam. Dim. 12.15 - 4.05 - 8.00
WESTMONT: "Ryans' Daughter" 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
WESTMONT SQUARE: "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
YORK: "No blades of grass" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMATEQUE CANADIENNE: "Reichs" Sam. Dim. et Lundi

trois pièces de
Gaby Deziel Hupe
Samedi le 27 février à 20h.30
LES OUTARDES
Dimanche le 28 février à 20h.30
LA ROSALBA
Lundi le 1er mars à 20h.30
LES MAQUERELLES
À LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
(1700 St-Denis)
L'ENTREE EST LIBRE

 **le** LOUIS DE FUNÈS **POUR TOUS**

GENDARME EN BALADE

Moins de 1000
\$1.00

RENAISSANCE 7.50, 9.50 COCA-COLA

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

21 FÉVRIER - 21 MARS
THÉÂTRE DE QUAT' SOUS
que cê Qu'c a
veut
DIRE
Boubou ?
Avec
André Bernier
LS Aubert Palladio
Gilles Renaud
100 est, avenue des pins
renseignements:
845-7277
De
Robert Gauthier
Mise en scène
Yvon Thiboutot

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS,
QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR, QUI AIMENT LE
SOLEIL ET QUI SE DETRUISENT... PAR LA
DROGUE."

L'Humanité Dimanche

À l'affiche !

18 ANS
Adultes

EASTMANCOLOR

avec
MIMSY
FARMER

A VOIR
ABSOLUMENT
★★★

un film de
BARBET
SCHROEDER

ANGLAIS, SOUS-TITRES FRANÇAIS

"toujours plus"

more

horaire: lun. au sam. 7:30 et 9:30 (sam. 7:30 et 9:45)
le dimanche à 5:30 - 7:30 et 9:30

à la

Comédie Canadienne

84 ouest, Ste-Catherine, tél.: 861-3476

SPECIAL SAM. DIM. à 3h. "LE CERVEAU"

POUR MOINS DE 14 ANS: \$1.00 UN FILM POUR TOUS

**2 FOIS PRIMÉ
À CANNES**

À VOIR
A TOUT PRIX !

Une violente
critique contre la
nature répressive
de notre société

Le Divorcé

**3e
SEM.**

EN COULEURS

**ENQUETE
SUR UN
CITOYEN**

AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

UN FILM D'ELIO PETRI

DÉS 1:30

**APRES
SERGIO LEONE
UN FILM DE
SAM PECKINPAH**



EN COULEURS

**LA HORDE
SAUVAGE**

'THE WILD BUNCH'

3e SEMAINE

DÉS 1:40

le DAUPHIN

REAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

OPÉRA du QUÉBEC

Auditions pour choristes

Tous les chanteurs intéressés à faire partie du chœur de l'Opéra du Québec sont priés de poser leur candidature à la Place des Arts, auprès de **Michelle Dugas**, téléphone **842-2141**.

Les auditions auront lieu les **13 et 20 mars** sur convocation. Les candidats (es) doivent avoir des **connaissances musicales adéquates**.

 **LA RÉGIE
DE LA PLACE DES ARTS**

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

Chef d'orchestre: Alexander Brott

Soliste:

BARRY TUCKWELL

Un des plus grands virtuoses du Cor au monde

Echo Divertimento
Concerto pour Cor en ré majeur
Sérénade pour ténor, cor et cordes
Ténor: GARNET BROOKS
Sérénade

Haydn
Mozart
Britten
Dvorak

LUNDI SOIR, 15 MARS

Veillez prendre note que
le concert débutera

A 18 HEURES

Ce changement d'heure s'imposait pour accommoder
le "Star Dollar Concert" qui se fera entendre le
même soir au Forum.

Renseignements - réservations 935-4955
Billets — ADULTES \$4.00 — ÉTUDIANTS \$2.00

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2111

**'UN
TRÉSOR
NATIONAL
POLONAIS!'**



Jeu., Ven., Sam.
11, 12, 13 mars
8:30 p.m.
Dim. 14 mars
2:30 p.m.

MAZOWSZE

110 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS
SOIRS: \$6. - \$5. - \$4. - \$3. - \$2.50
MAT.: \$5. - \$4. - \$3.50 - \$2.50 - \$2.

EN VENTE: PLACE DES ARTS, CCA, 1822, ouest Sherbrooke (sous-
sol) et agences CCA, ville et banlieue, signaler 932-2234

COMMANDES POSTALES avec cheque, mandat ou  CHARGEQ
à CCA seulement. Vous pouvez, au préalable, composer 932-2234.
Aucun frais supplémentaires pour ces services.

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE À CCA: 932-2171



**SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS**

LP CLASSIQUE
VENTE VENTE VENTE

666

CHACUN
Commençant
lundi
1er mars
POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE

Notre ligne complète *nonesuch* Sélection LP

- Haydn
- Brahms
- Mozart
- Vivaldi
- Bach
- Stravinski
- ET PLUSIEURS AUTRES

RABAIS de 40% SUR TOUS LES DISQUES CLASSIQUES ET INTERNATIONAUX.

discomanie

366 ouest, Ste-Catherine
Près Bleury - Face à Dapper Dan's 866-9292

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

THEATRE CENTAUR "Une Vanya"
du mardi au dimanche à 20.00 : samedi à
18h et 22h, (22h au samedi 20.00)
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI
-relache-
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
Spectacle "Commedia dell'arte" Texte de
Marc Farioux Mise en scène de Yvan Co
1964
THEATRE Trois pièces en un acte,
du mercredi, jeudi, vendredi et samedi à
20.00
THEATRE DU QUATROS "Ce que ce que
cette dire Bouhou" - Du mardi au diman
che à 20.00

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

C B F T			
9.45	Aujourd'hui à CBF		
9.45	Cours universitaires		
	Introduction à la statistique	e	
10.30	L'Agent - sans secret		
11.00	Robin Fausse	e	
11.30	Lassie	e	
12.00	Tour de terre	e	
12.30	Les aventures du Sécurar	e	
	La flûte de péche		
1.00	Les quatre saisons		
1.15	Le golf et ses études		
2.00	Les aventures célèbres de		
	Magoo		
2.30	Les animaux chez eux		
3.00	L'univers des sports		
	Les enquêtes Jobdon		
4.30	Les cadets de la forêt		
5.00	L'heure des quilles		
6.00	Telejournal		
6.45	Si jeunesse pouvait		
7.30	Tarzan		
7.50	Jimmy		
	La soirée du Hockey		
	"St-Louis à Montréal"	e	
10.30	Pierre Jean Jacques		
11.00	Politique Fédérale		
	Le Parti progressiste-conservateur		
	valueur		
11.10	Telejournal		
11.30	Nouvelles du sport	e	
11.45	CineMa		
	La Ballade des sans-espoir		
	étude psychologique-Américain 1962		
1.20	Cine-Nuit		
	"Le Diable et les dix commandements"		
	Film à Sketches Franco-Bi		
	1962		
C F T M			
8.25	Musé-Musique		
8.35	Mes P'tits Bonshommes		
9.10	L'Archange		
9.30	Super-Héros		
10.00	Super-Car		
10.30	Cine-Jeune		
	"Quand les tambours s'arrêteront"		
	Western-Américain 1960		
11.50	Mes amis les animaux		
12.00	Box Week-End		
1.20	Jeunesse en forme		
2.30	Le Vagabond		
	"Bandit au grand cœur"		
4.00	Sur le matériel		
5.00	C'est arrivé cette semaine		
6.00	Terre des jeunes		
7.00	Jeunesse		
8.00	Les grands spectacles		
	Musé-Antiquaire		
	(film historique-Franco 1964)		
	Bragade Crimelle		
	"Qui a tué Jovy?"		
10.30	Le 10 visus informe	e	
11.00	Au-delà du réel		
5.00	En pantoufles		
	"Confession d'un médecin"		
	(drame social-Allemand 1963)		
1.30	Dernière émission		
1.35	Fan des émissions		
C B M T O			
8.45	Standby Star	e	
9.15	Daves et Gollith	e	
9.30	Ricky and his friends	e	
10.00	Teen Set	e	
10.30	Tarzan	e	
11.30	Toe to green	e	
12.00	Sportswheel noon	e	
12.30	Three star bowling	e	
1.00	Children's Cinema		
	"My home in Cipebahua"	e	
2.00	CBF Championship curling	e	
2.00	Canadian College sports	e	
4.00	Kaleidosport	e	
5.00	The Bugs Bunny Road Runner Hour		
6.00	Update		
6.30	The Gallowing Gourmet		
7.00	Zeit		
8.00	Hockey		
	"St Louis à Montréal"		
10.30	Countryside		
11.00	The National		
11.15	Provincial Affairs		
	"Le Parti Libéral"		
11.21	Night Report and weekend in Sports		
11.35	Cine-Sci		
	"The Vikings"		
	Drama-American 1960		
1.30	Final report and weather		
C F C F			
8.00	Montreal Bulletin Board		
8.30	Late Time		
9.00	Spiderman		
9.30	Costi McCook		
10.00	Understanding		
10.30	Mar's music shop		
11.00	Secret Service		
11.30	Atoms à World		
12.30	Scouting today		
1.30	Captain Ned's showboat		
1.30	Saturday Night at the movies		
	"Robinson Crusoe in Mary"		
	western-American 1944		
2.30	Call of the West		
4.00	Alps Italian style		

C BFT 2		C BMT 3	
9.40	Aujourd'hui à CBFT	9.55	Weather and community affairs
9.45	Cours Universitaires	10.00	Reach for the top
10.30	Le jour du Seigneur	10.30	This is the life
11.20	Le monde en liberté	11.00	Church services
12.00	D'hier à demain	12.00	Let's talk music
	Nonotroz Cubanos (documentaire sur le reportage sur Cuba)	12.30	Karen ak
1.00	Les travaux et les jours	1.00	Analog
1.30	Le Français aujourd'hui	1.15	A way out
2.00	Cent millions de jeunes	1.30	Country Canada
2.30	Son et image	2.00	Alan Watts on living
3.00	Histoire de...	2.30	Model to go
3.30	Vieilles et l'aventure	3.00	World of Music
4.00	Entre ciel et terre	3.30	"Lepoldt, Skowronek et l'America Symphon"
4.00	Cinquème dimension	4.00	The new majority
4.30	Teletjournal	4.35	News
4.55	Invitation au voyage	5.00	Annapolis Wildlife theatre
5.30	Act pays de l'est-en-est	5.35	Hymn sing
7.00	Quelle famille	6.00	Wonderful World of Disney
7.30	Zoox	6.30	"Moon Pilot"
8.30	Les beaux dimanches	6.50	Adventures in rainbow country
	L'Odyssée sous-marine de l'équipe Chénier	7.00	The Bill Cosby Show
10.15	Les beaux dimanches	7.00	The Ed Sullivan show
	"Deux voix" (Bert, Mozart, Verdi)	9.00	The Manipulators
10.30	Dossiers		Poker
	"Syndicalisme et société moderne"	10.00	CSW Weekend
11.00	Teletjournal	11.00	News
11.15	Sports-Dimanche	11.15	Nation's Business
11.25	Cinéma		Parti progressiste controversy
	"Plaisir soleil" (drame policier, France 1969)	11.21	Night report and weekend in sports
		11.35	Cine-Cap
			"My man Godfrey" (comedy)

CFTM 10		CFCF 12	
9.25	Mise-Musique	6.45	Montreal Bulletin Board
9.30	Musique radiante	7.15	The Paperman
10.30	Mon voyage	7.30	Cathedral of Tomorrow
11.00	Save qui peut	8.00	Great Roberts Presents
	Valérie	9.00	It is written
		9.15	The Hellfire Hour
12.00	Bon Dimanche	9.30	Teledismania
	Les Champions	10.15	Continental miniature
	Sorcières	1.00	The incredible forest
2.30	Le temps s'écoule	1.30	Mr. Chips
3.00	Le fond des choses	2.00	The Champions
4.00	Citoyens du monde	3.00	The World Tomorrow
4.30	Les Québécois	3.30	Under attack
5.30	Les Joyeux naufragés	4.30	Question period
6.00	Flipper	5.00	University challenge
6.30	Bonne nuit	5.30	The New Crusaders
7.30	Le Qu'Chu	6.00	Païse
8.30	Vie d'artiste	6.30	Switched
9.30	Quebec sans chanter	7.00	Untamed world
10.00	Auto-Patrouille	7.30	See Haw
10.30	Le 10 vous informe	8.30	Here's Lucy
11.00	En pantoufles	9.00	The human journey
	Une balle signée X (western)	10.00	Marus Welby M.D.
11.30	Année 1969	11.00	The CTV News
12.00	Dernière édition	11.45	The Pierre Berton show
12.35	Fin des émissions	12.45	Montreal Bulletin Board

COULEURS

après Zvoici

L'aveu

un film de
Costa Gavras

**YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET**

11e Sem.

Horaires: 11.45, 2.10, 4.30,
7.00 et 9.30 p.m.

Version française - Sous-titres anglais

VENDOME TEL. 049.1451

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

CLUB
CINEMA

SALLE RESHAKS

5^e SEMAINE

C'est du meilleur Truffaut. A voir, très vite.

POUR
TOUS

elysée

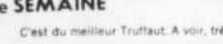
35 MILTON / 842-6051

SALLE EISENSTEIN

PICK TOAS

17^e SEMAINE

EAST MAN COLOR



Pr sent e par le **FRANCOIS TRUFFAUT**

JEAN-PIERRE LAUD

CLAUDE JACQ

DOMICILE CONJUGAL

par **CLAUDE SAUTET**

18^e SEMAINE

EAST MAN COLOR



ROMY SCHNEIDER

MICHEL PICCOLI

les choses de la vie

l'information

AU CHAMPIONNAT PGA

Autre ronde 69 pour Nicklaus

PALM BEACH GARDENS, Flo. (PA) — Jack Nicklaus, jouant comme à ses plus beaux jours, a présenté hier une seconde carte de 69 pour ainsi prendre une avance de deux coups à l'issue de la deuxième ronde du tournoi de la PGA disputé à Palm Beach Gardens.

L'homme fort de l'Ohio, qui tente de remporter son deuxième championnat de la PGA pour aller avec ses deux victoires à l'omnium des États-Unis, ses deux triomphes à l'omnium Britannique et ses trois succès au tournoi des Maîtres, possède une priorité de deux coups sur le vétéran Miller Barber qui a joué 68 pour un total de 140.

Arnold Palmer, qui essaie de retrouver son aplomb, a dû se contenter d'un 71 pour un total de 146, ce qui le place à huit coups du meneur.

"En bien", de dire le vétéran de 41 ans, "les comptes enregistrés ne sont pas tellement fantastiques. Si je peux rester à une distance raisonnable des meneurs, il y a toujours une possibilité de gagner", d'ajouter le sympathique champion.

Gibby Gilbert, qui a renoué avec la compétition la saison dernière après une absence de plusieurs saisons alors qu'il remplissait les fonctions de professionnel-adjoint, se retrouve seul au troisième rang grâce à un 67 (141).

Le groupe à 142 inclut Bob Murphy, Larry Ziegler, Tom Weiskopf, Bob Lunn, Gene Borek et Bruce Devlin.

Murphy a connu un début vraiment phénoménal sur le parcours d'une longueur de 7,096 verges en obtenant cinq oiseaux sur les cinq premiers trous pour ainsi terminer avec 68.

Et il a réussi cet exploit étant ennuyé par une vilaine grippe qui l'a presque obligé à se retirer avant le début du tournoi.

Ziegler a lui aussi obtenu 68 tandis que Lunn, Weiskopf et Borek ont présenté des comptes de 70. L'Australien Bruce Devlin a joué 71.

Le vétéran Lionel Hébert faisant également partie du groupe à 142, a joué une deuxième ronde de 70. Il a cependant abandonné le tournoi après qu'on lui eut annoncé le décès de sa mère.

Lee Trevino, le champion du tournoi des Maîtres Billy Casper et le Sud-Africain Gary Player ont tous joué des 73 et totalisent 144.

Tony Jacklin, champion de l'omnium des États-Unis, a joué 74 pour 145. Le vainqueur de l'an dernier, Dave Stockton, a terminé avec 73 pour 146.

Nicklaus, qui a dû batailler ferme pour son premier 69, a eu une deuxième ronde beaucoup plus calme, obtenant cinq oiseaux et deux bogeys.

"J'ai simplement mieux joué", a déclaré Nicklaus qui ne pèse plus que 185 livres.

Mes coups de départ étaient meilleurs. Mes coups de fer étaient également plus précis et j'ai réussi quelques coups. Il est bien plus amusant de jouer au golf de la façon dont j'ai joué aujourd'hui", a-t-il ajouté.

Barber, un vétéran de 39 ans qui a remporté de façon éclatante l'omnium de Phoenix il y a à peine un mois, a joué une excellente ronde puisqu'il n'a raté qu'un seul vert. Il a réussi quatre oiseaux et 14 normales.

"Je n'ai fait qu'une seule erreur, soit lorsque j'ai choisi le mauvais bâton ou 12ème trou". C'est à ce trou qu'il n'a pas atteint le vert mais un roulé de cinq pieds lui a permis d'obtenir néanmoins sa normale.

Barber a obtenu un oiseau au troisième trou à l'aide d'un roulé de 20 pieds, puis il a placé sa balle à cinq pieds du trou, au septième, avec un fer-5. Au quinzième, il a rentré un roulé de 14 pieds et il a, au 17ème, logé sa balle à deux pieds du fanion à l'aide d'un bâton-champignon.

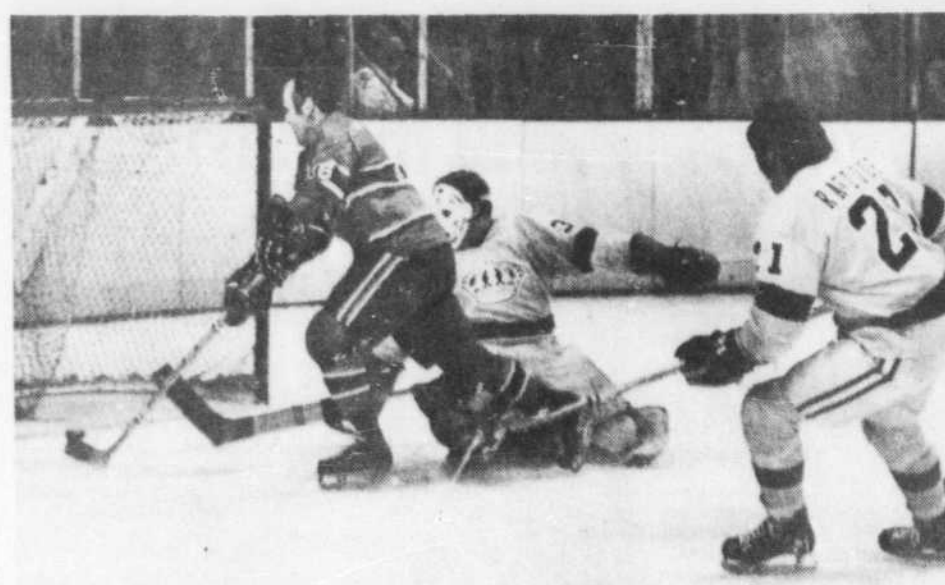
Voici quelques autres comptes:

A 143: Al Geiberger, 71-73; Fred Marti, 72-71; Bob Smith, 73-70; Terry Dill, 75-68; Bobby Mitchell, 70-73.

A 144: Lee Trevino, 71-73; Larry Hinson, 71-73; Manuel de la Torre, 74-70; Corky Dahl, 75-69; Mike Hill, 72-72; Billy Casper, 71-73; Gene Littler, 73-61; Jim Jamieson, 72-72; Jerry Heard, 73-71; Gary Player, 71-73; Bob Goalby 70-74.

A 145: Deane Beman, 71-74; Larry Mancour, 74-71; Larry Wood, 74-71; Sam Snead, 71-74; Bert Vancey, 71-74; Frank Beard, 74-71; Dave Hill, 74-71; Bert Greene, 76-69; Herb Hooper, 74-71; Jim Colbert, 72-73; Bob Charles, 70-75.

sportive



UN BUT A LA RICHARD! Une ou deux heures après qu'un certain Jacques Richard eut brillé au Forum contre l'équipe nationale des États-Unis, avant-hier soir, le vétéran Henri Richard réussissait ce magnifique but à Los Angeles... contre les Kings, le gardien Denis DeJordy et le défenseur Matt Ravlich.

(Téléphoto PA)

Jean Robitaille nouveau président AGQ

Au hasard des nouvelles

FRANK ROBINSON, est arrivé au camp d'entraînement des Orioles de Baltimore, à Miami, hier et y a aussitôt signé un contrat pour la saison 1971 lui garantissant un salaire de \$130.000. Le premier-but Boog Powell est maintenant le seul gréviste des champions du monde du baseball professionnel. Robinson, 35 ans et qui en sera à 16ème saison dans les ligues de calibre majeur, a maintenu une moyenne au bâton de .306 l'été dernier, tout en frappant 25 circuits et en faisant compter 78 points. On croit que son salaire, l'an dernier, était de \$125.000.

A LA DEMANDE DES SAUTEURS DE SKI, les compétitions qui devaient avoir lieu au tremplin de l'Université de Montréal, aujourd'hui et dans le cadre des Jeux d'Hiver du Québec, ont été remises à mercredi soir prochain, 8 heures. Les meilleurs sauteurs québécois rivaliseront, dans ces concours qui auront lieu en arrière du Centre Sportif de l'U. de M., rue Bellinham.

ROD LAVER et 31 autres vedettes internationales du tennis, dont Ken Rosewall, Roy Emerson, Arthur Ashe, John Newcombe et Tony Roche, prendront part à un important tournoi qui aura lieu à Québec, cet été. Après quelques mois de négociations, une entente définitive a été conclue entre la compagnie Rothman-Pall Mall et le Club de tennis des employés civils de Québec. Le tournoi aura lieu du 26 juillet au 1er août et sera connu sous le nom de Tournoi International Rothman's. Des bourses d'une valeur totale de \$50.000 seront offertes. Parce que le club de tennis des employés civils a été amputé de trois de ses courts en raison des travaux de construction d'un parc de stationnement, les organisateurs ont déjà décidé de présenter le tournoi au Pavillon des Sports de l'Université Laval, qui possède des aménagements extraordinaires pour le tennis. Trois courts intérieurs y sont aménagés, l'éclairage est excellent, l'air y est climatisé et on érigea des tribunes pouvant accueillir 3.500 spectateurs. Rothman's commanditera aussi deux autres importants tournois de tennis cette année: l'Omnium Canadien à Toronto du 9 au 15 août, et un autre tournoi international à Vancouver du 2 au 10 octobre.

LES EXPOS DE MONTREAL, à seulement 7 semaines de la première partie locale au parc Jarry, annoncent que les billets pour chacune des parties de la saison 1971 seront en vente à partir de mercredi prochain. On peut s'en procurer au parc Jarry, à l'édifice du carré Dominion et à tous les centres de vente TRS au Québec, en Ontario et dans le nord-est des États-Unis. Comme par les années passées, les prix sont de \$5.00 pour un siège de loge; \$3.50 pour un siège réservé; et \$2.50 pour une place réservée dans la grande estrade.

LES PHILLES DE PHILADELPHIE connaissent des difficultés à réengager leurs joueurs de champ intérieur pour 1971. En effet Deron Johnson, Tony Taylor, Larry Bowa et Don Money réclament davantage pour leurs services que ce que leur a offert la direction. Le vétéran gaucher Chris Short est un autre Phillie qui n'a pas signé son contrat. Le reste encore neuf joueurs à signer.

HANK AARON, un des meilleurs voltigeurs de tous les temps, s'est exercé au premier-but pour la quatrième journée consécutive, hier, au camp des Braves d'Atlanta en l'absence d'Orlando Cepeda qui n'a pas encore signé son contrat.

MIKE CUELLAR a suivi son homonyme Dave McNally et a finalement accepté les conditions des Orioles de Baltimore pour 1971. Cuellar aurait accepté une offre d'environ \$56.000 comparativement à \$85.000 pour l'autre lanceur gaucher débutant des Orioles.

PORSCHE, avec 29 inscriptions, et Ferrari, avec neuf, dominent les 55 autos déjà inscrites pour la 39ème reprise des 24 heures de la course de Le Mans les 12 et 13 juin. On compte également quatre Chevrolet Corvette.

BILL OTT, de McGill, est le seul joueur montréalais qui a été choisi dans la première équipe d'étoiles de l'Est de l'Association athlétique Ontario-Québec de ballon-paquet. Brian McKenzie et Ron Walsh, de Queen's, Tom Ryan, de Carleton, et Vince Lukenda, d'Ottawa, complètent l'équipe d'as.

ROBERT LALONDE, du Canadien Jr., est tombé au troisième rang des compteurs de la ligue junior "A" de l'Ontario derrière les deux meneurs Brian McKenzie, de Ste-Catherine, et Dave Gardner, du Toronto, qui dominent avec chacun 112 points. Lalonde en a 108. Il est suivi de Marcel Dionne avec 102, Richard Martin occupe le sixième rang avec 98 points dont 58 buts (domaine où il domine) tout juste derrière Steve Shutt, du Toronto, qui a 99 points.

JOHNNY LONGDEN a remis sa démission comme entraîneur de l'écurie du millionnaire canadien Frank MacMahon. Longden occupait ce poste depuis 1966, soit immédiatement après qu'il eut mis fin à une carrière de jockey au cours de laquelle il remporta 6.032 victoires. Longden a laissé entendre qu'il s'occuperait de l'entraînement des chevaux de son épouse, plus particulièrement du cheval Diplomatic Agent en qui il voit un futur vainqueur du Derby du Kentucky.

SAVIEZ-VOUS que tous les clubs de la ligue de hockey junior "A" du Québec possèdent un Têlex qui leur permet de retransmettre aux journaux les sommaires de leurs parties immédiatement après chacune des périodes?

L'ASSOCIATION athlétique Ontario-Québec vient de faire connaître la formation de ses équipes d'as dans le domaine du hockey. Dans la première, on retrouve le gardien Jacques Audy, d'Ottawa, les défenseurs Dave Fields, de Queen's, et Terry McCarthy, Carleton, l'ailier droit Roger Lachance, Laval, le centre Derek Holmes, Carleton, et l'ailier gauche Morris Mott, Queen's. Dans la seconde équipe, on compte sur le gardien Andy Molino, Carleton, les défenseurs Paul Conlin, Ottawa, et Michel Vandell, Laval, le centre Jean Rioux, Laval, l'ailier droit Pierre Fontaine, Montréal, et l'ailier gauche Wayne Small, Carleton.

GARY BEBAN, gagnant du trophée Heisman avec l'équipe UCLA en 1967, a signé un contrat avec les Broncos de Denver de la NFL. Il a été relâché par les Redskins de Washington la saison dernière. Les Eagles de Philadelphie du même circuit annoncent l'engagement de Brad Eklund comme instructeur de la ligne offensive. Ce dernier fut déjà instructeur avec les équipes Dallas, Atlanta et Nouvelle-Orléans. Et les Saints de la Nouvelle-Orléans ont complété leur personnel d'instructeurs en embauchant Charlie Tate, ancien instructeur à l'Université de Miami.

L'AUTRICHE a été oubliée quand on a choisi les équipes en vue du championnat de tennis de table qui aura lieu à Nagoya, Japon du 28 mars au 7 avril prochains. C'est la première fois qu'une telle chose se produit et les dirigeants de ce pays sont pris au dépourvu. On a déjà loué les chambres d'hôtel et dépensé quelque \$4.000 à date. Le Canada fera partie du groupe "F", au départ, avec la Hongrie et la Colombie.

LE MONDE DE L'AUTOBOMBILE

marabout-auto

COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Les choix de "M. Lee" à B.B.

CE SOIR

- 1ère course: 1 — Delmar Hanover (no 3); 2 — Orlando Presto (no 2); 3 — Superstar Mir (no 5).
- 2ème course: 1 — Noël Richelieu (no 9); 2 — Mansfield (no 5); 3 — Thunderman N. (no 8).
- Doubles suggérés: 3-9, 3-5 et 3-8.
- 3ème course: 1 — Betsie's Dream (no 1); 2 — Alpha Cape (no 6); 3 — Top Deck Lobell (no 3).
- 4ème course: 1 — Tina Silk (no 4); 2 — Andrew Hanover (no 8); 3 — Gemini Frost (no 7); 4 — Eastern Boy (no 5).
- Quintelas suggérées: roulette 4-5-7-8.
- 5ème course: 1 — Miss Adioswind (no 1); 2 — Jimmy Green (no 7); 3 — Billy Meadows (no 5).
- 6ème course: 1 — Tammy Chief (no 3); 2 — Zeno (no 5); 3 — Saving Bonds (no 4).
- 7ème course: 1 — Atom Time (no 3); 2 — Superior Pady (no 1); 3 — Roy's Queen (no 2).
- Quintelas suggérées: roulette 1-2-3.
- 8ème course: 1 — The Grey Tycoon (no 5); 2 — Lew James (no 6); 3 — Two Mountain Pass (no 3).
- 9ème course: 1 — Third Edition (no 6); 2 — Mr. Steps (no 3); 3 — Aqua Duke (no 4).
- 10ème course: 1 — Modockin (no 6); 2 — Peak Pick (no 5); 3 — Clever Noses (no 8).
- Exactas suggérées: 6-5-8 en roulette renversée.

HOCKEY

Un tour du chapeau pour Pete M.

Peter Mahovich a réussi un tour du chapeau, soit 3 buts avant-hier-nuit à Los Angeles pour mener les Canadiens de Montréal à une victoire de 5-3 sur les Kings. Frank Mahovich et Henri Richard ont réussi les autres buts du Tricolore qui a maintenant joué 8 parties d'affilée sans subir la défaite. Le but de Frank M., incidemment, a été réussi dans un filet sans gardien.

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENTS

EST	EST	EST	EST	EST	EST
1 — Montréal: P. Mahovich (29)	2 — Boston	3 — New York	4 — Toronto	5 — Detroit	6 — Buffalo
Tardif 2:06	43 10 194 140 84	37 14 10 194 140 84	31 17 12 221 165 74	31 25 5 210 171 67	18 33 1 167 237 43
2 — Montréal: P. Mahovich (30)	7 — Los Angeles	8 — Minnesota	9 — St. Louis	10 — Philadelphia	11 — Chicago
Roberto, Laperrière 14:43	31 17 12 221 165 74	31 25 5 210 171 67	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43
3 — Montréal: Richard (8)	12 — Pittsburgh	13 — Los Angeles	14 — California	15 — Boston	16 — Vancouver
Pun: Curtis 1:52	16 35 11 176 237 43	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45
4 — Los Angeles: Berry (19)	18 — Minnesota	19 — St. Louis	20 — Philadelphia	21 — Chicago	22 — Buffalo
Byers, Curtis 4:41	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43	18 33 1 167 237 43
5 — Los Angeles: Hoganson (4)	23 — Pittsburgh	24 — Los Angeles	25 — California	26 — Boston	27 — Vancouver
Pun: Tardif 5:16, Lonsberry, Harper, P. Mahovich, Pulford 5:49	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45
Ferguson mineurs doubles, Curtis, Lonsberry 10:42, Tardif 14:14	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45	17 31 11 173 230 45

BOB BAILEY

SOUS CONTRAT

WEST PALM BEACH, Floride, (PA) — Le voltigeur et champ intérieur Bob Bailey, à Miami pour une réunion de l'Association des joueurs de baseball, a accepté l'offre des Expos de Montréal pour la saison 1971, hier.

Bailey a connu la meilleure saison de sa carrière dans les majeures l'été dernier alors qu'il eut une moyenne au bâton de .287 tout en frappant 28 circuits et en faisant compter 84 points.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERROIN, C.A.

2345 est, Bélanger

Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

235 ouest, Boul. St-Joseph

274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 835-4194

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. UCHÉ, ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GUYARD, C.A.
WAGHJOU KOUZAS, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun

769-3831

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

THORNE, GUNN & CIE

Comptables agréés

R.P. Dawson, C.A.

J.F. Ives, C.A.

C.A. Poirault, C.A.

D.P. Arsenault, C.A.

D.M. Long, C.A.

G.R. Hughes, C.A.

H.J. Garbar, C.A.

W.G. Hogg, C.A.

P. Grosvenor, C.A.

L.A. Wright, C.A.

B. Boudreau, C.A.

M.B. Turcotte, C.A.

P. Cloutier, C.A.

B.A. Ross, C.A.

R.B. Savard, C.A.

R. Beaudry, C.A.

J. Magnan, C.A.

S. Gauthier, C.A.

J. Lacroix, C.A.

Lionel Roussin, C.A.

Dorland Huet, C.A.

Raymond Fortier, C.A.

Clement Primeau, C.A.

Vernon Forget, C.A.

Pierre Barry, C.A.

Adrien Côté, C.A.

Gilles Levesque, C.A.

Roland Truchon, C.A.

Emile Mollette, C.A.

Robert Gauthier, C.A.

Pierre Pharoand, C.A.

Pierre Vermette, C.A.

Martha Gauthier, C.A.

Gilles Beaudry, C.A.

Reynold Hogg, C.A.

Gilles Meunier, C.A.

Jacques Piquet, C.A.

Emilien Malenfant, C.A.

Louis Gravel, C.A.

Jean-Paul Dionne, C.A.

François Dubé, C.A.

Paul Gauthier, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A.

Grégoire Bellevance, C.A. Syndic

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

Une soirée Béliveau qui sera "Fonds Béliveau"

"La Soirée Jean Béliveau", prévue pour mercredi le 24 mars prochain au Forum alors que le Canadien affrontera la Philadelphie, ne sera pas une soirée... comme les autres. On ne roulera pas de voiture (pour le héros) sur la patinoire et on n'offrira pas à Béliveau de téléviseur ou de réfrigérateur. Alors quoi, il n'y aura pas de fête? Au contraire, mais elle diffère énormément de celles auxquelles on est habitué d'assister.

Le comité d'organisation de la Soirée Jean Béliveau annonçait, hier au Forum, la création du Fonds Jean Béliveau afin de venir en aide aux jeunes désertés.

Lorsqu'il apprit la nouvelle, Jean s'est déclaré fort heureux de cette initiative. "Non seulement Jean recevra-t-il un merveilleux présent", a déclaré M. Zotique Lésperance, le président du comité d'organisation, "mais il aura également la joie de donner à ceux qu'il affectionne le plus et depuis toujours, soit les jeunes désertés".

Tout est en branle

Le président a de plus annoncé que tous les comités en forme de la Soirée sont déjà formés et que plusieurs oeuvrent déjà dans les différentes régions du Québec tandis que d'autres comités sont en voie de formation à Toronto, dans les Maritimes, à Vancouver et dans d'autres régions du Canada.

Le comité d'organisation lance donc un appel immédiat à tous les fervents du hockey et aux milliers d'amis de Jean Béliveau, les invitant à souscrire à ce fonds dont le but est à la fois charitable et communautaire. Les dons au Fonds peuvent être adressés à: Fonds Jean Béliveau, Case postale 4, Montréal 101, Qué. Tout renseignement concernant le fonds peut être obtenu en téléphonant au quartier général de la Soirée Jean Béliveau à Montréal au numéro 932-9707.

De plus, le fonds a obtenu d'Ottawa un numéro d'enregistrement signifiant que tout don pourra être déduit de l'impôt sur les revenus.

Enfin, les fiduciaires du Fonds sont Jean Béliveau lui-même ainsi que les populaires sportifs et hommes d'affaires Raymond Lemay, Jacques Côté, Sam Maislin, Ron H. Perrowe et Zotique Lésperance.

François LEMENU

HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Demain à 7:30 hres P.M.

LONDON

VS

CANADIENS

Billets maintenant en

vente au

FORUM

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES

DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE

AMEUBLEMENT SUR

LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,

7035 AVE. DU PARC

270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR



MON BEAU (ET GRAND) PAPA! C'est ce que semble exprimer Tim, 19 mois, en regardant son papa, l'arrêt-court Bud Harrelson, des Mets de New York. Celui-ci, en vérité, ne mesure que 5 pieds et 10 pouces... Mais les photographes ont de ces (bons) trucs!

(Téléphoto PA)

famille et société

Deux expériences communautaires pour les enfants de 3 à 5 ans.

par Renée Rowan

Une maternelle exceptionnelle à la recherche d'un philanthrope

Way-Ahead est une maternelle pas comme les autres. Pas comme les autres dans son organisation et dans son mode de financement.

Elle constitue un projet à l'intérieur d'un programme communautaire conçu par les étudiants du collège Dawson en collaboration avec les citoyens de la Petite Bourgeoisie, de Saint-Henri et du bas-Westmount.

Située au 1090 avenue Greene, on y accueille le matin 24 enfants de 3 ans et 3 ans et demi, divisés en deux groupes de 12. L'après-midi, le même nombre, mais cette fois les 4 ans et les 4 ans et demi; francophones et anglophones, enfants normaux et handicapés, blancs et de couleur, venant de milieux défavorisés et classe moyenne.

"Notre maternelle, explique la directrice Wally Weng, une dynamique jeune fille d'origine allemande, se veut le reflet de la société telle qu'elle est à Montréal. Notre but, comme dans toutes les autres maternelles, est de développer la sociabilité chez les enfants, de les amener à s'extérioriser davantage, à créer, à s'exprimer librement, mais aussi à faire face à des situations de vie qu'ils retrouveront plus tard dans une société vraiment

mixte, ouverte à des relations nouvelles et qu'ils accepteront plus facilement peut-être parce qu'ils les auront vécues jeunes."

Une expérience communautaire

Parents et professeurs travaillent en étroite collaboration. Les responsables des groupes sont des professionnels de l'enseignement et le programme est le même que dans le réseau régulier des maternelles: période de temps libre pendant laquelle les enfants s'amuse selon leur intérêt du moment: blocs, jeux de construction et jeux éducatifs, maison de poupées, camions et trains, jeux d'eau, etc. Signalons ici que tout le matériel a été acheté usagé et au meilleur compte possible.

Après un goûter et un temps de repos, une seconde période est organisée autour d'un thème changeant chaque semaine: les transports, l'hiver, Noël, la saint Valentin, la famille, la ferme, etc. On dessine, peint, découpe, chante, raconte une histoire, danse, etc.

Le lundi, un sculpteur vient apprendre aux enfants à travailler le bois; sous sa direction, garçons et filles jouent

avec des marteaux, des clous, du bois, etc. Le mardi, les quatre ans vont à l'école des arts du musée de la rue Sherbrooke. Le mercredi, la maternelle accueille un professeur de dessin et le jeudi un professeur de musique qui travaille selon la méthode Orff.

Chaque professeur de la maternelle est aidé d'une assistante recrutée parmi des mères de famille. Le personnel régulier est secondé par des étudiants de Dawson Collège qui ne sont pas rémunérés comme le reste du personnel, mais dont l'expérience communautaire leur accorde des crédits académiques.

Un seul point noir: l'argent

La maternelle Way-Ahead ouvrirait ses portes en novembre dernier. On l'a déjà dit: elle est différente des autres aussi bien dans le type d'enfants qu'on y accueille, dans l'esprit qui l'anime et dans son mode de financement.

"Nous vivons au jour le jour, nous dit sa directrice Wally Weng. C'est le directeur du projet, Connie Darling, un jeune sensationnel qui est chargé de recueillir des fonds. Jusqu'à maintenant,



on arrive à peine à payer le loyer et les salaires du personnel. Et encore, parfois, il faut se résigner à des coupures.

Les parents ne paient que \$2 par mois pour défrayer le coût des biscuits et du lait.

Notre plus grand problème, poursuit Wally, c'est celui du transport des enfants, en particulier celui des handicapés. Nous avons bien un autobus scolaire qui a été mis à notre disposition, mais il ne peut prendre la route

sans d'importantes réparations. Et où trouver l'argent pour payer l'essence, le chauffeur, etc? Nous avons confiance que des hommes d'affaires, des philanthropes, des clubs sociaux, des compagnies et des individus s'intéressent à notre projet.

En terminant, soulignons la grande collaboration qui existe entre le personnel de la maternelle et les parents. "C'est leur affaire autant que la nôtre, nous dit Wally. Il suffit tout simplement de les mettre dans le coup et ça y est!"

Une garderie bilingue pour les enfants grecs du Mile-End

Deux garderies de jour ont ouvert leurs portes en l'espace de trois semaines à quelques pâtés de maisons d'intervalles: rue Jeanne-Mance. N'est-ce pas la preuve d'un besoin réel pour des garderies à Montréal?

Pis encore, les cadres de la garderie de jour, projet conjoint de la YMCA de Montréal et de la Family Service Association, qui ouvrirait officiellement ses portes hier pour les enfants d'immigrants grecs, étaient remplis quatre jours à peine après l'annonce parue dans le bulletin du quartier et sur les ondes radiophoniques de deux émissions en langue grecque.

La garderie, située au 5561 rue Jeanne-Mance, dans un quartier à loyer modique avec une forte concentration d'immigrants grecs nouvellement arrivés au Québec, loge dans une ancienne résidence des Peres-Jésuites.

Pouvant accueillir quarante-deux enfants de 3 à 5 ans dont le père et la mère doivent travailler pour joindre les deux bouts, la garderie est ouverte

dès 7h. du matin jusqu'à 18h. Les enfants y reçoivent le petit déjeuner, le lunch, le goûter du matin et de l'après-midi, en plus de bénéficier d'un programme d'activités spécialement conçu pour chaque groupe d'âge. Les parents paient \$30 par mois pour le premier enfant et \$10 pour chacun des autres enfants d'une même famille.

"Au départ, nous dit Mlle Barbara Katadolis, animatrice sociale qui travaille depuis plus d'un an à la mise sur pied du projet, la garderie sera financée par des dons venant de fondations. A compter du mois de mars, nous recevrons en outre un pécunier du gouvernement fédéral."

Le personnel responsable des enfants compte cinq membres parlant tous au moins deux langues: le grec plus l'anglais ou le français. Deux sont des professeurs de formation, une est infirmière grecque nouvellement arrivée au pays et qui ne peut encore exercer sa profession: les deux autres ont une grande expérience des enfants ayant dé-

jà travaillé dans des garderies.

Plusieurs des enfants qui fréquentent la nouvelle garderie ne parlent que leur langue maternelle: un des objectifs des promoteurs du projet est d'ensemencer à ces enfants les deux langues officielles du pays.

"L'accent sera mis sur le français, nous dit Barbara Katadolis. Les enfants, d'ailleurs, apprennent plus facilement le français que l'anglais. C'est le plus rapproché de la culture grecque."

La garderie espère se procurer du matériel audio-visuel pour l'enseignement des langues.

Actuellement la garderie reste un projet conjoint de la YMCA et de la Family Services Association. "Mais nous souhaitons, nous dit Barbara, que d'ici un an et demi à deux ans, les parents prennent en mains l'administration de leur garderie. Nous élaborons actuellement des structures visant à intégrer le plus possible des Grecs au milieu québécois. C'est en travaillant à la base que nous y parviendrons."

SVP réclame un ministère de l'environnement

La Société pour vaincre la pollution fait circuler une pétition réclamant la création d'un ministère de l'environnement, au Québec. "Il est urgent de réparer le tort immense fait à notre environnement et rétablir une qualité de vie acceptable pour nous et nos enfants", dit le communiqué remis à la presse par la présidente de cet organisme, Mme Hélène Lajambe.

Dans une lettre envoyée au premier ministre du Québec, la Société pour vaincre la pollution fait connaître son opposition à la fluoruration de l'eau. Pourquoi? "Parce que le fluor, poison violent pour les rats est également dangereux pour

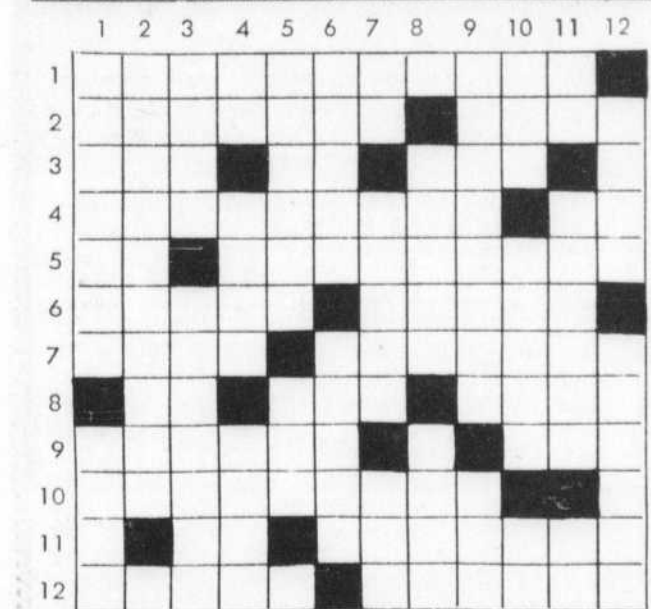
l'homme, même en petites quantités car ses effets sont cumulatifs". La Société fait remarquer qu'un traitement de villes, ont dû abandonner la fluoruration de l'eau et que plus de 500 l'ont catégoriquement refusée. La fluoruration est inutile, dit-on également dans cette lettre, car une personne qui ne respecte pas les simples règles de l'hygiène dentaire n'aura jamais de belles dents même si elle buvait de l'eau fluorée depuis sa naissance.

La Société dénonce également la publicité faite aux produits polluants tels que les véhicules, les essences et surtout les motos-neige qui sont la cause de véritables massacres humains et écologiques.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
PURGATIF EFFICACE

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Action de fléchir le genou.
- Acclamations — Qui n'a pas l'usage de la parole.
- Proclamation officielle et publique — Parcours des yeux — Favorable.
- Solide à vingt faces planes — Ruisselle.
- Parcours des yeux — Ce qui sert à enlever une roue (plur.).
- Cordon qu'on passe dans des oeillets pour serrer des souliers — Fusil à répétition.
- Saisons — Impôt payé par les marchands pour avoir le droit d'établir dans les foires et marchés, (féod.).
- Dans — Portion de la phrase — Rivière des Alpes autrichiennes.
- Pantalons de sport dont les jambes vont en se rétrécissant vers le bas — Septième lettre grecque.
- Savoir approfondi dans un ordre de connaissance.
- D'un verbe gai — Omission d'un ou de plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour la compréhension de la phrase.
- Suppression d'une partie ou de la totalité des éléments — Tailler la tête d'un arbre.

- La divise par un milliard — Fonction de censeur.
- Note de la gamme — Ch. 1. de c. de l'Orne (arr. d'Alençon) — Loi, ordonnance.
- Qui file sans se diviser en gouttes — Mois de Marie.
- Donner, prendre à loyer — La totalité.
- Dans — Petit canal dallé servant à l'écoulement des eaux — Terre entourée d'eau.
- Propre aux Aryens — Unité de mesure de force électromotrice.
- Habitation à plusieurs étages — Dit qu'une chose n'est pas vraie.
- Affirmation — Souveraine — Platine.
- Venu au monde — Mauvaise odeur — Sélénium.
- Exprime la totalité — Celui qui a un droit d'usage.

Solution d'hier

1. MOULINET LUC
2. ABSORPTIVITE
3. TENIA TRITUS
4. RIEN GREC LA
5. IRE BETER
6. MACCOLIN SI
7. OVRALMENT SI
8. NIATNU ARUM
9. IMPECABLE E
10. APEUR REIS
11. LOUSUN ZOO
12. ETRE LECHUR

- Billé de pierre — Sépare dans le sens de la longueur.
- Qui sert à l'évacuation.
- Préfixe qui, placé de-

Le comité de l'hôpital Saint-Henri réclame des services médicaux pour le sud-ouest

Le comité de l'hôpital Saint-Henri continuera à réclamer de la part du gouvernement du Québec, un hôpital ou un Centre local de santé, ou tout au moins des services médicaux appropriés pour le sud-ouest de Montréal qui représente une population de près de 125.000 personnes réparties dans Saint-Henri, la Petite Bourgeoisie, Pointe Saint-Charles,

Ville-Emard et Côte Saint-Paul. A la suite de multiples démarches infructueuses entreprises auprès du ministère des Affaires sociales pour obtenir de meilleurs services de santé dans ce secteur particulièrement défavorisé de la métropole, le comité commençait à s'interroger sur l'utilité de son action. Aussi a-t-il décidé, jeudi soir, de lancer

une invitation aux citoyens de Saint-Henri pour connaître leurs réactions face au travail accompli jusqu'à maintenant. Ces derniers n'ont pas répondu très chaleureusement à l'invitation mais la plupart des organismes du secteur étaient représentés et ont réclaté que le comité de l'hôpital Saint-Henri poursuive ses activités.

Il y a six hôpitaux de langue anglaise sur ce territoire et pas un seul de langue française, a-t-on dit. La santé à cause des conditions de pauvreté et de chômage d'une majorité de citoyens dans cette zone est encore plus détériorée qu'ailleurs. En fait, dans l'établissement de Centre local de santé ou d'un Centre communautaire de santé, cette zone selon le comité devrait être prioritaire pour un gouvernement soucieux d'améliorer les conditions physiques et sociales de la population.

La vitamine C prise en dose excessive serait dangereuse

NEW YORK (PA) — Les vitamines C prises en doses excessives sont dangereuses, écrit le Dr Charles Glen King dans le numéro de mars de la revue McCall's.

Le Dr King, qui faisait partie de l'équipe qui a réussi à isoler la vitamine C il y a 40 ans, commentait dans l'article la déclaration faite en novembre dernier par le Dr Linus Pauling, selon laquelle de fortes doses de vitamine C prises au bon moment peuvent empêcher la plupart des rhumes de se déclarer. En outre, avait dit le Dr Pauling, ces doses peuvent également prévenir les inconvénients des rhumes qui se déclarent.

De l'avis de savants éminents, le Dr Pauling n'a pas prouvé le bien fondé de sa thèse, écrit le Dr King. "Je partage leur point de vue, ainsi que celui de la Direction des

drogues et aliments qui va encore plus loin et affirme que la vitamine C prise en doses excessives peut être dangereuse."

Le Dr King cite ensuite la DDA qui estime qu'un excès de cette vitamine peut provoquer de graves diarrhées, dangereuses pour les enfants et les personnes âgées et probablement l'avortement chez la femme enceinte.

Et, pour conclure, l'auteur de l'article rappelle qu'étant donné nos faibles connaissances sur les effets de fortes doses de vitamines C "il serait risqué de suivre aveuglément le conseil du Dr Pauling".

Du reste, le Dr Pauling lui-même avait recommandé d'entreprendre des recherches intensives sur les usages de cette vitamine.

Foire de l'artisanat chez Simpsons

Une foire de l'artisanat débutera lundi pour se poursuivre jusqu'au 6 mars, au 4ème étage chez Simpsons, dans le centre-ville. Comment faire au crochet de charmants bonnets, des ponchos, comment faire des couvre-lits ou des tapis? Le secret de cet art de vivre remis à la moderne vous sera dévoilé par des artisans qui participent à cette foire de l'artisanat. Des défilés de mode auront lieu en outre, tous les jours de midi à 13h30.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

POUR BIEN DIGERER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PETILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ELIMINATION
Lithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau minérale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LA COUTURE CHEZ-SOI



On vous admirera sûrement si vous réussissez ce merveilleux ensemble mante et robe confortables. Soyez prête pour le printemps et épatez vos amis. "Rembrandt".

Patron no: M154

Le patron imprimé no M154 est offert pour les tailles 8-16 (nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: Boul. Dollard, haut duplex détaché, 8 pièces fermées avec fenêtres, chauffé, eau chaude, chambre principale avec toilette et lavabo, salle de bain complète avec douche, cuisinière électrique, réfrigérateur fournis, place pour lessiveuse-sècheuse automatiques, garage, boiserie, planchers chêne naturel. Ménage complet refait à neuf, 220, Prix: \$265. Tél: 277-4327 1-4-71

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES A VENDRE

Antique sofa, 33" large, époque victorienne, Style Provençal, tout sculpté à la main. \$2.000 ou meilleure offre. Tél. 334-3614 1-3-71

APPARTEMENTS A LOUER

MONTREAL-NORD: 4 1/2, chauffé, meuble ou non, édifice moderne, tres bon prix. Tél. 321-5819. 1-3-71

A VENDRE

Vêtements masculins grandeur 38: manteaux, chemises, gilets, pantalons, usagés. Tél. 935-8152. 1-3-71

BUREAUX A LOUER

LA Caisse Populaire de L'IMMACULEE-CONCEPTION
1685, Parc Lafontaine (Rachef)
500 à 1000 PIEDS CARRÉS
Idéal pour professionnel et homme d'affaires.
Ascenseur - conciergerie - électricité et chauffage.
Tél.: 524-3551 ou 525-4332 1-3-71

CHALET A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle "Petit Westmount, plage schisteuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, pentes de ski. \$15.900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél: 731-3501. J.N.O. 1-3-71

DEMANDE D'EMPLOI

Français, marié, 28 ans, M.B.A. marketing, M.D. français en économie. Bilingue, cherche emploi. Expérience en marketing. Ecrite Louis Fremont, 247 Roosevelt avenue, Syracuse, N.Y. 13210 U.S.A. 1-3-71

DIVERS

PROJET A L'ETUDE: formation village communautaire. Personnes intéressées par ce projet communautaire vos vues et suggestions à Case 11, Le Devoir 1-3-71

DUPLEX A LOUER

COTE-DES-NEIGES: luxueux haut-duplex chauffé, 4 1/2, poêle - réfrigérateur fournis, adultes. Libre 1er mai. \$150. Tél.: 738-0167. 1-3-71

BROSSARD: bas-duplex, grand 5 1/2, plus salle jeux, garage, chauffé, eau chaude, \$200. mois. Aussi 5 1/2, haut, chauffé \$150. mois. Tél.: 678-8537 8-3-71

FEMMES DEMANDEES

ADJOINTE AUX RELATIONS PUBLIQUES pour un organisme international. Qualités requises: aptitude à rédiger en français et en anglais; dactylographie; formation universitaire; minimum 2 ans, ou l'équivalent; connaissance de l'actualité canadienne. Une expérience dans le domaine des communications de masse, des arts, de l'éducation ou des affaires publiques serait préférable. Veuillez adresser un curriculum vitae avec références à Case 18 Le Devoir 1-3-71

SECRÉTAIRE

Si vous êtes bilingue, dynamique... si vous avez le sens des responsabilités. Notre service commercial est à la recherche d'une femme telle que vous.
Appelez: Mlle Rousseau 274-8274 1-3-71

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Professeurs de langue française diplômés du Québec demandés pour école privée de langue anglaise. Tél. 739-3751 1-3-71

\$25.000.

Si vous êtes sérieux et prêts à mettre l'effort pour un tel salaire annuel... Nous pouvons honnêtement vous montrer comment.
Pour rendez-vous appelez: 645-1367 27-2-71

HYPOTHEQUES

ARGENT DISPONIBLE
1ère et 2e hypothèque. Discretion assurée.
Notaires: 381-8631
Avant ou après prêts P.I.U. SIEURS DEMANDES INTERES. SANTES 1ère et 2e hypothèque. 1-3-71

LOGEMENTS A LOUER

N.D.G. Old Orchard près Terrebonne, bas-duplex, 5 1/2 pièces, non chauffé, foyer, boiserie chêne, beau jardin, 2 chambres à coucher fermées, paroiis Dominicains. \$130. Tél.: 484-1585 1-3-71

COTE-DES-NEIGES: Woodbury, haut-duplex, 8 pièces fermées, chauffé, eau chaude, garage, conciergerie. \$225. Tél. 738-9357 1-3-71

AHUNTSIC: Esplanade près Henri Bourassa, 3 1/2 chauffé, ensoleillé, parc en face. Pour visite: entre 14-16 heures et 19-20 heures. Tél. 387-6452 ou 332-1748 1-3-71

LACOMBE 3799: 5 pièces chauffées, bas, grand garage et jardin. \$225. Tél.: 737-5907. 1-3-71

PREFONTAINE 3805: nord Sherbrooke, grands 3 pièces modernes non chauffées, 220, balcons, \$68. Demi sous-sol éclairé \$58. Bien situés, centre d'achats. Tél. 733-4686. 2-3-71

CLANRANAUD 5833, bas de duplex, endroit très attrayant, 5 pièces, pour adultes, \$155. Occupation immédiate. Tél: 489-6096 11-3-71

ST-DENIS: 3e, près métro Beau-bien, 8 pièces, 6 fermées, chauffage central, cuisinière moderne, conviendrait à personnel religieux. Tél.: 277-4407. 1-3-71

POINTE-AUX-TREMBLES: 1010, 53e avenue. Libre immédiatement. Demi sous-sol, bien éclairé, pré-école, église, autobus. 3 1/2 pièces \$60. par mois. Ménage fait au complet. Tél. 256-8356. J.N.O. 1-3-71

POINTE-AUX-TREMBLES: genre cottage attaché, salon, cuisine, 4 chambres, toutes avec garde-robe, salle toilette, salle bains, lingerie, salle lavage, salle jeux, garage. Tél: 273.3611 1-3-71

PERSONNEL

Offre des fins de semaine tranquilles dans chalet près de Magog au pair, à personne d'un certain âge. Ecrire Case 24 Le Devoir. 1-3-71

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél. 288-2332. 1-3-71

PROPRIETES A VENDRE

Cottage détaché à vendre à 5350 McKenna, près Université, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, disponible. Tél. 334-2182 8-3-71

LACOMBE duplex moderne, 5 1/2-6 1/2, logement indépendant au sous-sol. Grand garage, jardin, bas, libre 1er avril. \$46.000. Tél.: 737-5907. 1-3-71

ST-LAMBERT: spacieux cottage ancien, 8 pièces, entièrement rénové, sous-sol semi fini, \$23.000 ou meilleure offre. Hypothèque actuelle: \$129 par mois. Taxes \$450. Tél. 272-2502 1-3-71

LONGUEUIL: split-level, 10 pièces, sous-sol fini, devant parc, aspirateur mural, broyeur, terrain paysagé, garage, stéréo mural Custom, plusieurs autres extras. Intérêt 6 1/2%. Tél. 677-5033. 2-3-71

ST-BRUNO

Tres joli bungalow, 4 chambres, salle familiale avec foyer, extérieur rustique. Terrain avec arbr. Pres des services. Prix: \$20.700. Comptant \$3.000. Appelez Mme Jocelyne St. Pierre 679-8220 ou 653-4435

IMMEUBLES WESTGATE courtiers

1-3-71

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 1-3-71

TAILLEUR

VOUS avez maigri ou engraissez? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pailots, transformés en devant simple dernier style.
DROLE TAILLEUR - SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT Tél.: 388-2532

À la défense du Concorde

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois, autant que l'on sache, des parlementaires d'un pays (la Grande-Bretagne) sont venus plaider contre un projet de loi élaboré dans un autre pays (Etats-Unis) qui risque de porter préjudice à la mise en service de l'avion supersonique franco-britannique Concorde.

Jeudi, à New York, MM. Anthony Wedgwood Benn, représentant travailliste de Bristol, ancien ministre de la technologie, ainsi que George Adley, représentant conservateur de la même ville, ont défendu le Concorde devant M. Andrew Stein, délégué au parlement d'Etat de New York et auteur d'un projet de loi qui interdirait aux avions trop bruyants d'opérer à partir des aéroports new-yorkais.

MM. Wedgwood et Adley ont insisté sur les conséquences économiques désastreuses d'une interdiction du Concorde. Près d'un quart de million de travailleurs en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis seraient affectés par la suspension des travaux. New York et Londres, principaux points de départ pour les vols transatlantiques pourraient être éventuellement remplacés avantageusement par Montréal et Paris. La balance des paiements de la Grande-Bretagne

et de la France seraient durablement touchée et ceci se répercuterait sur les Etats-Unis par un déclin des importations. De plus, l'industrie aéronautique soviétique prendrait le pas sur celle des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France grâce à l'avion supersonique TU-144 que de nombreux pays se verraient obligés d'acheter.

M. Stein a répondu que son projet de loi visant à protéger la santé physique et mentale des résidents de l'Etat de New York ne s'appliquait pas uniquement au Concorde mais également à tous les appareils actuellement en service. Il a ajouté que si le Concorde, comme l'ont affirmé MM. Wedgwood et Adley, pouvait opérer dans les niveaux de bruit tolérables prévus dans la loi il serait le bienvenu dans les aéroports new-yorkais.

Plusieurs autres adversaires du SST ont participé aux discussions qui se sont tenues dans l'immeuble abritant les bureaux de l'Etat au bas de l'île de Manhattan.

M. John Connell, président de l'Association contre le bruit de Grande-Bretagne, a déclaré que le SST était non seulement une monstruosité mais un danger réel à la santé physique et mentale des individus habitant en bordure des aéroports.



Le nouveau long-courrier d'Air Canada, le Boeing 747 de 365 places, est arrivé à Montréal hier après-midi, cinq heures après son départ de l'avionnerie Boeing à Seattle, Washington. Il transportait des représentants de l'aviation et des employés d'Air Canada qui se sont initiés au nouvel avion à Seattle. Au cours des deux prochains mois, l'appareil servira à l'entraînement intensif du personnel. Il doit entrer en service sur la liaison Vancouver-Toronto le 25 avril. Air Canada prendra livraison d'un autre Boeing 747 le mois prochain et d'un troisième en juin. (Photo CP)

Cause des difficultés des compagnies aériennes

'Une énorme soif de capitaux'

PARIS (AFP) — Les difficultés que connaissent les compagnies aériennes européennes, qui surviennent après celles que traversent depuis 1970 les compagnies américaines, s'expliquent par "une énorme soif de capitaux" dans le même temps où ceux-ci se font "de plus en plus rares et de plus en plus coûteux", a déclaré à Paris le directeur des relations publiques de l'IATA (Association internationale des transporteurs aériens), M. Van Dyck.

A ce propos, il a fait état des conclusions — inédites à ce jour — du symposium de l'IATA à Téhéran en octobre 1970.

Ces conclusions, selon M. Van Dyck, peuvent se résumer en 13 points parmi lesquels: une brutale escalade des salaires parallèlement à une augmentation des redevances aéroportuaires, des primes d'assurances (en raison des détournements d'avions) et des services d'aide à la navigation, une opinion internationale plus sensibilisée aux problèmes de nuisances, la lenteur des liaisons entre les villes et leurs aéroports, un manque d'énergie de directeurs de certaines compagnies, une mauvaise utilisation du personnel, une publicité excessive faisant état de réduction des frais par la mise en service d'avions géants jointe à un ralentissement des progrès technologiques afin de réduire le coût d'exploitation, l'occupation insuffisante des appareils et la lutte entre transporteurs réguliers et compagnie de charters.

Pour remédier à ces problèmes, l'IATA propose notamment, selon M. Van Dyck, une rationalisation de l'emploi des personnels non navigants et des installations aéroportuaires.

Tarifs réduits pour les jeunes, les personnes âgées et les familles

La compagnie aérienne Québécoise, qui dessert dix villes de l'est et du nord-est du Québec, propose aux jeunes de 12 à 21 ans un tarif réduit sur les 2.500 milles de son réseau aérien.

Ce nouveau tarif (40% de réduction du tarif régulier) s'applique tous les jours de la semaine et durant l'année entière sur espace disponible seulement, c'est-à-dire sans privilège de réservation.

Pour profiter de ce tarif, les jeunes travailleurs ou étudiants peuvent demander leur carte d'identité à tout compteur de Québécoise. Une preuve d'identité et d'âge est requise pour l'obtention de la carte et les frais d'inscription sont minimes. Cette carte est valide jusqu'au 22ème anniversaire du détenteur et doit être présentée à chaque vol. Québécoise accepte aussi les cartes d'identité "Jeunesse" émises par les autres sociétés aériennes.

Québécoise offre le même tarif réduit, selon l'espace disponible, aux citoyens âgés de 65 ans et plus. Les personnes âgées encore actives aussi

bien que les retraités peuvent se prévaloir de ce privilège en joignant le "Club Senior 65+" spécialement créé pour eux par Québécoise. Les formules d'inscription sont disponibles à tous les compteurs, le coût d'inscription est minime et la carte de membre est permanente.

Québécoise annonce en outre que son tarif familial qui permet une réduction de tarif aux membres d'une même famille voyageant ensemble est maintenant étendu à tous les jours de la semaine et dans toutes les directions.

Voici quelques détails de ce nouveau plan: le chef de famille (l'époux ou l'épouse pour la circonstance) paie le plein tarif, l'épouse (ou un enfant selon le cas) paie 75% du tarif, les autres enfants de 12 à 21 ans paient 66 2/3%, les enfants de 2 à 12 ans ne paient que 50% et ceux de moins de 2 ans voyagent gratuitement s'ils n'occupent pas de sièges séparés.

Drame au Mont Blanc

CHAMONIX (AFP) — La tentative du guide René Desmaison, 41 ans, de réaliser une "première intégrale" sur la face nord des Grandes Jorasses, dans le massif du Mont Blanc, s'est soldée par un drame et un échec: son compagnon de cordée, Serge Gousseault, 24 ans, est mort, et les deux hommes n'ont pas réussi à atteindre le sommet de la pointe Walker. Ils sont restés bloqués à 300 pieds du but.

Après plusieurs jours d'angoisse, le martyr de l'un des deux hommes a donc pris fin lorsqu'un hélicoptère de la Protection civile française a réussi, après de nombreuses tentatives infructueuses jeudi matin, à déposer cinq guides français et italiens à 300 pieds du bivouac de René Desmaison et Serge Gousseault. Peu après, ils atteignaient les deux hommes et découvraient que le compagnon de Desmaison était mort. Un hélicoptère ramenait peu après René Desmaison à Chamonix.

Le célèbre guide est descendu de l'appareil soutenu par deux sauveteurs. Il avait une barbe touffue et les traits extrêmement fatigués et tirés par son odyssée de 15 jours et 15 nuits passés sur la paroi abrupte de la montagne. Il a cependant eu la force de se jeter dans les bras de son père venu l'accueillir avec toute sa famille sur l'héliport de Chamonix. Il a été immédiatement conduit à l'hôpital pour y subir des examens.

Le second hélicoptère parti rechercher Serge Gousseault n'était pas encore rentré à Chamonix à 15h00. On ignorait donc encore à ce moment là les circonstances de la fin du jeune alpiniste dont c'était la première grande expérience hivernale, entreprise en compagnie de l'un des meilleurs spécialistes de la montagne.

Mauvais temps
Leur aventure avait commencé le mercredi 10 février dernier. René Desmaison et Serge Gousseault s'étaient engagés dans la face nord des Grandes Jorasses pour réaliser la première intégrale de la pointe Walker, haute de près de 13.000 pieds, par un nouvel itinéraire situé entre l'épave Walker et la rive droite du Couloir de glace du linceul.

La première semaine d'ascension, la cordée progressait normalement et donnait de ses nouvelles par radio à Mme Desmaison. Le dimanche 14 février, la tente rouge des deux alpinistes était repérée par une reconnaissance aérienne. Mais, le soir même, le mauvais temps s'installait et la neige tombait. La progression des deux hommes ralentissait. Le lundi 15, en fin d'après-midi, ils faisaient pourtant savoir: "C'est difficile mais ça va bien, et nous continuons". Le 16, René Desmaison disait encore: "Ne vous inquiétez pas", mais Mme Desmaison avait perçu l'inquiétude dans la voix de son mari.

Mercredi 17, Mme Desmaison déclarait que la situation était préoccupante et demandait que "tout soit tenté pour secourir les deux hommes. Un hélicoptère repèrerait la cordée à 150 mètres du sommet. Les deux grimpeurs ne paraissent pas être en difficulté.

Liaisons interrompues
Jeudi 18, le temps était de nouveau bouché et les liaisons radio étaient interrompues.

Vendredi 19, aucun repérage n'était non plus possible en raison des conditions atmosphériques. Mme Desmaison exprimait alors sa crainte que les deux hommes aient épuisé leurs vivres.

Samedi 20, un hélicoptère repèrerait à 100 mètres du sommet les deux alpinistes faisant signe que tout allait bien.

Dimanche 21, le beau temps était revenu, mais une reconnaissance aérienne restait infructueuse.

Lundi 22, l'inquiétude grandissait et Mme Desmaison demandait une intervention de secours immédiate.

Mardi 23, les conditions atmosphériques déplorables ne permettaient pas l'approche des Grandes Jorasses. Un hélicoptère distinguait cependant en fin d'après-midi, l'un des deux alpinistes, non identifié, qui agissait un anorak rouge, signe de détresse.

Mercredi 24, à la demande de M. Michel Debré, ministre de la Défense nationale, tous les moyens étaient mis en œuvre pour tenter de sauver les deux hommes. M. Maurice Herzog, maire de Chamonix et vainqueur de l'Annapurna, prenait la direction des opérations. Un hélicoptère repèrerait encore l'un des deux guides qui faisaient des signes.

Jeudi 25, René Desmaison était sauvé tandis que l'on découvrait le corps de Serge Gousseault.

Tour nouveau... vraiment unique!

Du 13 mai au 3 juin 1971

ITALIE DU SUD:

Rome et Naples, puis le Vésuve, les falaises de Pompei, la corniche Amalfitaine, Sorrente et l'île de Capri.

SICILE:

Palermo avec Monreale, Ségeste et Érice, puis Messine, Taormina, l'Etna et Syracuse.

TUNISIE:

Tunis et Carthage, puis la ville sainte de Kairouan, les oasis de Tozeur et de Gabès, Sfax, la ville fortifiée de Monastir, Skanes et Sousse.

16 nuits dans des hôtels de luxe, dont la Villa Igilea à Palermo et le fameux San Domenico Palace à Taormina

4 nuits dans des hôtels de première classe

Tout compris \$963. canadiens

Même tour: 16 sept. à 7 oct.



Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 QUÉBEC, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

La Maison aux milliers de références

Italian Line Italia

NAVIGAZIONE - GENOVA

"INCOMPARABLE POUR UNE CROISIÈRE"



CROISIÈRES DE LUXE AUX CARAIBES À BORD D'UN DES HÔTELS FLOTTANTS D'ITALIAN LINE

Départ de New York	Paquebot	Nombre de jours	Prix à partir de US \$
28 février, 1971	MICHELANGELO	7	260
1 mars, 1971	RAFFAELLO	11	395
6 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	16	560
			510*
13 mars, 1971	RAFFAELLO	13	470
			420*
23 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
27 mars, 1971	RAFFAELLO	11	395
31 mars, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
8 avril, 1971	RAFFAELLO	7	270
8 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	290
17 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
27 avril, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	280
8 mai, 1971	RAFFAELLO	13	470
21 mai, 1971	MICHELANGELO	7	255
5 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
15 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
23 juin, 1971	LEONARDO DA VINCI	8	280
2 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	7	245
3 juillet, 1971	RAFFAELLO	8	290
10 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	9	315
12 juillet, 1971	MICHELANGELO	7	255
20 juillet, 1971	LEONARDO DA VINCI	11	385
1 août, 1971	LEONARDO DA VINCI	10	350
4 août, 1971	RAFFAELLO	8	290
12 août, 1971	LEONARDO DA VINCI	10	350
13 août, 1971	RAFFAELLO	7	255
21 août, 1971	RAFFAELLO	9	325
31 août, 1971	MICHELANGELO	11	395
3 octobre, 1971	MICHELANGELO	8	280
13 octobre, 1971	RAFFAELLO	10	350
2 novembre, 1971	MICHELANGELO	10	350
13 novembre, 1971	MICHELANGELO	9	315
4 janvier, 1972	LEONARDO DA VINCI	50	1.950

* Départ de Port Everglades (Floride)

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE AGENCE DE VOYAGE OU À

Italian Line
3 PLACE VILLE MARIE
878-9705

PLAISIR — CONFORT — ÉCONOMIE

VOYAGES ORGANISÉS PAR AUTOBUS

FLORIDE — MIAMI BEACH

TARIF SAISON 16 JOURS \$295.

VACANCES INOUBLIABLES AU LUXUEUX HOTEL di Cio

Départs: 6-13-14-20 mars

Le prix comprend: Transport — Hôtels et repas de première classe — Visites de Salt Lake City — San Francisco — Los Angeles — Disneyland — Las Vegas — Grand Canyon — Niagara Falls — Sacs de voyage gratuits, etc.

* VOYAGE DE 21 JOURS — \$395.

HORS SAISON — AVRIL à NOVEMBRE

16 JOURS DÉPARTS: \$255.

3, 17 avril — 8, 22 mai — 12 juin — 3, 17 juillet — 7, 21 août — 11 sept. — 16 oct. — 6 nov.

CALIFORNIE

23 JOURS \$479.

Départs: 6 mars, 10 avril, 8 mai, 5 juin, 3 et 31 juillet, 4 sept., 2 oct., 6 novembre

Le prix comprend: Transport — Hôtels de première classe — Visite de Salt Lake City — San Francisco — Los Angeles — Disneyland — Las Vegas — Grand Canyon — Niagara Falls — Sacs de voyage gratuits, etc.

Pour RENSEIGNEMENTS BUREAU DE VOYAGE

TERMINUS VOYAGEUR 505 est, boul. de Maisonneuve, Tél.: 843-4231

Ouvrez 7 h 30 à 11 h 30 p.m. tous les jours ou consultez votre agent de voyage

Le Monde vous invite

TUNISIE

Club Skanes Un voyage de rêve

Détente et repos... exotisme... décors charmeurs

Oubliez les soucis: grèves, manifestations, contestations, journées d'études, débrayages, chicanes politiques...

laissez tout ça chez-vous dans le cadre PACIFIQUE de la "Belle Province" et traversez L'ATLANTIQUE pour retrouver la Méditerranée.

* Il y aura évidemment les grèves de sable du golfe de Gabès ou vous pourrez vous faire bronzer par le soleil.

Oubliez même les tracés des rapports de l'impôt sur le revenu... car vous les aurez terminés avant votre départ et nous n'en parlerons pas en voyage.

VOICI L'ITINÉRAIRE QUE NOUS VOUS OFFRONS



Séjour de 8 jours au bord de la mer.

Note — Selon la formule de la plupart des clubs de vacances, le vin est compris aux deux repas principaux.

Circuit d'une semaine en autocar aux grandes oasis du Sud-Tunisien avec l'île de Djerba

Aussi: Nice - Paris - Bruxelles et Bruges

Du 1er au 22 avril - 21 jours - \$735

Direction: M. et Mme FRANÇOIS HONE

Les prix de nos voyages-groupes en dollars U.S.

C'est ainsi que nos voyageurs bénéficieront du taux de change qui devient de plus en plus favorable sur le dollar américain.

Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte Station McGill Union

Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

échos touristiques

CP Hôtels annonce les nominations de quatre vice-présidents régionaux et la création d'un bureau de centralisation des services de la compagnie. Dans la région du Québec, le nouveau vice-président est M. Victor Gheriani directeur général du Château Champlain, qui sera également responsable du Château Frontenac, du Château Montebello et des hôtelleries Le Baron (à Sherbrooke et Trois-Rivières).

L'ère de liaison directe Canada-Israel commencera le dimanche 28 mars, à 17h30, lorsqu'un Boeing 707 d'El Al Israel Airlines quittera l'aéroport international de Montréal. La distance de 5.500 milles sera franchie en dix heures approximativement. Des départs d'El Al pour Tel Aviv auront lieu les dimanche, lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. Il y aura aussi des vols de CP Air vers Tel Aviv les lundi, jeudi, vendredi et samedi.

Le paquebot Queen Mary va bientôt s'amarrer en permanence au quai J de Long Beach, en Californie, et sera ouvert aux visiteurs vers la mi-avril. Au début de juillet, un musée de la mer aura été aménagé dans le navire par Jacques-Yves Cousteau. De son côté, le Queen Elizabeth subira une transformation complète à Hong Kong et deviendra la plus grande université flottante du monde, grâce au mécène C.Y. Tung.

ÉVITEZ LES ERREURS dans votre demande de passeport

Si nous sommes tous sujets à commettre des erreurs, il n'en faudrait qu'une dans votre demande de passeport pour gâter tout votre voyage. Toute erreur entraîne des délais et vous risqueriez de ne pas obtenir votre passeport à temps.

Voici ce que vous conseille le Bureau canadien des passeports:

■ repassez votre formule de demande — assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et de vous être conformé à toutes les instructions.

■ présentez votre demande le plus tôt possible — qu'une erreur se glisse dans votre demande et vous aurez tout le temps voulu pour la faire corriger.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉXÉRIEURES

On peut se procurer des demandes de passeport dans tout bureau de poste, agence de voyage, bureau de société aérienne et de compagnie de navigation.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille.

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.

B- Plan finance Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.

C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA

FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES

V.W. MATRA, etc. représentant officiel

EUROP AUTO

5186 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083

Europe '71

avec le Tourisme Français et Air France

Des circuits de qualité en autocar, hôtels de 1ère ordre, guides expérimentés.

FRANCE-ITALIE-SUISSE, 21 jours - En plus d'un séjour à Paris, vous visiterez la Côte d'Azur - les plus belles villes d'Italie et les paysages pittoresques de la Suisse. A partir de \$849.

TOUR D'EUROPE - Visite de 7 jours - France - Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse - Autriche - Italie. A partir de \$867.

ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL - Circuit intéressant - Madrid - l'Andalousie - Tanger - Lisbonne. A partir de \$790.

Tour de France - 3 semaines inoubliables... \$807.

Paysages d'Italie - 12 jours - de Paris à Paris... \$448.

Départs 2 fois par mois à partir du 15 avril.

Profitez des tarifs réduits groupes par avion vers Paris.

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8.30 P.M.

Le samedi de 10.00 A.M. à 4.00 P.M.

3428, rue St-Denis, Montréal 130

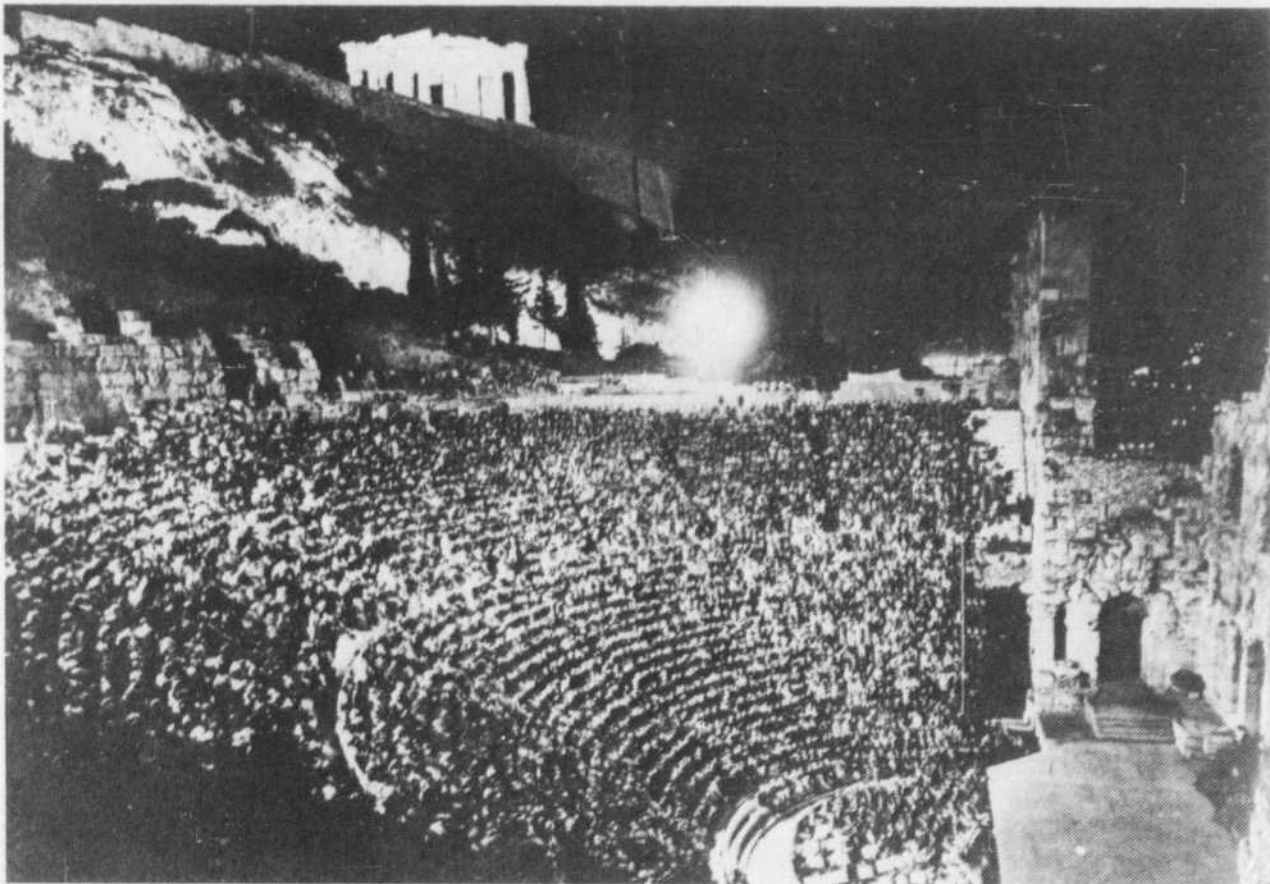
Tél.: 842-1751

Stationnement gratuit à l'arrière de l'Agence METRO Station SHERBROOKE

AGENCE DE VOYAGES

VIAU

L'OEIL SUR LES ROUTES



Le festival d'Athènes à l'Odeon d'Hérode d'Attique.

Une entrevue avec M. Gregory P. Leventis

Les Canadiens découvrent la Grèce

par Urgel Lefebvre

Il neige à plein temps et, dans une chambre de l'hôtel Bonaventure, M. Gregory P. Leventis, qui arrive tout droit d'Acapulco, s'apprête à répondre à toute question sur la Grèce. M. Leventis est directeur de l'Office national du tourisme de Grèce aux États-Unis et au Canada. Les quelques jours qu'il vient de passer au Mexique l'ont bronzé, mais il trouve qu'il est revenu de ce pays avec la peau un peu sèche.

Pareille chose ne se produit pas en Grèce, dit-il. Peut-être cela tient-il au climat plus sec. Dans les îles de Crète et de Rhodes, tout particulièrement, il y a 320 à 325 jours de soleil par année.

Ici, à Montréal, la neige a atteint une épaisseur sans précédent dans les annales de la métropole. La question pour amorcer la conversation arrive, toute simpliste: "Est-ce qu'il y a de la neige quelque part en Grèce et est-il possible d'y pratiquer le ski?"

Sûrement pas autant qu'ici, répond en riant M. Leventis. Mais il est possible de faire du ski sur l'Olympe, en Thessalie, ainsi que dans le nord de la Grèce à la frontière bulga-

re. Deux spécialistes suisses ont d'ailleurs été chargés de faire une étude des pentes en vue de la construction de deux chalets de centres modernes de ski. Ces centres devraient être prêts l'an prochain.

Toutefois, ce n'est pas précisément pour faire du ski que les touristes vont en Grèce. La Grèce est un pays de soleil et le touriste est plutôt intéressé à y faire du golf. L'an prochain, des terrains de golf de 18 trous seront à la disposition des visiteurs dans les îles de Rhodes et de Crète. En avril prochain, inauguration d'un premier terrain de golf à Corfou.

M. Leventis a commencé sa carrière dans l'industrie du tourisme en 1957, à titre de fonctionnaire responsable des installations balnéaires et de divertissements près l'Organisation nationale du tourisme de Grèce. Il fut ensuite superviseur des hôtels construits et exploités par la même organisation. En 1964, son gouvernement le chargea de mettre à exécution le programme de promotion en Amérique du Nord du tourisme en Grèce. Il parle couramment le grec, l'anglais, le français,

l'allemand, l'italien et l'arabe.

La Grèce compte recevoir cette année un très grand nombre de Canadiens. En 1970, elle en a accueilli 32.000, ce qui représente une augmentation de 98,3% comparativement à 14.824 en 1969. La Grèce a également enregistré un record quant au nombre de visiteurs venus de tous les pays, soit 1.545.655 durant les premiers 11 mois de 1970, comparativement à 1.259.059 durant la même période de 1969, ce qui représente une augmentation de 22,8%.

Le fait que CP Air a ajouté l'Etat d'Israël à ses tournées en Europe devrait sans aucun doute activer l'affluence de touristes canadiens en Grèce. M. Leventis en convient. Olympic est l'autre compagnie qui offre des vols sans escale de Montréal jusqu'en Grèce.

Les mois de grande affluence en Grèce sont juillet et août. Ce sont aussi les mois de grande chaleur. Mais il est néanmoins possible, dit M. Leventis, de jouir d'une complète tranquillité en Grèce durant ces deux mois car 1.500 îles s'offrent aux visiteurs dans la mer Egée aux eaux limpides comme le cristal — visibilité de 35 à 40 mètres de distance quand on fait de la plongée sous-marine.

Il serait inopportun de questionner M. Leventis sur les ruines, monuments et trésors anciens dont regorge la Grèce. Lui-même croit qu'il serait oiseux d'en parler.

Il parle volontiers cependant des manifestations artistiques et autres qui ont lieu en Grèce depuis avril jusqu'à la fin d'octobre. A Athènes, il y a le spectacle "son et lumière" qui se donne chaque jour, en anglais, en français et en grec à des heures différentes.

De la mi-juillet au 27 septembre, c'est le grand festival d'Athènes. Au cours de cette période, on peut voir en alternance, à l'Odeon d'Hérode d'Attique: l'Opéra national, l'orchestre symphonique d'Athènes, le Théâtre régional de la Grèce du Nord, les troupes de danseurs folkloriques, de même que des artistes et des troupes venant des quatre coins du monde.

Les activités de ce festival qui suscitent probablement le plus d'intérêt sont les représentations des tragédies et comédies de l'époque classique: celles d'Euripide, d'Aristophane, de Sophocle et d'Eschyle, avec des mises en scène fidèles au temps où elles ont été créées. Le dialogue est en grec moderne et on met à la disposition de l'étranger des synopsis dans sa langue. On monte également des pièces aux festivals d'Epidaure, de Thassos de Philippe, de Dodone.

De son côté, Salonique ac-

cueille 40 pays à sa foire internationale, du 30 août au 20 septembre, et présente un festival international du film pendant la dernière semaine. Puis, du 3 au 31 octobre se tient le festival de théâtre, de musique et de danse appelé Dimitra ou fêtes de Demeter.

Il y a des fêtes populaires et la plus pittoresque est proba-

blement celle du vin qui dure du 15 août au 30 septembre et se déroule à 5 km d'Athènes, dans le village de Daphni.

Moyennant un dépôt de 50 cents, dit M. Leventis, on vous remet une petite gargoulette et un verre. Et, à 120 pavillons, des jeunes filles, portant le costume de leur ville ou de leur village, vous attendent pour verser gratuitement dans votre gargoulette du vin de leur région qu'elles puisent dans d'énormes fûts. Et lorsque vous avez terminé votre tournée, on vous remet vos 50 cents en échange de votre gargoulette, à moins que vous ne vouliez la conserver en souvenir. En plus des pavillons où l'on vous sert du vin, il y a des restaurants, des tavernes, des orchestres et des pistes de danse où ont lieu des concours, chants et divertissements populaires.

M. Leventis se met ensuite à énumérer certaines particularités. Dans les îles ioniennes, Corfou, Zante, l'eau gazeuse populaire est la bière de gingembre. On joue au cri-

cket à Corfou. Le tabac grec est le plus connu dans le monde entier. On le cultive en Thrace, mais il est vendu par les Turcs comme étant du tabac turc. A Corfou tout est d'un vert éclatant, car il y tombe parfois de la pluie, mais jamais plus de deux heures par jour. Il y a des casinos à Corfou et à Rhodes. Celui de Corfou se trouve dans un palais, l'Acchillon, qui avait fait construire la femme de l'empereur François-Joseph Ier d'Autriche, et qui devint ensuite la propriété de Guillaume II, empereur d'Allemagne.

La Société archéologique de Grèce poursuit des fouilles dans le plus grand secret, dans l'espoir de trouver l'Atlantide, quelque part entre la Crète et l'île de Santorin.

Au touriste avide de quelque chose d'inoubliable, M. Leventis conseille de partir de Mégapolis en voiture ou en car et d'aller passer quelque temps dans un petit hôtel à Bassae afin de visiter à loisir le temple d'Apollon Epikourios. C'est un temple presque intact, qui fut construit par Ictinos, architecte du Parthénon, en 421 avant J.C. C'est un des très beaux monuments de l'antiquité mis en valeur par le site environné de montagnes imposantes et sauvages.

Il y a près de Bassae l'un des 72 hôtels de 40 à 100 chambres de la chaîne Xenia qui ont été construits avec l'aide du gouvernement grec. On peut loger dans de semblables hôtels pour aussi peu que \$3,33 par jour. Le petit déjeuner ne coûte que 40 cents, le déjeuner \$1,50 et le dîner pas plus de \$2,00. Et pour \$1,00 on a une bouteille d'excellent vin, nous affirme M. Leventis.

Le prix de la chambre d'hôtel en Grèce varie de \$14 (grand luxe) à \$6,00 (classe A) et \$3,33 (classe B). La moyenne est de \$10,40. Mais ces prix sont sujets à changement.

Enfin, si vous aimez les croisières, il y en a pour tous les goûts: de deux jours, de trois jours, quatre ou sept jours. Et si vous voulez faire la traversée en bateau, il existe à cette fin une ligne Le Pirée-New York avec escale à Halifax.

Dans un prochain numéro, il sera question de croisières tout particulièrement.

Montréal demeure la ville des congrès

L'an dernier, 246 congrès et 27 expositions commerciales ont injecté plus de \$13 millions dans l'économie de la ville de Montréal, selon les rapports présentés à l'Assemblée annuelle de l'Office des congrès et des visiteurs de Montréal par le président, M. J. Rolland Côté. L'assemblée s'est tenue au Sheraton-Mont-Royal et M. Côté a été réélu pour un deuxième mandat.

S'il y a eu augmentation de 20% sur 1969, quant au nombre des congrès, la masse des dépenses des délégués a fléchi. Elle avait atteint \$17 millions en 1969 pour 200 congrès et 25 expositions. D'autre part, les congrès de 3.000 à 5.000 délégués ont été peu nombreux en 1970.

Les perspectives pour les cinq prochaines années semblent cependant excellentes. Pour ces cinq années, on a déjà la confirmation de 355 congrès et expositions grâce auxquels \$42 millions seront injectés dans l'économie locale par 286.000 délégués.

Au cours de l'année 1970, les représentants de l'OCVM ont fait 17 voyages de sollicitation et rencontré 500 exé-

cutifs d'associations dans la plupart des grandes villes situées dans un rayon de mille milles, en plus des 1.500 qui se trouvaient au 50e congrès de l'American Society of Association Executives, à Washington, au mois d'août dernier.

Par son bureau central de logement, l'Office a confirmé la réservation de 11.500 chambres individuelles l'an dernier.

Les congrès importants qui

se tiendront à Montréal au cours des prochaines années sont ceux du Rotary International (15.000 délégués) en juin 1975; du Kiwanis International (18.000 délégués) en juin 1973; de l'American Psychological Association et de l'American Bar Association (plus de 9.000 délégués chacun) en 1973 et 1975 respectivement et, probablement, du Lions International (25.000 à 40.000 délégués) en 1976.



M. J. Rolland Côté

Dès le 15 mars.

Du 1er avril au 31 mai, notre tarif d'excursion 29-45 jours, aller-retour classe économique, est fabuleusement bas.

Montréal-Paris: \$290

Tarif sujet à l'approbation du gouvernement.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC.

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...

Reservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

Si vous allez en Italie, pourquoi ne pas passer quelques jours à Paris? C'est simple comme bon giorno avec nous. Notre vol Europe \$70 vous mène à Paris tous les jours. Et de là, de nombreux vols correspondants vous emmènent vers Milan, Rome, Venise, Naples...

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde

VOYAGE CULTUREL ÉTÉ 1971 - EUROPE

Trente-trois jours à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. Départ le 7 juillet, Dorval - KLM. Retour le 10 août par Air-France

Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco et France.

tout compris \$1.067,00 canadiens

Profitez de l'expérience: dix-septième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations demandez:

R.P. Julien Déziel, O.F.M., dir.
2010 ouest, Dorchester,
Montréal 108

Connaissez-vous la Grèce?

... sinon, c'est une lacune à combler. Avec toutes les garanties de qualité...

TOUR GRÈCE

YOUUGOSLAVIE - TURQUIE

15 AVRIL - 6 MAI

- Athènes - Delphes - Epidaure - Les Meteores, etc.
- Croisière de 4 jours dans les îles
- En plus séjours à Dubrovnik (Yougoslavie) - Istanbul (Turquie)

CAN. \$1.149, - tout compris

A la meilleure saison: début du printemps. Partout les meilleurs hôtels, entièrement accompagnés.

Tour identique: 23 sept. - 14 oct.

Exclusivité des:

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TEL.: 861-2485

La maison aux milliers de références

Danse tous les soirs

Entrez dans le tourbillon du folklore ukrainien en dansant avec les membres de l'équipage du M.S. Alexandr Pushkin, le plus luxueux paquebot de l'URSS. Dégustez le brandy de l'Arménie, les vins de la Géorgie... et profitez des leçons de russe gratuites. Le Pushkin vous offre de vivre une expérience unique. Et souvenez-vous qu'il vogue à partir de Montréal!

CROISIÈRES TRANSATLANTIQUES DE MONTREAL		CROISIÈRE CÔTIÈRE PANORAMIQUE	
DATES	PORTS D'ESCALE	DATES	PORTS D'ESCALE
19 avril	Le Havre Londres Bremerhaven Helsinki Leningrad	Départ le 24 juillet — 6 jours — à compter de \$160 — Montréal, Québec, les îles St-Pierre et Miquelon, la rivière Saguenay, Montréal.	CROISIÈRES ENSOLEILLÉES AUX BERMUDES — Départs le 31 juillet et le 14 août — 13 jours — à compter de \$295 — Montréal, Québec, la rivière Saguenay, les Bermudes, les îles St-Pierre et Miquelon, Montréal.
21 mai			
23 juin			
28 août			
1er octobre			
3 novembre			

M.S. **Alexandr Pushkin**

Pour vous renseigner et réserver, consultez votre agent de voyages ou les agents généraux pour l'Amérique du Nord:

march shipping limited

Montréal: 400, Craig Ouest Toronto: 83, King Est

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA BALTIQUE, Leningrad, URSS



L'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris a 164 pieds de haut et 148 pieds de large. Sur la frise qui l'entoure, de grands soldats marchent par centaines derrière leur empereur Napoléon à la conquête de l'Europe.

Mais qu'est-ce qu'ils ont tous à aller en France?

De très bonnes raisons:

La France, comme un vin de qualité, bonifie avec l'âge. Chaque année, ses trésors sont mieux mis en valeur, son industrie hôtelière se perfectionne, son accueil se fait plus chaleureux. Venez goûter à la France, cuvée 1971: un millésime délectable.

La douce France: un autre monde.

En France tout semble différent. Jamais la France de jadis n'a été plus présente. Jamais la France d'aujourd'hui n'a été plus proche. Vous le constaterez vous-même en comparant l'accent des Berrichons à celui des Marseillais, en confrontant la nourriture de l'Île de France à la cuisine bourguignonne ou le style des mas provençaux à l'architecture angevine. Vous retrouverez là les chefs-d'œuvre dont vous aviez entendu parler (Versailles, la Tour Eiffel, les châteaux de la Loire, etc.) plus une multitude d'autres dont vous n'aviez pas idée. Vos pourrez alors admirer ces œuvres d'art dans le décor où elles ont été créées, tout en savourant cette douceur de vivre bien latine qui est unique à la France.

Le grand nettoyage de Paris

Pendant ces cinq dernières années, les Français ont amoureuxment brossé, nettoyé, restauré leurs monuments et œuvres d'art. Cette année, vous pourrez admirer la plupart de ces joyaux dans leur splendeur originale illuminés par les spectacles "Son et lumière". Paris aussi, a bénéficié de ce grand vent de rénovation qui souffle sur le pays. Tout le centre de la capitale est rafraîchi, rajeuni; visitez Paris dans ses couleurs primitives: rose, or et blanc pur.

Faites-vous servir...

En France, les cuisiniers, les hôteliers sont très fiers de leur métier. Les grands cuisiniers et les grands hôteliers sont d'ailleurs vénérés comme des vedettes par des millions d'admirateurs. Si vous choisissez un des établissements de grand luxe (à trois ou quatre étoiles), vous pourrez vous faire servir comme un pacha, avoir votre petit déjeuner "à la canadienne" ou vous faire préparer une tourtière à la québécoise pour votre repas de midi.

...à la française

Vous pouvez aussi louer une voiture et apprécier le vagabondage (en suivant les conseils de votre guide Michelin) au hasard des petites auberges provinciales. Vous y recevrez un accueil chaleureux — à la française — vous goûterez le vin du patron, dégusterez la cuisine de la patronne et visiterez en ami la cave ou le potager.

Comment s'y rendre?

C'est simple. Si vous êtes pressé, prenez l'avion. En 7 heures vous serez à Paris, et en 8 à Nice (les tarifs des vols aériens intercontinentaux viennent d'être réduits). En bateau, une traversée vous prendra de 6 à 8 jours.

Cinq régions, cinq merveilles

1

Paris ville lumière

Borduas avait connu un Paris gris perle. Le Paris que vous visiterez en 1971 a varié sa palette: rose, or, beige. Après une gigantesque opération de nettoyage, Paris a retrouvé ses couleurs primitives. Du haut de la Tour Eiffel, un soir d'été, vous apercevrez les illuminations de l'Arc de Triomphe, de Notre-Dame, du Louvre tout en dégustant un bon champagne. La nuit, faites une tournée sur la Butte Montmartre, goûtez au charme des cafés, dînez au Quartier Latin. Allez aux Folies-Bergères. Trois jours de vie à Paris peuvent vous coûter \$65 par personne.



2

Les châteaux de la Loire

Des châteaux... des châteaux partout. Les plus beaux du monde. Et du bon vin à boire. La région de la Loire est celle de la France élégante: celle de la renaissance. Parmi tous ces châteaux, Chambord est le plus imposant, Azay-le-Rideau le plus beau, Angers le plus massif, Luynes le plus strict d'architecture; à Blois, chaque monarque a tenu à laisser sa signature en y ajoutant ici une aile, là une façade ou là un escalier. 13 de ces magnifiques châteaux sont pourvus de spectacles "Son et lumière". Un tour de 2 jours dans la Loire vous coûtera environ \$47 par personne.



3

Le Duché de Bourgogne

Au 15^{ème} siècle, la Cour des ducs de Bourgogne était la plus brillante d'Europe. Ils ont collectionné dans leur palais de Dijon une multitude de chefs-d'œuvre flamands que vous pouvez aujourd'hui admirer. Mais les Bourguignons sont surtout fiers de leur duché pour ses vins et ses grandes abbayes comme Vézelay et Cluny. La Bourgogne donne un peu partout l'occasion de dégustations de vins. C'est une région où il fait bon vivre. C'est le pays du Beaujolais, du Maçon, du Chablis, du boeuf bourguignon, du coq-au-vin ou du rigodon. Louez une voiture et vivez comme un duc pendant 10 jours.



4

Provence, province dorée

Mettez-vous sous un olivier, un verre de pastis à la main et découvrez autour de vous les paysages qu'ont peints Van Gogh, Cézanne, Renoir, Picasso, etc. En Provence vous aimerez ces villes où la lumière, les fleurs, les filles semblent s'être associées pour rendre la nature plus belle et la vie plus heureuse. Nîmes et Arles sont des cités "gallo-romaines" avec des arcs de triomphe et arènes. Le palais-forteresse des papes trône au centre d'Avignon (ne manquez pas le pont... on y danse!). Commencez votre visite de la Provence par Marseille, vous y louerez facilement une voiture.



5

L'extraordinaire Côte d'Azur

Figurez-vous une côte en dentelle qui court de Marseille à la frontière italienne, figurez-vous une eau limpide et chaude, une végétation luxuriante, peuplez tout ça de la foule la plus bigarrée du monde. C'est la Côte d'Azur. Vous y côtoierez princes et grands-ducs, artistes et vedettes. Trouvez-vous un smoking et hantez les casinos, assistez aux galas; ici le plaisir est élevé à l'état de culte. Le charme de Cannes, l'extravagance de Saint-Tropez, l'élégance de Nice vous attendent. Et l'aéroport de Nice est à quelques minutes des plages.



2 semaines pour \$358

Air France et votre agent de voyages ont organisé des "tours de France" fort avantageux. Un exemple: deux semaines en France pour aussi peu que \$358 par personne, de Montréal à Montréal — y compris hôtels, transport et excursions.

Combien de temps y séjourner

Cela dépendra, bien sûr, de vos projets de voyage. Si vous avez le temps, vous pouvez passer trois mois de vacances en France et trouver ça trop court. Par contre, même si votre temps est limité, il faut consacrer à la France, au minimum dix jours de vos vacances.

3 bonnes raisons pour louer une auto

1. Si vous êtes en vacances en France, il est plus agréable d'avoir une auto. Les routes françaises sont en très bon état. Vous pouvez y voyager rapidement tout en profitant de la beauté des paysages et de la qualité des restaurants.

2. En combinant le train et l'auto, vous gagnez du temps. Vous trouverez des voitures à louer aux gares et aux aéroports de toutes les grandes villes. Vous pouvez d'ailleurs faire vos réservations d'ici.

3. En France, les prix de location de voiture sont modiques. Demandez la liste complète des prix aux Services Officiels Français du Tourisme. Voici trois exemples indicatifs:

	*PAR JOUR	PAR KILOMÈTRE
Renault 8	\$5.30	4¢
Peugeot 404	\$7.00	5¢
Citroën 1D	\$9.60	7.8¢

*MINIMUM 7 JOURS PLUS TAXE

Où aller?

Nous vous présentons ci-dessus 5 régions particulièrement riches et intéressantes. Pour avoir des renseignements plus détaillés sur la France touristique, remplissez le coupon ci-joint et envoyez-le aux Services Officiels Français du Tourisme. Quand votre décision sera prise, allez simplement voir votre agent de voyage. Il sera enchanté d'arranger pour vous vos déplacements et réservations.

Services Officiels Français du Tourisme
1840, Sherbrooke ouest, Montréal, Québec

Veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires concernant les régions suivantes:

☐ Paris ☐ la Loire ☐ la Provence
☐ la Côte d'Azur ☐ La Bourgogne

NOM

ADRESSE

LD-No 1

